

OFF
151R4
A13/G38
1937a

INVENTAIRE
DES
RESSOURCES
NATURELLES
ET
INDUSTRIELLES
1937

COMTÉ MUNICIPAL DE
CASPÉ - OUEST



Travaux exécutés par le Service des Impressions

Pour

Affaires Municipales

Tirage

60

Date

20/11/41



Bibliothèque Nationale du Québec

AVIS TRÈS IMPORTANT

Ce rapport est strictement confidentiel et n'est pas destiné au public. Les renseignements qu'il contient sont pour l'information exclusive des autorités supérieures des gouvernements fédéral et provincial.

Ministère des Affaires Municipales,
de l'Industrie et du Commerce de
la Province de Québec.

OFF
ISTR4
A13/G30-
1937a

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
PRESENTATION _____	1
DELIMITATION DU COMTE _____	2
NOTES HISTORIQUES _____	3
ASPECT PHYSIQUE _____	
TOPOGRAPHIE _____	3
HYDROGRAPHIE _____	4
CLIMAT _____	4
POPULATION _____	10
SYNTHESE DE L'ECONOMIE DU COMTE _____	
AGRICULTURE _____	13
COLONISATION _____	23
PECHERIES _____	25
INDUSTRIE FORESTIERE _____	25
GEOLOGIE ET RESSOURCES MINERALES _____	31
LES ARTS DOMESTIQUES _____	35
AUTRES INDUSTRIES _____	36
FORCES HYDRAULIQUES _____	37
TRANSPORTS _____	39
TOURISME _____	40
MONOGRAPHIES DES MUNICIPALITES ET DES COLONIES DU COMTE _____	41
CONCLUSION _____	92

Montréal, le 22 juillet 1938

A l'Honorable Ministre
du Commerce, de l'Industrie
et des Affaires Municipales,
Hôtel du Gouvernement,
QUEBEC.

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de l'inventaire des ressources naturelles effectué l'été dernier dans le comté municipal de Gaspé-Ouest, en vertu d'une loi adoptée par le Gouvernement provincial.

OBJET DE L'INVENTAIRE

La loi pour établir l'inventaire de nos ressources naturelles (I Edouard VIII, 2e session, 1936, ch. 4), sanctionnée le 12 novembre 1936, autorise le gouvernement "à procéder à l'inventaire des ressources naturelles de la province pour permettre:

- 1o D'en établir la valeur et de connaître les avantages qu'elles peuvent offrir à l'activité de notre population;
- 2o De surveiller plus étroitement à l'exploitation de nos richesses, de diriger à meilleur escient la production industrielle et agricole, d'assurer l'exploitation rationnelle de nos bois, de nos minerais, de nos pêcheries et de notre houille blanche;
- 3o D'adapter l'industrie, grande ou petite, aux ressources et aux besoins particuliers de chaque région;
- 4o De procurer du travail aux jeunes, de leur ouvrir des carrières et d'utiliser leurs talents et leurs énergies."

MODE DE TRAVAIL

L'inventaire a été préparé en collaboration avec les divers ministères intéressés par l'office de Recherches économiques, rattaché au Ministère du Commerce.

La péninsule de Gaspé a été la région choisie pour commencer cet inventaire. L'équipe affectée à ce travail dans le comté municipal de Gaspé-Ouest était composée des personnes suivantes:

- M. Joseph Risi, professeur à l'Ecole supérieure de Chimie de Québec, chef de l'équipe;
- M. Roland Fournier, professeur à l'Institut agricole d'Okla;
- M. Benoît Brouillette, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal;
- M. Maurice Pérusse.

A leur intention, en utilisant la documentation accessible, le personnel de l'Office de Recherches économiques préparera un dossier de la vie économique du comté de Gaspé-Ouest. Ce dossier, accompagné de rapports statistiques, de cartes et autres pièces susceptibles de leur être utiles, fut remis aux enquêteurs avant leur départ.

Munis de questionnaires imprimés, les enquêteurs se sont présentés chez MM. les curés, les maires et secrétaires de municipalités, les agronomes, les propriétaires ou gérants d'entreprises, chez des pêcheurs, des cultivateurs et des colons, etc., bref chez tous ceux qui dans chaque agglomération leur ont paru le plus aptes, de par leurs fonctions et leur connaissance du milieu, à les renseigner aussi exactement que possible. Ils se sont enquis de la situation en ce qui concerne notamment la population, l'agriculture, la colonisation, les pêcheries, l'industrie en général, l'exploitation forestière, les transports et les arts domestiques.

LE RAPPORT

Le présent rapport touchant le comté municipal de Gaspé-Ouest réunit dans ses diverses parties les données fournies par la documentation existante et les renseignements recueillis sur place. La compilation et la rédaction en ce qui a trait au travail effectué sur le terrain sont l'oeuvre de M. Maurice Pérusse, attaché à l'Office de Recherches économiques. Le personnel de l'Office s'est chargé du reste.

On trouvera tout au long de ce rapport d'assez abondantes données statistiques. Elles étaient indispensables aux enquêteurs pour apprécier l'importance, la variété, l'équilibre ou le déséquilibre de la production, le degré d'exploitation des ressources, l'orientation et les tendances générales de l'économie.

L'enquête n'avait toutefois pas une fin statistique; les enquêteurs n'ont donc pas effectué un recensement. Parmi les statistiques présentées ici, il en est qui nous ont été fournies par les entreprises intéressées: par exemple, celles de la coupe du bois en forêt, du travail du bois dans les scieries, etc. Elles sont censées être exactes. D'autres, celles qui ont trait à l'agriculture, par exemple, sont des approximations, des évaluations, des moyennes pour une période d'années et à l'aide desquelles nous avons tenté de traduire aussi fidèlement que possible la situation agricole du comté et des municipalités qui le composent. Tout au cours de nos enquêtes, nous nous sommes efforcés de conformer notre travail aux fins générales de l'inventaire, soit, en définitive, l'étude du milieu physique et social en vue du redressement ou du renforcement de l'économie. Les commentaires et suggestions contenues dans ce rapport sont propres, croyons-nous, à améliorer l'utilisation des ressources naturelles du comté et le sort de ses habitants.

ETUDE DES SOLS

En même temps que les équipes affectées à l'inventaire des ressources naturelles poursuivaient leur travail dans la péninsule, d'autres équipes organisées par le ministère de l'Agriculture et le ministère du Commerce faisaient le relevé géologique et minéralogique des sols cultivés de la Gaspésie. En outre, des équipes du ministère de la Colonisation effectuaient la classification des sols cultivables dans la même région. Les rapports des équipes de classification, sans être annexés aux rapports d'ensemble que présente l'Office de Recherches économiques, en constituent néanmoins partie. Nous renvoyons donc aux rapports des équipes de classification pour l'étude des sols du comté de Gaspé-Ouest.

REMERCIEMENTS

Nous avons le devoir de remercier ici de l'aide qu'ils nous ont apportée dans la préparation et la conduite de l'enquête les divers ministères intéressés et leur personnel chefs de services et autres, qui nous ont assistés de leurs conseils et qui se sont imposé un travail parfois considérable pour nous fournir les documents et les renseignements dont nous avons eu besoin. Leur collaboration nous a été indispensable.

DELIMITATION DU COMTE

Le comté municipal de Gaspé-Ouest comprend toute la partie des districts électoraux de Gaspé-Nord et Sud qui n'appartient pas au comté municipal de Gaspé-Est. C'est-à-dire qu'il comprend tout le territoire des districts électoraux de Gaspé-Nord et Gaspé-Sud à l'ouest de la municipalité de Grande-Vallée et d'une ligne partant de la pointe sud-ouest de

cette municipalit  et se prolongeant dans une direction franc sud jusqu'au comt  de Bonaventure.

Le comt  municipal de Gasp -Ouest, tel que d crit plus haut, comprend la municipalit  du village de Cap-Chat; les municipalit s des paroisses de S.-Joachim-de-Tourelle, de Ste-Madeleine-de-la-Rivi re-Madeleine, de S.-Norbert-du-Cap-Chat; les municipalit s de Christie, Duchesnay, Ste-Anne-des-Monts, S.-Maxime-de-Mont-Louis; et les colonies suivantes: S.-Octave-de-l'Avenir (derri re Cap-Chat), S.-Bernard-des-Lacs (derri re Ste-Anne-des-Monts), et l'Enfant-J sus-de-Tourelle (derri re S.-Joachim-de-Tourelle).

NOTES HISTORIQUES

Avant la venue des blancs, les c tes gasp siennes  taient fr quent es par les Micmacs, sauvages d'une tribu indienne, qui s'adonnaient   la chasse et   la p che. Apr s l'arriv e de Cartier, les Micmacs se convertirent en grand nombre au catholicisme et ne s'oppos rent aucunement au d frichement de la r gion. Dans le si cle qui suivit, cependant, il n'y eut gu re de tentatives de colonisation, bien que les c tes fussent souvent visit es par des Fran ais qui y faisaient des p ches abondantes.

Vers la fin du dix-septi me si cle, un nomm  Riverin, qui avait  tabli une "maison de pesche"   Matane, vint en fonder deux autres   Madeleine et Mont-Louis. Lors de la dispersion des Acadiens en 1755, ceux-ci s' tablirent en grand nombre en Gasp sie et, en 1758, lorsque Murray, sous les ordres de Wolfe, d vastait tous les postes de p che et autres  tablissements de Louisbourg   Gasp , la r gion comptait plus de 300 habitants.

En 1815, Mgr Plessis visite la c te nord et trouve cinq maisons   Cap-Chat et autant   rivi re Ste-Anne. Partout on s'occupe plus de p che que d'agriculture.

Les principales causes du retard de la colonisation en Gasp sie auraient  t  les suivantes, selon Robert Christie, qui comparaisait en 1818, devant un comit  de la Chambre: "1) le manque de titres de propri t  aux possesseurs du sol et la crainte d'en  tre  vinc s; 2) le mauvais  tat de la voirie rurale; et 3) l'administration d fectueuse de la justice."

En 1836, l'abb  Ferland compte,   Ste-Anne-des-Monts, 37 familles qui se livrent surtout   la p che. Le bl  cependant y m rit tr s bien.   cette  poque, Mont-Louis compte trois familles et Grand-Etang en compte une.

En 1861, la population de St-Anne est de 869 habitants, celle de Cap-Chat est de 450 et celle de Mont-Louis, de 200  mes. Nous sommes arriv s   la p riode o  la Gasp sie a commenc    attirer s rieusement l'attention. On  tudie les griefs des habitants de la r gion; le gouvernement y effectue des travaux de g ologie et de prospection; on parle de chemin de fer; enfin, la Gasp sie est l'objet de nombreuses  tudes qui donnent lieu   des m moires et des rapports parmi lesquels on rencontre ceux de MM. Drapeau, Fortier, Archambault, Joncas, Langelier, Rouillard et autres.

TOPOGRAPHIE

Des s ries de plateaux superpos s en deux  tages et coup s de vall es profondes et souvent escarp es caract risent le relief de la Gasp sie. L'axe de ce relief est constitu  par les monts Shickshocks, qui ne sont en somme qu'un haut plateau  troit qui s' tend d'ouest en est   quelques milles du fleuve seulement. Les Shickshocks, qui sont le prolongement des Appalaches et des Monts Notre-Dame, se maintiennent   une altitude moyenne de 2,000 pieds dans la vall e de la Matap dia pour se redresser dans le comt  de Gasp -Ouest et atteindre 4,000 pieds aux Monts Table-Top. Ils se prolongent ensuite vers l'extr mit  orientale de la p ninsule   une altitude de quelques 2,000 pieds. Un trait caract ristique de ces montagnes, comme d'ailleurs de toutes celles de la r gion, est l'aplanissement des sommets. Ce fait est remarquable particuli rement aux Monts Lyall, Table-Top et Albert. Ce dernier, entre autres, pr sente   sa partie sup rieure une

surface unie de 3 milles $\frac{1}{2}$ de long par 2 milles $\frac{1}{2}$ de large. Le Table-Top, dont le nom est bien descriptif, ne présente pas de dénivellations très marquées, bien qu'il soit constitué des plus hauts points de la région, tel le mont Jacques-Cartier dont l'altitude est de 4,450 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Des plateaux moins élevés s'étendent de chaque côté de cet axe montagneux et atteignent le littoral. Du côté nord, le plateau se maintient à une altitude de 1,000 à 1,600 pieds et longe souvent le rivage. De Tourelle à Madeleine, le littoral est très escarpé et l'on rencontre des falaises de 800 à 1,000 pieds de hauteur. Du côté sud par contre, le terrain, coupé ça et là de bosses et de pointes isolées, de rivières encaissées, descend en pente douce vers la Baie de Chaleur.

Les principaux sommets du comté de Gaspé-Ouest sont le mont Jacques-Cartier, 4,450 pieds; les mont Richardson, 4,105; le mont Albert, 3,995 pieds; le mont Sterling, 3,290; et les monts Brown, Béland, Lyall, Hogsback dont l'altitude moyenne est de 3,000 pieds.

La topographie de la Gaspésie, particulièrement à cause de l'encaissement des rivières et des vallées, est un grave obstacle au développement économique de l'intérieur de la péninsule.

Le long de la côte, heureusement, la situation est différente, et les nombreuses terrasses que l'on y trouve constituent comme l'écrit Blanchard: "un des facteurs les plus importants de l'activité humaine en Gaspésie." Ces terrasses, parfois à peine recouvertes d'alluvions, parfois entièrement formées d'argile marine ou de graviers, se rencontrent à des altitudes diverses le long du fleuve. Coleman, qui les a étudiées particulièrement, en signale dix à Cap-Chat; quatorze à Ste-Anne-des-Monts, dont une de 280 pieds; et nombre d'autres.

HYDROGRAPHIE

Les eaux du comté de Gaspé-Ouest se déversent en partie vers le nord, dans le St-Laurent, et en partie vers le sud, dans la baie des Chaleurs. Le versant nord couvre la plus grande partie du comté. Il comprend les bassins des rivières Ste-Anne, Madeleine, Cap-Chat, Claude, à la Martre, et quelques autres de moindre importance. Les eaux se déversant vers le sud alimentent les rivières Cascapédia et Bonaventure.

La plus importante rivière du versant nord est la rivière Madeleine, dont le bassin couvre une étendue de 520 milles carrés. Elle prend sa source dans les hauts plateaux de l'intérieur du comté, où elle coule au fond de vallées profondes, et va se jeter dans le St-Laurent au Cap-de-la Madeleine. La rivière Ste-Anne traverse, elle aussi, les plateaux intérieurs avant de venir se déverser dans le fleuve à Ste-Anne-des-Monts, après avoir drainé une superficie de 330 milles carrés. La rivière Cap-Chat, qui prend sa source dans le comté de Matane, se jette dans le St-Laurent à Cap-Chat. Son bassin est de 328 milles carrés. Parmi les autres cours d'eau du versant nord, mentionnons les rivières Tourelle, à la Martre, à Claude, à Pierre et Mont-Louis. Les bras Est et Ouest des rivières Bonaventure et Petite Cascapédia prennent leur source dans la partie méridionale du comté. Les ruisseaux Indien, Mont Berry et Brandy, qui alimentent la Grande Cascapédia, drainent la partie occidentale du versant sud du comté.

Les neiges abondantes qui s'accumulent pendant l'hiver sur les hauts plateaux, et les fortes précipitations qui s'abattent sur la région tout le reste de l'année, assurent un débit appréciable aux cours d'eau gaspésien. Le ruissellement de certaines rivières est accéléré par des dénivellations du terrain et l'absence de lacs pour retenir les eaux. Les lacs sont, en effet, relativement peu nombreux dans la péninsule. Les chutes et cascades assez nombreuses sur la rivière Ste-Anne sont généralement peu importantes. On trouvera au chapitre des forces hydrauliques de plus amples renseignements sur ce sujet.

CLIMAT

Les différents auteurs qui traitent du climat gaspésien se plaignent de la rareté des stations météorologiques et du manque de précision des données climatiques, qui sont basées sur des périodes d'observations trop courtes; plus souvent même, le nombre d'années pendant lesquelles les observations ont été effectuées n'est pas indiqué.

Avant d'analyser les diverses données météorologiques de la région, voyons, afin d'avoir une idée générale du climat gaspésien, quels sont les facteurs qui l'influencent. Les plus importants, à part l'altitude et la latitude sont: (1o) des courants d'air humide venant de l'Atlantique qui causent d'abondantes précipitations; (2o) un grand courant d'air venant du nord qui abaisse la température en hiver et la tient plus fraîche en été; et, (3o), des dépressions barométriques causées par la rencontre des aires de basses pressions venant du St-Laurent, et des courants d'airs chauds et froids venant respectivement du sud et du nord.

Ces dépressions, dont le centre est plus au sud, attirent au-dessus de la péninsule, des courants d'air froid venant du nord et du nord-ouest, qui maintiennent la température gaspésienne plus froide en hiver, et plus fraîche en été, que dans les régions correspondantes des provinces maritimes. Il résulte aussi de ces différents facteurs, que les climats du nord, du sud et de l'intérieur de la péninsule, diffèrent les uns des autres selon qu'ils sont plus ou moins bien protégés contre eux. La différence, comme on le verra par les chiffres suivants, n'est cependant pas aussi considérable qu'on semble le croire généralement.

La plupart des stations météorologiques de la péninsule sont situées sur le littoral: Cap-Chat, Cap-Madeleine, Gaspé, Percé, Bonaventure. Depuis quelques années cependant, on fait des observations à Grand-Cascapédia (St-Jules), Causapscal, et Barrage Métis. On possède aussi une série d'observations de trois ou quatre ans, à la mine Fédéral, en plein centre de la Gaspésie. Pour obvier au petit nombre de stations météorologiques de la péninsule, on utilise les chiffres de certaines stations avoisinantes: Pointe-au-Père, à soixante milles de Matane, et Dalhousie, sur la rive sud de la Baie-des-Chaleurs, à deux milles du comté de Bonaventure. Nous avons donc à notre disposition pour l'étude du climat de la région, les chiffres recueillis aux stations suivantes: Pointe-au-Père, Cap-Chat, Gaspé, Bonaventure, Causapscal et Dalhousie, dont les tableaux ont été préparés par le Service Météorologique du Canada; et ceux de Cap-Madeleine, Percé et Grand-Cascapédia (1) que l'on trouve dans certaines publications officielles et dans l'ouvrage de Blanchard (2). Nous ajoutons les chiffres de la station météorologique de Montréal, comme base de comparaison.

TEMPERATURES MOYENNES (en Farenheit)

	Janvier	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
CAP MADELEINE	11	33	44	54	60	59	61
PERCE	—	33	44	54	59	60	53
GRAND CASCAPEDIA	4	33	44	54	60	5°	48

(1) Ces trois stations sont de création récente.

(2) L'Est du Canada Français, Tome I, page 25.

POINTE-au-PERE —

	PRECIPITATION		TEMPERATURE (F)		
	Pluie	Neige	Max.	Min.	Moy.
Jan.	0.22	22.8	49	32	9.0
Fev.	0.16	18.0	46	31	10.4
Mars	0.63	22.9	58	25	21.6
Avr.	1.17	8.0	73	0	33.6
Mai	2.77	0.6	80	19	44.4
Juin	3.21	T.	83	28	52.7
Juil.	3.18		90	34	57.8
Août	3.11		88	35	55.7
Sept.	2.98	T.	82	24	49.7
Oct.	3.09	1.8	74	11	40.4
Nov.	1.90	14.4	68	9	29.4
Dec.	0.40	23.1	59	27	16.5

CASPE -

	PRECIPITATION		TEMPERATURE (F)		
	PLUIE	NEIGE	Max.	Min.	Moy.
Jan.	0.16	22.8	18.4	-1.8	8.4
Fev.	0.29	18.8	20.8	-2.0	9.4
Mars.	0.60	21.5	30.5	10.2	20.4
Avr.	1.61	17.5	41.5	24.5	33.0
Mai.	2.57	1.5	53.6	35.5	44.6
Juin.	2.76		66.5	44.5	55.5
Juil.	2.51		75.6	51.5	63.6
Août.	2.62		72.1	53.7	62.9
Sept.	2.20		63.1	41.1	52.1
Oct.	3.32	1.3	53.1	32.9	43.0
Nov.	2.07	7.5	36.9	21.7	29.3
Déc.	0.74	19.5	26.0	7.8	17.0

MONTREAL -

	PRECIPITATION		TEMPERATURE (F)		
	Pluie	Neige	Max.	Min.	Moy.
Jan.	0.85	31.4	53.0	-26.0	12.7
Fev.	0.72	26.1	47.0	-24.0	14.3
Mars.	1.45	19.5	61.0	-15.0	24.6
Avr.	1.69	5.3	77.0	8.0	41.3
Mai.	3.01	0.1	89.0	23.0	52.9
Juin.	3.21		92.0	38.0	63.9
Juil.	3.95		95.0	47.0	69.1
Août.	3.35		90.0	43.0	66.1
Sept.	3.46		90.0	33.0	58.5
Oct.	3.13	1.4	80.0	21.0	46.0
Nov.	2.26	11.7	68.0	0.0	33.3
Déc.	1.17	25.2	59.0	-21.0	19.6

CAP CHLT

	PRECIPITATION			TEMPERATURE (F)	
	Pluie	Neige	Total	Moyenne.	
Jan.	0.19	16.8	1.87	11.5	
Fev.	0.04	18.3	1.87	12.9	
Mars.	0.21	17.4	1.95	22.9	
Avril.	0.35	9.1	1.26	33.5	
Mai.	1.80	1.5	1.95	43.7	
Juin.	2.63	—	2.63	53.8	
Juil.	2.46	—	2.46	60.4	
Août.	2.58	—	2.58	58.5	
Sept.	2.03	—	2.03	51.4	
Oct.	2.13	2.1	2.34	41.4	
Nov.	0.67	10.4	1.71	31.2	
Déc.	0.16	19.5	2.11	18.8	
			24.76		

BONAVENTURE- Que.

	PRECIPITATION			TEMPERATURE (F)		
	Pluie	Neige	Total	Max.	Min.	Moyenne
Janvier	0.28	22.0	2.48	44.	-19	13.8
Février	0.19	11.7	1.36	60.	-25	14.0
Mars	0.78	13.4	2.12	54	-20	24.8
Avril	1.96	1.8	2.14	60	7	35.6
Mai	2.68	—	2.68	75	28	46.6
Juin	2.85	—	2.85	86	30	56.6
Juillet	3.23	—	3.23	86	40	63.9
Août	3.47	—	3.47	89	32	61.2
Septembre	3.50	—	3.50	77	28	54.0
Octobre	3.26	—	3.26	69	22	44.4

BONAVENTURE- Quo.

	<u>PRECIPITATION</u>			<u>TEMPERATURE (F)</u>		
	Pluie	Neige	Total	Max.	Min.	Moyenne
Novembre	0.45	5.1	1.96	59	-7	31.4
Décembre	0.23	19.5	2.18	50	-20	18.7
			31.23			

CAUSAPSCAL

	<u>PRECIPITATION TOTALE</u>			<u>TEMPERATURE (F)</u>		
				Max.	Min.	Moyenne
Janvier		2.86		13	-8	2
Février		1.93		18	-4	7
Mars		2.11		30	8	19
Avril		2.09		42	21	32
Mai		2.52		58	34	46
Juin		2.99		69	44	57
Juillet		3.13		75	49	62
Août		3.22		71	47	59
Septembre		2.81		62	39	50
Octobre		3.44		49	29	39
Novembre		3.14		35	21	28
Décembre		2.42		20	6	13
		32.66				

DALHOUSIE - N.B.

	<u>PRECIPITATION TOTALE</u>			<u>TEMPERATURE (F)</u>		
				Max.	Min.	Moyenne
Janvier		3.04		18	-1	9
Février		2.60		21	2	11
Mars		2.65		31	11	22
Avril		1.84		43	24	33
Mai		2.43		56	36	46
Juin		2.94		67	46	57
Juillet		3.40		73	53	63
Août		3.39		71	52	61
Septembre		2.77		63	44	54
Octobre		3.04		50	34	42
Novembre		2.92		36	23	30
Décembre		2.65		24	9	17
		33.67				

BARRAGE DU LAC MITIS

	PRECIPITATION			TEMPERATURE (F)		
	Pluie	Neige	Total	Max.	Min.	Moyenne
Janvier	.54	2.57	3.11	44	-42	6.8
Février		20.1	2.01	49	-40	5.0
Mars	.26	23.9	2.66	49	-30	19.1
Avril	1.44	9.75	2.42	76	- 2	37.1
Mai	2.10	1.1	2.21	87	19	45.9
Juin	4.08	.57	4.13	94	35	69.4
Juillet	4.22		4.22	96	32	62.7
Août	3.71		3.71	95	32	60.9
Septembre	3.24		3.24	80	-24	52.1
Octobre	2.65	3.4	2.99	76	16	40.9
Novembre	1.22	15.2	2.74	66	-10	27.2
Décembre	.12	24.6	2.58	42	-21	10.3

36.02

Ces tableaux, à défaut de données plus complètes et plus précises et malgré les erreurs auxquelles ils peuvent prêter, à cause de la durée variable des périodes d'observation, ne manquent pas d'être intéressants. Ils décèlent les différences qui existent entre les climats des diverses régions de la péninsule, et entre ceux-ci et celui de la métropole. Pour nous permettre d'analyser plus facilement ces données, groupons les chiffres de températures moyennes par saisons. Nous aurons:

	Hiver	PRINTEMPS	Été	Automne
Cap-Chat	14.4	33.4	57.6	41.3
Mine Fédéral	7.7	33	57.3	36.3
Gaspé	11.9	32.7	60.7	41.4
Bonaventure	15.5	35.7	60.6	43.3
Causapscal	7.3	32.3	59.3	39
Pointe-au-Père	11.96	33.2	55.4	37.8
Dalhousie	12.3	33.7	60.3	42
Barrage Mitis	7.37	34	64.3	40
Montréal	15.5	39.6	66.4	45.9

Remarquons tout d'abord que l'hiver est beaucoup plus rigoureux à l'intérieur de la péninsule; mine Fédéral, Causapscal, Barrage Mitis, que partout ailleurs. La température d'hiver est aussi basse à Gaspé qu'à Cap-Chat sur la Côte Nord de la péninsule, de même qu'à Dalhousie et Bonaventure dans la Baie-des-Chaleurs, à Bonaventure, la température moyenne des mois d'hiver est la même qu'à Montréal. En été par contre, Montréal est beaucoup plus chaud que toutes les stations de la péninsule. Le thermomètre s'y maintient en moyenne de 6 à 10° plus haut qu'à Causapscal, Gaspé, Cap-Chat, ou Bonaventure. Partout, les précipitations, neige et pluie, sont assez abondantes et se répartissent à peu près également entre toutes les saisons, avec un léger maximum dans les mois d'été. Elles sont plus fortes à l'intérieur de la péninsule, où elles varient de 43.5 à 49 pouces à la mine Fédéral. Blanchard signale des précipitations annuelles de 47.10 pouces à Grand Caspédia et 43.38 pouces à Porcé. Elles sont de 32.49 pouces à Gaspé, de 31.23 pouces à Bonaventure, de 32.66 pouces à Causapscal, et de 24.76 seulement à Cap-Chat.

En somme, partout le climat semble propice à l'agriculture puisque, même à la mine Fédéral, en plein centre de la péninsule, à une altitude de 1.830 pieds, on récolte des légumes, des pommes de terre et même des céréales. Dans cette région, cependant, région des hauts plateaux intérieurs, les gelées sont parfois à craindre en plein été. Tout le long de la Côte par contre, et dans la vallée de la Matapédia, le climat n'entrave d'aucune façon l'agriculture.

Les labours commencent vers le milieu de mai dans les comtés de

Matane, Matapédia et Gaspé-Ouest, et quelques jours plus tôt dans les paroisses de l'est et du sud de la péninsule. A Paspébiac, Hope, Mann, St-Omer, et quelques autres paroisses du comté de Bonaventure, les labours commencent même au début du mois. Les semailles suivent partout les labours de quatre ou cinq jours, alors que les dernières fortes gelées du printemps sont passées. La fenaison a lieu dans la dernière quinzaine de juillet et la récolte des céréales, vers la fin du mois d'août et le début de septembre. Dans la partie sud et est de la Gaspésie, les récoltes de même que les semences, sont en avance d'une semaine ou deux sur celles de la partie Nord. Dès les premiers jours d'octobre, les gelées détruisent les jardinages, et les labours d'automne doivent se faire avant le début de novembre, alors que la première neige couvre le sol. Pendant l'hiver, le sol est protégé par une couche de neige qui varie de 36 à 60 pouces. Les statistiques officielles nous apprennent en effet qu'il tombe en moyenne par année, plus de 6 pieds de neige à Bonaventure, plus de 8 pieds à Gaspé et à Cap-Chat, 11 pieds à Percé, et jusqu'à 15 pieds à l'intérieur de la péninsule.

POPULATION

En 1937, selon le relevé des enquêteurs, la population par paroisses canoniques du comté municipal de Gaspé-Ouest se répartissait de la façon suivante:

TABLERU No. 1

St-Norbert-du-Cap-Chat....	2,737
St-Octave-de-L'Avenir (colonie)	1,160
St-Anne-des-Monts....	2,760
St-Bernard-des-Lacs (colonie)	240
St. Joachim-de-Tourelle.....	1,100
L'Enfant-Jésus-de-Tourelle... (colonie)	253
St-Marthe-de-Gaspé.....	615
St-Evagre-de-Claude.....	400
St-Maxime-du-Mont-Louis...	1,206
St-Madeleine.....	1,064
Colonie Le François.....	34
TOTAL:	<u>11,569</u>

En 1931, d'après le relevé du recensement fédéral, la population de ce comté était de 9,242 âmes, ainsi qu'il apparaît dans le tableau suivant où nous donnons les chiffres des divers recensements effectués par Ottawa depuis 1871.

TABLERU No. 2

POPULATION DES MUNICIPALITES DE GASPÉ-OUEST

Recensements fédéraux 1871-1931

GASPÉ-OUEST	1871	1881	1891	1911	1921	1931
St-Norbert-du-Cap-Chat	930	1,427	1,237	1,469	1,897	1,401
Cap-Chat.....						1,139
St-Anne-des-Monts....	1,215	1,844	1,762	2,847	2,172	2,445

TABIEAU NO.2

POPULATION DES MUNICIPALITES DE GASPE-OUEST

Recensements fédéraux 1871-1931

GASPE-OUEST	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931
St. Joachim-de-Tourelle						1,465	1,253
Christie (St-Martho)							519
Duchosnay (St-Evagre)							337
St-Maximo-du-Mont-Louis	520	789	896	895	989	1,218	1,474
St-Madelaine-de-la-Rivière-Madeline...				310	391	605	674
TOTAL:	2.665	4.060	3.895	4890	5,696	7,357	9,242

TABIEAU No. 3

ORIGINE ETHNIQUE DE LA POPULATION
du
COMTE DE GASPE-OUEST, 1931

MUNICIPALITES	Canadiens-Français	Brit.	Autres.
St-Norbert-du-Cap-Chat.....	1,401	...	...
Cap-Chat.....	1,110	29	...
St-Anne-des-Monts.....	2,433	12	...
St-Joachim-de-Tourelle.....	1,245	1	7
St-Marthe (Christie).....	490	29	...
St-Evagre (Duchosnay).....	337	...	...
St-Maximo-du-Mont-Louis.....	1,414	58	2
St-Madeline, etc.....	646	29	...
	9,076	158	9

Sur ce total de 9,242 âmes, on comptait en 1931, 9,215 catholiques. La population canadienne-française était alors de 9,076 (voir tableau 3)

Comportement démographique dans le passé

En étudiant le tableau No. 2, on voit que la population a augmenté très lentement depuis le 1er recensement. Elle a même diminué entre 1881 et 1891. A la vérité, à chaque recensement, sauf celui de 1861, la population du comté était inférieure à celle qu'on devait attendre selon le taux de l'accroissement naturel. La population de Gaspé-Ouest a donc fortiment émigré dans le passé. La plus forte période d'émigration fut la décade de 1881 à 1891. Celle de 1901 à 1911 fut importante. Le mouvement de sortie fut pour ainsi dire continu. Il s'explique évidemment par le désir des ruraux, des jeunes surtout, de chercher ailleurs des moyens plus faciles d'existence.

Mouvements de la population

Ce sont les régions de colonisation qui absorbent le surplus des vieilles paroisses du littoral. Elles ont même reçu des gens venus d'en dehors

du comté. Les trois colonies principales renferment environ 1,700 habitants. Les chefs de famille se recrutent d'ordinaire dans les paroisses qui avoisinent chaque colonie.

Environs 75 chefs de familles sont venus de Cap-Chat pour s'établir dans la colonie de Saint-Octave-de-L'Avonir. Une dizaine sont venus de Ste-Anne-des-Monts, et les autres, soit environ 60, des paroisses plus éloignées de la Gaspésie ou de l'extérieur.

La colonie de Saint-Bernard-des-Lacs s'est recrutée presque uniquement à Ste-Anne-des-Monts, d'où lui sont venus environ 40 chefs de famille.

La colonie de L'Enfant-Jésus-de-Tourelle fut uniquement fondée par des paroissiens de St. Joachim.

La colonisation est la cause principale des départs depuis 1931. Les autres causes de départ sont le travail aux chantiers et le service domestique. Le départ pour les chantiers est presque toujours temporaire, tandis que les jeunes filles qui s'engagent comme domestiques quittent souvent le comté définitivement. Les départs de servantes sont relativement plus importants dans les paroisses les moins peuplées. Ainsi, à Cap-Chat et à Ste-Anne-des-Monts, on ne constate presque aucun départ.

Comportement futur

Les pages qui suivent montrent l'état actuel des trois genres de vie principaux: agriculture, pêche et exploitation forestière. Pour que les ressources fassent vivre les familles, il faut qu'elles leur assurent un revenu net plus élevé. Les problèmes à résoudre sont dans ce cas d'ordre familial. Chaque famille doit disposer d'une ressource fondamentale et d'une ou plusieurs ressources complémentaires. L'ensemble de ces ressources doit lui assurer un revenu suffisant pour le présent et offrir des possibilités d'amélioration pour l'établissement sur place des enfants. Si, par exemple, le domaine agricole ne peut plus s'étendre en superficie, ou si la production ne peut pas devenir plus intensive, les fils de cultivateurs émigreront nécessairement. C'est la même chose pour l'exploitation forestière. Cette dernière doit se faire à un rythme qui n'est pas trop accéléré afin d'éviter les dévastations, mais se pratiquer partout où la forêt a besoin d'être exploitée de façon à occuper le plus grand nombre de travailleurs du comté; et cela, d'une façon permanente. Les chantiers, qui se pratiquent en grand hors du comté, sont une cause de dépaysement des jeunes gens. La pêche enfin est devenue, durant ces dernières années, si peu rémunératrice, qu'elle ne se pratique plus que par les pêcheurs plus âgés et n'attire plus les jeunes.

Conclusion

Depuis le dernier recensement, la population du comté de Gaspé-Ouest n'a pas beaucoup émigré, ce qui explique l'accroissement constaté. Il y a eu, par contre, de nombreux déplacements à l'intérieur du comté, au bénéfice des lieux de colonisation. Dans le passé, les modes de vie n'ont pas agi très fortement pour retenir la population, mais pour obtenir ce résultat, il faudra organiser l'économie de façon à utiliser rationnellement toutes les ressources du milieu.

Le 1er mai 1954, le Comité de l'Économie du Comté a tenu sa première séance. À cette occasion, le Comité a élu son président et ses membres.

Le 15 mai 1954, le Comité a tenu sa deuxième séance. À cette occasion, le Comité a discuté de la situation économique du Comté et des mesures à prendre.

Le 29 mai 1954, le Comité a tenu sa troisième séance. À cette occasion, le Comité a discuté de la situation économique du Comté et des mesures à prendre.

Le 12 juin 1954, le Comité a tenu sa quatrième séance. À cette occasion, le Comité a discuté de la situation économique du Comté et des mesures à prendre.

Le 26 juin 1954, le Comité a tenu sa cinquième séance. À cette occasion, le Comité a discuté de la situation économique du Comté et des mesures à prendre.

Le 10 juillet 1954, le Comité a tenu sa sixième séance. À cette occasion, le Comité a discuté de la situation économique du Comté et des mesures à prendre.

Le 24 juillet 1954, le Comité a tenu sa septième séance. À cette occasion, le Comité a discuté de la situation économique du Comté et des mesures à prendre.

Le 7 août 1954, le Comité a tenu sa huitième séance. À cette occasion, le Comité a discuté de la situation économique du Comté et des mesures à prendre.

Le 21 août 1954, le Comité a tenu sa neuvième séance. À cette occasion, le Comité a discuté de la situation économique du Comté et des mesures à prendre.

Le 4 septembre 1954, le Comité a tenu sa dixième séance. À cette occasion, le Comité a discuté de la situation économique du Comté et des mesures à prendre.

Le 18 septembre 1954, le Comité a tenu sa onzième séance. À cette occasion, le Comité a discuté de la situation économique du Comté et des mesures à prendre.

Le 2 octobre 1954, le Comité a tenu sa douzième séance. À cette occasion, le Comité a discuté de la situation économique du Comté et des mesures à prendre.

Le 14 octobre 1954, le Comité a tenu sa treizième séance. À cette occasion, le Comité a discuté de la situation économique du Comté et des mesures à prendre.

Le 28 octobre 1954, le Comité a tenu sa quatorzième séance. À cette occasion, le Comité a discuté de la situation économique du Comté et des mesures à prendre.

Le 11 novembre 1954, le Comité a tenu sa quinzième séance. À cette occasion, le Comité a discuté de la situation économique du Comté et des mesures à prendre.

Le 25 novembre 1954, le Comité a tenu sa seizième séance. À cette occasion, le Comité a discuté de la situation économique du Comté et des mesures à prendre.

Le 9 décembre 1954, le Comité a tenu sa dix-septième séance. À cette occasion, le Comité a discuté de la situation économique du Comté et des mesures à prendre.

Le 23 décembre 1954, le Comité a tenu sa dix-huitième séance. À cette occasion, le Comité a discuté de la situation économique du Comté et des mesures à prendre.

Le 6 janvier 1955, le Comité a tenu sa dix-neuvième séance. À cette occasion, le Comité a discuté de la situation économique du Comté et des mesures à prendre.

Le 20 janvier 1955, le Comité a tenu sa vingtième séance. À cette occasion, le Comité a discuté de la situation économique du Comté et des mesures à prendre.

Le 3 février 1955, le Comité a tenu sa vingt-et-unième séance. À cette occasion, le Comité a discuté de la situation économique du Comté et des mesures à prendre.

Le 17 février 1955, le Comité a tenu sa vingt-deuxième séance. À cette occasion, le Comité a discuté de la situation économique du Comté et des mesures à prendre.

Le 3 mars 1955, le Comité a tenu sa vingt-troisième séance. À cette occasion, le Comité a discuté de la situation économique du Comté et des mesures à prendre.

Le 17 mars 1955, le Comité a tenu sa vingt-quatrième séance. À cette occasion, le Comité a discuté de la situation économique du Comté et des mesures à prendre.

Le 31 mars 1955, le Comité a tenu sa vingt-cinquième séance. À cette occasion, le Comité a discuté de la situation économique du Comté et des mesures à prendre.

Le 14 avril 1955, le Comité a tenu sa vingt-sixième séance. À cette occasion, le Comité a discuté de la situation économique du Comté et des mesures à prendre.

Le 28 avril 1955, le Comité a tenu sa vingt-septième séance. À cette occasion, le Comité a discuté de la situation économique du Comté et des mesures à prendre.

Le 12 mai 1955, le Comité a tenu sa vingt-huitième séance. À cette occasion, le Comité a discuté de la situation économique du Comté et des mesures à prendre.

Le 26 mai 1955, le Comité a tenu sa vingt-neuvième séance. À cette occasion, le Comité a discuté de la situation économique du Comté et des mesures à prendre.

AGRICULTURE

L'Agriculture a progressé très lentement en Gaspésie. La population de cette région de la province s'est toujours adonnée à la pêche et à l'exploitation forestière, négligeant la culture de la terre qui lui semblait présenter très peu d'avantages à cause de certains facteurs particuliers d'ordre géographique et économique.

Dans le comté municipal de Gaspé-Ouest que nous étudions présentement, on ne compte que deux municipalités ayant une certaine importance au point de vue agricole; ce sont les paroisses de Saint-Norbert-du-Cap-Chat et de Ste-Anne-des-Monts. Les municipalités de Saint-Joachim, Christie, Duchesnay, St. Maxime-du-Mont-Louis et Ste-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine ne sont pas et ne peuvent pas devenir des centres agricoles importants à cause de la topographie, qui se prête mal au développement de l'agriculture. Sur cette partie de la côte, d'une longueur d'environ 70 milles, les Shickshocks qui longent le littoral ne laissent pour l'exploitation agricole qu'une étroite bande de terre qui, le plus souvent, ne dépasse pas 3 milles de largeur; parfois même, les montagnes s'avancent jusque dans le Golfe.

Étendue moyenne des fermes

D'après le recensement agricole fédéral, il y avait dans Gaspé-Ouest en 1931 environ 686 cultivateurs. Selon nos informateurs, ce chiffre n'a guère varié depuis 6 ans. Les "Statistiques municipales" pour l'année 1936 indiquent bien 940 cultivateurs dans le comté de Gaspé-Ouest, mais l'acception donnée au mot "cultivateur" dans les deux cas est différente. Le recensement fédéral ne compte jamais plus d'un agriculteur par ferme. Dans les "Statistiques municipales", le nombre de cultivateurs est souvent supérieur au nombre de fermes. De plus, nous n'avons pas considéré comme cultivateurs, certains individus possédant des lots presque entièrement en friche qu'ils n'exploitent à peu près pas.

L'étendue moyenne des fermes en 1931 variait de 94 acres dans Saint-Joachim-de-Tourelle à 189 acres dans Christie. Dans l'ensemble du comté, l'étendue moyenne des fermes était de 135 acres, dont 35.6 acres seulement étaient défrichés. Si nous excluons de nos calculs les chiffres des municipalités de Saint-Norbert-du-Cap-Chat et de Ste-Anne-des-Monts, qui possédaient des surfaces cultivées était encore inférieure. En résumé, on peut dire que les terres de Gaspé-Ouest étaient encore en friche sur près de 65% de leur étendue. A elle seule, la forêt couvrait en 1931 57% de l'étendue totale de la terre occupée.

Les sols

Les sols de ce comté sont, en général, peu fertiles et très acidifiés, sauf quelques faibles étendues formées par des bassins de rivières. On rencontre particulièrement le type de terre franche limoneuse. Les types de terre légère et de terre noire sont très rares dans cette région. En résumé, les terres sont schisteuses sur près de 90% de leur étendue; elles sont en outre très acides.

a) Amendements calcaires

Le ruissellement entraîne vers les cours d'eau très nombreux de cette région montagneuse les éléments fertilisants du sol, notamment la chaux et la magnésie. La terre s'appauvrit ainsi très vite et on doit y remédier par l'apport d'amendements calcaires. Ces amendements n'ont jamais ou à peu près jamais été appliqués dans le comté de Gaspé-Ouest. Ce ne sont pourtant pas les dépôts de pierre calcaire ni les lacs de marne qui manquent, car on en rencontre un peu partout sur le littoral de la péninsule.

GASPE-OUEST - 1931

POPULATION, tenure et état de la terre

POPULATION RURALE

Occupants du sol

Superficie de la terre occupée

ETAT DE LA TERRE OCCUPEE (en acres)

En friche

Défrichée

Total Sur les fermes Non sur les fermes (acres) Total En culture Jachère Pâturage Total En forêt Pâturage naturel Marécage

CHRISTIE	519	308	211	40	7,575	1,387	987	70	309	6,188	4,771	560	857
DUCHESNAY	337	254	83	35	4,447	1,381	951	...	390	3,066	2,765	...	301
STE-ANNE-des-MONTS	2445	1240	1205	172	24,272	9,423	5933	243	3114	14,849	14,345	37	467
ST-JOACHIM-de-TOURELLE	1253	654	599	100	9,399	2,785	1948	35	765	6,614	6,233	10	371
STE-MADELEINE-de-LA-RIVIERE-MADELEINE	674	303	371	54	5,887	1,779	894	5	825	4,108	2,772	156	1180
ST-MAXIME-du-MONT-LOUIS	1474	1012	462	142	17,040	5,046	2673	24	2291	11,994	9,963	530	1501
ST-NORBERT-du-CAP-CHAT	1401	1124	277	143	23,534	11,004	5455	4	5435	12,530	11,816	16	698

TOTAUX: 8103 4895 3208 686 92,154 32,805 18841 381 13129 59,349 52,665 1309 5375

b) Engrais de ferme

Les terres manquent aussi d'engrais. Le fumier de ferme n'est pas assez suffisant; il est d'ailleurs, d'une façon générale, mal conservé et mal employé. ce qui entraîne des résultats plutôt médiocres. Cet engrais est employé à raison de $\frac{1}{2}$ à 2 tonnes à l'acre, en moyenne.

c) Engrais de mer

Les engrais de mer, c'est-à-dire le varech et le poisson, sont employés en quantité insignifiante. Les engrais de poisson surtout tendent de plus en plus à disparaître. Quant au varech, son emploi donne aussi des résultats très médiocres à cause des mauvais procédés d'application. On l'épand tout simplement sur le sol où il sèche alors qu'on devrait le laisser d'abord fermenter pendant quelques jours et ensuite l'enfouir.

d) Engrais chimiques.

Les engrais chimiques sont très peu en usage. La quantité employée se résume en moyenne à une fraction infime de tonne à l'acre.

e) Egouttement des terres.

Malgré une topographie accidentée qui facilite l'égouttement naturel des terres, l'assainissement de celles-ci laisse souvent à désirer. Cela provient de l'absence ou de la mauvaise exécution de travaux d'égouttement sur les propriétés. Rares sont les cultivateurs qui creusent des fossés sur leurs terres. Ce manque d'assainissement se remarque surtout sur les terres de Ste-Anne-des-Monts, puis de Mont-Saint-Pierre et de l'Anse-Plou-rouse dans la municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis.

Production végétale

En général, les fermiers ne pratiquent sur leurs terres aucun système sérieux de rotation. La technique agricole n'est guère avancée. Par habitude plutôt que par principe, on fait suivre un cycle quelconque aux diverses productions végétales. Des erreurs et des tâtonnements dans ce domaine, il résulte que les rendements sont inférieurs à ce qu'ils pourraient être, ce qui rend l'exploitation peu rémunératrice.

A) Grandes cultures

Les étendues en grande culture ont très peu augmenté depuis le recensement de 1931.

Le foin cultivé arrive au premier rang avec des superficies beaucoup plus grandes que celles des autres cultures; cette plante, à elle seule, couvre dans tout le comté une étendue aussi grande que toutes les autres plantes réunies, soit à peu près 10,000 acres. Le rendement moyen est d'environ 1 tonne à l'acre. Seules, les municipalités de Saint-Norbert-du-Cap-Chat et de Sainte-Anne-des-Monts produisent assez de foin pour répondre aux besoins du marché local; elles en exportent même sur la Côte nord. Quant aux autres municipalités, leur production est trop faible pour subvenir à l'alimentation des chevaux de chantier.

L'avoine vient en second lieu avec une superficie totale de 6,000 acres et un rendement moyen variant d'une municipalité à l'autre de puis 20 boisseaux jusqu'à 25 boisseaux à l'acre. Quelques municipalités, en particulier Saint-Norbert-du-Cap-Chat, Ste-Anne-des-Monts et St-Maxime-du-Mont-Louis, outre qu'elles produisent assez d'avoine pour les besoins locaux, réussissent à vendre une partie de leur production sur le marché local des chantiers ou sur la Côte nord. Quant aux autres municipalités, cette culture répond à peine à leurs propres besoins.

SUPERFICIES ET RENDEMENTS DES PRINCIPALES CULTURES

DU COMTE DE GASPE-OUEST POUR L'ANNEE 1930

MUNICIPALITES	Blé		Orge		Avoine		Pois secs		Pommes de terre		Mil et trèfle		Jardins potagers \$..
	acres	boiss.	acres	boiss.	acres	boiss.	acres	boiss.	acres	boiss.	acres	boiss.	
CHRISTIE	10	160	22	364	292	7,735	22	282	50	5,044	465	683	665
DUCHESNAY	13	137	31	559	204	4,624	21	143	53	5,189	521	373	765
STE-ANNE-des-MONTS	160	1,831	173	3,140	1,637	40,613	54	513	298	29,837	3,063	2,843	3,711
ST-JOACHIM-de-TOURELLE	13	235	47	1,000	405	9,649	17	274	94	11,399	1,310	900	2,048
STE-MADELEINE-de-la-RIVIERE-MADELEINE	16	289	13	189	294	8,730	19	209	69	6,960	379	265	1,145
ST-MAXIME-du-MONT-LOUIS	40	856	95	1,554	957	21,549	36	469	196	23,850	1,043	987	1,393
ST-NORBERT-du-CAP-CHAT	97	1,276	113	2,393	1,505	36,988	27	360	234	23,425	2,346	2,763	2,760
TOTAUX:	349	4,784	494	9,199	5,294	129,888	196	2,250	994	105,704	9,127	8,814	12,487

La pomme de terre occupe le troisième rang; la superficie totale enssemencée en cette culture est d'environ 775 acres. Le rendement moyen à l'acre est très variable d'une municipalité à l'autre et d'une année à l'autre. En ces dernières années, ce rendement fut aussi bas que 100 boisseaux et n'a pas dépassé 175 boisseaux à l'acre. Toutes les municipalités, sauf Christie et Duchesnay, vendent de 20 à 35% de leur production en pommes de terre sur le marché local ou sur les chantiers. Malheureusement, la production ne suffit à alimenter même ces marchés. Il est regrettable que les cultivateurs ne comprennent pas les avantages que présente cette culture dans la région.

Quant au blé et aux autres céréales, les superficies sont insignifiantes par comparaison avec les autres plantes. Ces cultures ne produisent pas assez pour répondre même aux besoins des cultivateurs. Ces derniers achètent un fort pourcentage de la farine qu'ils consomment et des moulées alimentaires pour les bestiaux. Le blé et les autres grains récoltés par les cultivateurs et moulus dans les différentes mouneries du comté rapportent au total environ 20,000 minots de farine par année; or les importations annuelles de farine pour consommation humaine se chiffrent à 40,000 minots environ, sans tenir compte des importations de moulées alimentaires.

En résumé, seules les cultures de foin, d'avoine et de pommes de terre ont une importance relative dans l'agriculture du Comté de Gaspé-Ouest; encore seraient-elles susceptibles de se développer, surtout celles des pommes de terre, puisque actuellement elles ne suffisent pas aux besoins de la région. Quant aux autres cultures, on ne peut les développer assez pour qu'elles suffisent à la consommation locale, car les étendues de terre vraiment propres à l'agriculture sont trop petites. Cependant, en utilisant tout le sol qui se prête à la culture, puis en améliorant la technique, et par le fait même les rendements, on pourrait réduire de façon sensible les importations de certaines denrées pour l'alimentation. Le véritable problème agricole dans Gaspé-Ouest consiste surtout, nous semble-t-il, à augmenter la production horticole. Nous y reviendrons plus loin.

B) Pâturages

D'après les informations que nous avons recueillies, les étendues consacrées aux pâturages en rotation n'ont pratiquement pas varié depuis 1931. Cette année-là, elles étaient de 5,435 acres à St. Norbert-du-Cap-Chat, de 3,114 à Ste. Anne-des-Monts, de 765 à St. Joachim-de-Tourelle, de 309 à Christie, de 390 à Duchesnay, de 2,821 à St. Maxime-du-Mont-Louis, et de 981 à Ste-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine.

Les cultivateurs de Gaspé-Ouest n'ont pas fertilisé les pâturages ces dernières années. Quelques fermiers seulement de Saint-Norbert-du-Cap-Chat et de Ste-Anne-des-Monts ont inauguré cette pratique au cours de l'année 1937. La saison n'était pas assez avancée lors de notre passage pour nous permettre de constater les résultats de cet essai. En général, toutefois, ces pâturages semblaient plutôt médiocres.

C) Cultures maraîchères et fruitières.

La culture maraîchère proprement dite ne se pratique dans aucune des municipalités du comté de Gaspé-Ouest. On ne compte dans Saint-Norbert-du-Cap-Chat et Ste-Anne-des-Monts que quelques jardins de famille très petits et très mal entretenus (environ 40 acres en tout dans ces deux municipalités comptant au delà de 300 cultivateurs). On y cultive un peu de carottes, de choux et de navets, qui sont rapidement écoulés sur le marché local. La route nationale, dans cette région, est sillonnée de camionneurs de l'extérieur qui viennent y vendre des produits horticoles. La plupart des cultivateurs achètent les légumes nécessaires à leur alimentation.

L'horticulture présenterait dans Gaspé-Ouest des avantages indéniables. Les étendues propres à la culture sont très restreintes et se prêtent mal au développement de la "grande culture." Cette dernière ne peut pas être la principale ressource de l'économie rurale du comté. L'agriculture, dans le comté de Gaspé-Ouest, n'est pas suffisante à elle seule pour faire vivre les familles. Elle n'apportera toujours aux cultivateurs qu'un très faible revenu-argent, précisément à cause du peu d'étendue de terre cultivable et surtout de l'éloignement des marchés; il faut donc orienter la

production agricole en fonction de l'alimentation domestique. Lorsqu'on aura amené les occupants du sol à mieux cultiver leurs terres, de façon à obtenir de meilleurs rendements, et qu'on aura agrandi un peu les superficies consacrées à certaines cultures, on aura obtenu ici le maximum de développement pratique en ce qui concerne la grande culture. Mais il n'en est pas ainsi des jardins de famille.

Il paraît raisonnable d'affirmer que tous les cultivateurs de Gaspé-Ouest pourraient produire sur leurs terres tous les légumes nécessaires à leurs propres besoins et pour répondre à la demande du marché local. Le climat se prête avantageusement à la culture des carottes, des choux, des navets, du céleri, de la laitue, des oignons, des pois verts, des fraises et des framboises cultivées. Nous insistons sur ces deux derniers produits à cause de l'intérêt qu'ils présentent, même pour la vente sur les marchés extérieurs. En effet, à cause de la date tardive de leur maturité, ils arriveraient sur les marchés alors que ces fruits sont complètement disparus.

Il faudrait que chaque cultivateur de ce comté possède au moins 2 acres en cultures maraîchères (jardins de famille).

Quant à la production fruitière, elle se résume à peu près à rien dans la région. Saint-Norbert-du-Cap-Chat possède quelques vergers récents de 4 ans, environ, 1,000 pommiers en tout; on compte une centaine de ces derniers à Saint-Maxime-du-Mont-Louis. C'est là tout ce qu'on relève en arbres fruitiers dans le comté de Gaspé-Ouest.

D) Produits de l'érable

Les municipalités de Saint-Norbert-du-Cap-Chat, Ste-Anne-des-Monts et Christie possèdent quelques érablières. Ces dernières rapportent annuellement en valeur environ \$30 à \$35 chacune aux fermiers qui les possèdent. Ajoutons qu'on n'entaille annuellement que le quart des érables, faute d'outillage. L'exploitation de ces érablières constituerait une source de revenus appréciable si elle était faite suivant les méthodes modernes.

Production animale

La production des grandes cultures dans le comté de Gaspé-Ouest est destinée presque exclusivement à l'alimentation du bétail. En effet, seules les municipalités de Saint-Norbert-du-Cap-Chat et de Ste-Anne-des-Monts vendent une partie de leurs récoltes sur la Côte nord du Saint-Laurent. Tout le reste de la production végétale sert à l'alimentation locale des animaux. Encore, cette production est-elle insuffisante si l'on en juge par les importations de moulées alimentaires dans le comté. De la pauvreté de la production végétale résulte l'insuffisance de la production animale.

Le chiffre des importations de viandes s'élève annuellement à près de 280,000 livres pour les huit municipalités du comté de Gaspé-Ouest (y compris la municipalité du village de Cap-Chat).

Ce sont les caractéristiques de l'élevage que nous signalons dans les paragraphes qui suivent.

a) Chevaux

Le comté de Gaspé-Ouest compte actuellement en tout environ 950 chevaux; c'est une très faible augmentation depuis 1931. La plupart des chevaux sont employés aux travaux de la ferme et des chantiers. On pratique très peu cet élevage et presque tous les sujets sont importés de l'Ouest canadien. L'élevage du cheval comporterait cependant plusieurs avantages. Les bêtes qu'on importe sont pour la plupart des sujets croisés canadiens, animaux médiocres qu'on achète à des prix trop élevés. L'élevage du percheron serait ici recommandable vu que les travaux des chantiers réclament un bon cheval de trait.

BETAIL DU COMTE DE GASPE-OUEST

POUR L'ANNEE 1931

Municipalité	BETES A CORNES				VOLAILLES		
	Che- vaux	Vaches en lactation ou en gestation	Autres	Mou- tons	Porcs	Poules et poulots	Aut- tres.
Christie.....	52	30	176	336	144	1,089	3
Duchesnay.....	37	56	90	139	83	952	8
Sto-Anno-des-Monts	238	461	737	1,814	588	5,317	50
St-Joachim-de-Tou- rolle.....	106	142	225	579	242	1,946	...
Sto-Madelaine-de-la Riviere-Madelaine.	54	62	126	213	64	1,444	16
St-Maxime-du-Mont- Louis.....	125	181	318	808	436	3,582	29
St-Norbert-du-Cap- Chat.....	254	543	793	1,551	761	4,940	47
	866	1,475	2,465	5,460	2,318	19,270	153

Actuellement, seules les deux municipalités de Saint-Norbert-du-Cap-Chat et de Sainte-Anne-des-Monts possèdent chacune deux bons étalons reproducteurs.

b) Bovins

D'après le recensement fédéral, le nombre des bovins, dans les municipalités du comté de Gaspé-Ouest, s'élevait en 1931 à 3,940, dont 1.475 vaches laitières et 2,465 autres bêtes à cornes comprenant des taureaux, des veaux et des bouvillons de boucherie. Le dernier chiffre n'a guère varié depuis. Quant aux vaches laitières, le troupeau s'est enrichi d'environ 275 têtes. Il est important de noter que les municipalités de Saint-Norbert-du-Cap-Chat et de Sainte-Anne-des-Monts possèdent à elles seules environ 1,230 vaches laitières sur un total de 1,750 pour tout le comté. C'est-à-dire qu'il ne reste plus que 520 vaches environ pour les cultivateurs établis dans les cinq autres municipalités du comté. Un cas typique est celui de la municipalité de Christie qui ne compte même pas en moyenne une vache par famille de cultivateurs.

Sauf dans Saint-Norbert-du-Cap-Chat, Sto-Anne-des-Monts et parfois Saint-Joachim, on abat les bovins à peu près exclusivement pour les besoins de la famille. Les cultivateurs de ces trois municipalités en vendent annuellement un certain nombre sur le marché local, sur les chantiers ou sur la Côte nord.

Quant à l'industrie laitière, elle n'existe que dans les municipalités de St-Norbert-du-Cap-Chat et de Sto-Anne-des-Monts. Partout ailleurs, le lait est consommé en nature dans les familles. Quelques ménagères fabriquent le beurre à la maison. Chacune de ces localités possède une boulangerie. La production totale de ces fabriques est d'environ 20,000 livres de beurre par année. Cette production est très faible si on la compare avec la consommation locale, qui est d'environ 60,000 livres par année. C'est dire que dans les trois municipalités de Cap-Chat (village), de Saint-Norbert-du-Cap-Chat et de Sto-Anne-des-Monts, on importe annuellement environ 40,000 livres de beurre, soit le double de ce que l'on produit localement. Il serait d'une importance capitale pour l'économie rurale de cette région, que les cultivateurs comprennent la nécessité de développer davantage l'industrie laitière. La première chose à faire pour obtenir un tel résultat, c'est d'améliorer les cultures et les pâturages.

c) Porcs

L'élevage du porc ne s'est guère amélioré depuis 1931; on note une augmentation d'à peine 300 sujets, puisque l'on compte maintenant (1937) près de 2,600 têtes. Les sujets élevés comportent des bêtes de race Yorkshire et Chester White, type à bacon et à lard gras. Dans la plupart des municipalités du comté, les cultivateurs élèvent le porc presque exclusivement pour l'usage domestique. Le porc est la base de l'alimentation des familles de ce comté. Dans les deux municipalités de Saint-Norbert-du-Cap-Chat et de Sainte-Anne-des-Monts, les cultivateurs vendent presque les 2/3 des porcs élevés aux commerçants locaux ou sur le marché des chantiers. Aucune des autres municipalités ne réussit à répondre à la demande du marché local.

d) Moutons

L'élevage de ce bétail, qui constituait en 1931 une source très appréciable de revenus pour les cultivateurs du comté de Gaspé-Ouest, ne rapporte plus que quelques dollars aux fermiers de Saint-Norbert-du-Cap-Chat et de Sainte-Anne-des-Monts. Le troupeau comprenait en 1931 près de 5,500 moutons, dont 3,360 pour les deux municipalités ci-haut mentionnées; ce nombre a diminué depuis dans des proportions considérables.

Le prix de l'agneau a commencé à baisser sur les grands marchés après 1931. A la chute des cours se sont ensuite ajoutés les ravages causés par les parasites internes et par les chiens autant de facteurs qui ont contribué au déclin de cet élevage. Celui-ci serait pourtant très avantageux pour le comté. En effet, on y trouve de nombreux pâturages impropres à de meilleures fins et qui se prêteraient très bien à l'élevage du mouton. De plus, le prix de l'agneau est devenu très rémunérateur sur le marché de Montréal depuis 2 ans. Le marché local dans chaque municipalité serait d'ailleurs très bon pour la laine autant que pour la chair. L'accroissement de cet élevage pourrait également favoriser le développement de l'industrie familiale des arts domestiques.

e) Volailles

L'aviculture est très peu développée dans le comté de Gaspé-Ouest. On n'y trouve (1937) aucun couvoir coopératif. Les cultivateurs ne gardent qu'un très petit nombre de volailles dont la chair et les oeufs sont consommés par la famille. Plusieurs obstacles se sont jusqu'ici opposés au développement de cette industrie. Pour ne parler que des principaux, signalons le manque de connaissances techniques, l'insuffisance des grains d'alimentation et l'indifférence des cultivateurs.

Cet élevage pourrait être développé au moins pour répondre à la demande du marché local. A Saint-Norbert-du-Cap-Chat et à Sainte-Anne-des-Monts, il pourrait constituer pour les cultivateurs une assez bonne source de revenus.

Producteurs spécialisés

Le comté de Gaspé-Ouest ne compte aucun véritable producteur spécialisé. On relève dans Saint-Norbert-du-Cap-Chat et Sainte-Anne-des-Monts 13 éleveurs d'animaux à fourrure possédant au total environ 300 bêtes. Il y a en plus à Sainte-Anne-des-Monts une couple d'éleveurs de moutons. Mais il est bon de remarquer que même ces producteurs ne possèdent pas de véritables fermes d'élevage; ils pratiquent leur spécialité tout en s'occupant de l'exploitation agricole générale.

Marchés

L'éloignement des marchés est une des causes qui ont retardé le développement de l'agriculture dans le comté de Gaspé-Ouest. Cependant, si les cultivateurs peuvent difficilement atteindre les grands marchés, ils ont à leur portée le marché local des hôtelleries et des villages, celui des chantiers et même celui de la Côte Nord. Ce dernier marché est susceptible de devenir de plus en plus important. Or, ainsi que nous l'avons vu dans les pages qui précèdent, la production végétale et la production animale ne répondent même pas à la demande de ces marchés, qui seraient très bons surtout pour les pommes de terre et les légumes.

Les seuls produits écoulés sur le marché de Montréal sont les agneaux, qui sont vendus vivants.

Occupations complémentaires

A) Pêche

Cette industrie ne se pratique plus aujourd'hui que par un petit nombre de familles. Elles en retirent un revenu variant entre 5 et 40% de leur revenu total. On les rencontre surtout dans les municipalités de Saint-Joachim-de-Tourelle, Duchesnay, Saint-Maxime-du-Mont-Louis et Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine.

B) Exploitation forestière

L'exploitation forestière est sans contredit la principale source de revenus dans l'ensemble du comté. Parmi eux, il en est qui coupent annuellement sur la partie encore boisée de leurs terres une certaine quantité de bois de commerce et de bois de chauffage. En outre, la plupart des cultivateurs ou de leurs fils s'engagent comme bûcherons pendant les 4 mois d'hiver dans les chantiers des grandes compagnies forestières.

Revenus moyens de la ferme

Il peut paraître étrange de parler de revenus de la "ferme" quand l'exploitant d'un lot tire des chantiers de bois, du travail dans les scieries ou de l'exploitation des ressources ligneuses de sa terre un revenu bien supérieur à celui qu'il obtient de la culture proprement dite. C'est pourtant le cas dans Gaspé-Ouest. Là plus que partout ailleurs dans la Gaspésie, le propriétaire d'un lot ne peut vivre sans les revenus-argent que lui procure la forêt d'une manière ou d'une autre. Celle-ci fournit aux familles du comté plus de la moitié de leurs revenus. De fait, sauf à Saint-Norbert-du-Cap-Chat, à Sainte-Anne-des-Monts et à Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine, elle forme partout la principale source de revenus. Nulle part elle ne paraît fournir moins du tiers du revenu global.

Quant à l'agriculture proprement dite, elle fournit un peu plus de 40% du revenu-argent. Le chiffre du revenu moyen tiré de cette occupation est toutefois considérablement relevé par ceux des municipalités de Saint-Norbert-du-Cap-Chat et de Sainte-Anne-des-Monts, où elle procure environ 60% du revenu total. Ailleurs, sa contribution au revenu familial ne dépasse pas 30%. Elle est même nulle à Christie et à Duchesnay.

Pour les familles de Gaspé-Ouest, la pêche ne représente pas 5% du revenu moyen. On peut estimer à \$540 le revenu-argent global de la ferme. Il est évident qu'avec un tel revenu, les fermiers du comté de Gaspé-Ouest ne peuvent s'acquitter que difficilement de leurs nombreuses obligations comprenant l'entretien de leurs familles et de leurs terres, les taxes, les contributions monétaires à l'église et les répartitions légales. Ces derniers impôts surtout sont parfois très élevés. Dans Sainte-Anne-des-Monts et Saint-Norbert-du-Cap-Chat, chaque famille de cultivateurs doit verser annuellement en moyenne au delà de \$100 afin d'assurer le maintien du culte et payer l'intérêt sur la dette d'église.

Il faudrait évidemment que les cultivateurs s'occupent davantage de leur terre pour augmenter leur revenu-argent en vendant plus de produits. Ils pourraient alors restreindre leurs achats à l'extérieur et diminuer d'autant leurs obligations.

Achats des municipalités

Dans chaque municipalité, la plupart des cultivateurs achètent individuellement chez les marchands locaux les articles destinés à la ferme: moulées alimentaires, grains de semence, insecticides, ficelles

d'engravage, tôle, fils à clôture, etc. Quelques-uns vont eux mêmes acheter ces articles dans les grands centres, en dehors de la région. Les achats collectifs sont très rares.

Quant aux denrées et articles destinés à l'alimentation et au vêtement, on en importe chaque année un volume imposant. Parmi ces denrées, mentionnons surtout la farine, les viandes, les légumes, le beurre, les pommes de terre, que l'agriculture locale devrait fournir en entier, sauf la farine et peut-être les viandes, -- puis les fruits, les oeufs, les tissus, les toiles, les étoffes et flanelles, le tricot, etc.

Grouperment coopératif et association professionnelle

Le mouvement coopératif est inexistant dans le comté de Gaspé-Ouest. Pour ce qui regarde les cinq municipalités comprises entre St-Joachim-de-Tourelle et Ste-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine, le volume des affaires n'est pas suffisant pour justifier l'organisation de sociétés coopératives. Mais en ce qui concerne les deux municipalités de St-Norbert-du-Cap-Chat et Ste-Anne-des-Monts, l'absence de coopération a certainement nui au progrès de l'agriculture.

Quant aux associations agricoles, nous devons d'abord signaler la Société d'Agriculture, fondée en 1865 et groupant 425 membres dans tout le district électoral de Gaspé-Nord. Chaque municipalité possède aussi un Cercle Agricole. On relève également un Cercle de jeunes éleveurs à Saint-Norbert-du-Cap-Chat, un Cercle de fermières à Ste-Anne-des-Monts et un Cercle de l'U. C.C. à Saint-Joachim-de-Tourelle. Ces divers organismes semblent fonctionner assez bien.

Il n'y a dans tout le comté qu'une seule Caisse populaire, fondée à Saint-Joachim-de-Tourelle en 1930. En 1935, elle groupait 83 sociétaires et comptait 58 déposants et 10 emprunteurs. L'établissement de Caisses populaires à Saint-Norbert-du-Cap-Chat et à Sainte-Anne-des-Monts serait certainement de nature à aider les cultivateurs.

L'individualisme et l'absence de chef sont les principaux facteurs qui nuisent au développement de l'association professionnelle dans le comté.

CONCLUSION

Les deux municipalités de Saint-Norbert-du-Cap-Chat et de Ste-Anne-des-Monts se rattachent assez bien, au point de vue de l'importance de l'agriculture dans l'économie générale, à celles du comté voisin de Matane. Quant aux cinq autres municipalités rurales du comté de Gaspé-Ouest, l'agriculture ne pourra toujours y jouer qu'un rôle secondaire, cependant indispensable.

En somme, dans Gaspé-Ouest, l'agriculture souffre de certains retards dus surtout à l'absence de connaissances techniques. Il nous semble donc urgent d'y adopter le plus tôt possible un programme de rénovation agricole qui comporterait les grandes lignes suivantes:

- A - Amélioration des terres par l'emploi d'amendements calcaires et d'engrais chimiques.
- B - Amélioration des cultures par une bonne direction technique et agrandissement de certaines étendues par le défrichement, afin de réduire le chiffre des importations de denrées agricoles.
- C - Développement intensif de la culture des jardins de famille pour répondre aux besoins de la consommation domestique et à la demande des marchés locaux.
- D - Amélioration du bétail par une meilleure alimentation et l'introduction de bons reproducteurs.

COLONISATION

Jusqu'à tout récemment, la péninsule n'a été colonisée que sur son pourtour. La population s'est d'abord fixée au littoral afin d'avoir facilement accès à la mer, car l'agriculture n'a été jusqu'ici qu'un complément à la vie économique de cette population qui a toujours vécu de pêche et d'exploitation forestière. Ce n'est que depuis quelques années que les vieilles paroisses s'étendent vers l'intérieur. La crise, qui s'est manifestée par l'arrêt de l'exploitation forestière en 1930 et la mévente du poisson depuis quelques années, a hâté le mouvement de colonisation en Gaspésie. L'agriculture semble prendre une place plus importante dans l'économie de cette région. Ce sont les caractéristiques de cette colonisation, dans le comté de Gaspé-Ouest, que nous exposons dans le présent chapitre.

Lieux colonisés.

En contre-bas de l'axe montagneux des Shickshocks s'étendent de part et d'autre de la péninsule des plateaux favorables à la colonisation. C'est ce que M. Raoul Blanchard explique et appelle la pénéplaine néogène. Elle se trouve à des altitudes différentes selon qu'on observe celle-ci du côté nord ou du côté sud de la péninsule. Du côté nord, la partie qui nous intéresse présentement, la pénéplaine se termine brusquement sur la mer par des falaises de 800 à 1,000 pieds; ailleurs on l'escalade par des gradins ou terrasses, à forte pente.

Toutes les terres à coloniser ne se trouvent pas cependant au sommet de la pénéplaine néogène, d'accès actuellement difficile. Il reste exceptionnellement des terrasses du littoral et des fonds de vallées. Ce sont ces terrasses et ces fonds de vallées qu'on a commencé d'ouvrir à la colonisation.

Le comté municipal de Gaspé-Ouest ne comprend pas tout le littoral nord de la péninsule, mais seulement la partie située à l'ouest de la municipalité de Grande-Vallée. Les trois paroisses principales de ce comté ont chacune leur colonie dans l'hinterland: St-Octave-de-l'Avenir est la colonie de Cap-Chat; St-Bernard-des-Lacs est la colonie de Ste-Anne-des-Monts; l'Enfant-Jésus-de-Tourelle est la colonie de St-Joachim-de-Tourelle.

Celle qui a progressé le plus rapidement est sans contredit la première, qui fut érigée en paroisse religieuse en 1936. Elle déborde le canton Cap-Chat, et s'étend vers le sud-ouest dans le canton Romieu du comté de Matane; vers le sud-est dans le canton Courcelotte, au pied de la masse imposante des Shickshocks.

Lors du passage des enquêteurs, la colonie Lefrançois, située près du Lac-au-Diable dans le canton Lefrançois, derrière la municipalité de Ste-Madeleine-de-la-rivière-Madeleine, comptait 6 familles (34 personnes). Nous avons appris par la suite que cette colonie a été déclarée non viable et que tous les lots ont été fermés.

Problèmes.

La colonisation dans le comté de Gaspé pose plusieurs problèmes que doivent envisager ceux qui ont la direction matérielle de ces paroisses. Nous nous en tiendrons aux problèmes généraux d'ordre économique.

Les territoires en voie de colonisation offrent deux ressources fondamentales; le sol et la forêt. Elles doivent être exploitées simultanément, car l'agriculture à elle seule ne peut pas suffire en Gaspésie.

Examinons successivement les problèmes que présentent l'agriculture et l'exploitation forestière.

a) Agriculture

Il ne faut pas s'attendre à trouver en Gaspésie, surtout dans les régions nouvellement colonisées que nous étudions présentement, une agriculture florissante. Le manque de tradition, l'éloignement des marchés, la médiocrité du sol, et les accidents du relief font de l'agriculture en général, un mode de vie complémentaire. C'est un type d'exploitation mixte unissant la culture de quelques céréales, du foin, parfois des légumes et des pommes de terre.

Le peu de prospérité de l'agriculture sur le littoral, le long de la route nationale et à proximité des quais de la côte, n'est pas de nature à inciter les colons à ce genre de vie. Cependant, la plupart des colons que nous avons interrogés sur ce sujet nous ont paru encouragés, malgré l'énormité que présente la tâche du défrichement.

Le problème fondamental que pose la colonisation en Gaspésie est la transformation en agriculteurs et travailleurs forestiers de pêcheurs découragés et d'agriculteurs médiocres du littoral. Transformation pénible, longue peut-être, et qui a certainement besoin d'un appui officiel. Il faudrait un chef actif à la tête de chaque colonie ou groupe de colonies. Ce chef, qui devrait être un agronome bien qualifié, montrerait dès le début aux colons les meilleures méthodes de culture; il veillerait à ce que le petit troupeau d'animaux domestiques de la colonie ne soit pas composé de sujets bâtards et rachitiques comme ceux qu'on voit dans les champs du littoral; il dirigerait l'exploitation de la terre en vue d'une culture intensive, sans toutefois épuiser le sol. La superficie de 50 acres par propriété nous paraît suffisante, mais il faudrait que toute cette superficie soit susceptible d'être mise en culture. Les paroisses nouvelles ont intérêt à ne pas trop s'étendre, à ne pas trop empiéter sur la forêt.

b) Exploitation forestière

La première récolte du colon sur son lot est une récolte ligneuse. Il faut, en effet, défricher avant de cultiver. La forêt est belle dans la région que nous étudions présentement; elle renferme en grande quantité du bois de sciage et du bois à pâte. Ces bois se vendent bien; les scieries sont nombreuses. Le bois se transporte par camion et s'expédie par bateau.

Le besoin le plus pressant pour les colonies nouvelles, c'est donc d'être reliées à la côte par des routes carrossables pour les camions. Au moment de leur passage, les enquêteurs ont trouvé les routes des colonies de Gaspé-Ouest dans un état pitoyable. Une de ces colonies abritait déjà cependant une population de près de 1,200 âmes. Il faudrait, nous semble-t-il, que les routes d'une colonie soient construites même avant que l'attribution des lots soit faite.

Mais le problème essentiel que pose la colonisation gaspésienne est celui-ci: il faut que les colons bénéficient d'une exploitation forestière permanente. Il doit être possible de créer sur les terres de la Couronne des réserves forestières dont l'exploitation serait confiée aux municipalités, sous l'étroite surveillance d'un chef forestier. L'exploitation serait réservée à la saison d'hiver pour ne pas nuire aux travaux agricoles. Les colons comprendraient vite, croyons-nous, qu'il est de leur intérêt de sauvegarder la forêt, de l'exploiter rationnellement, de la considérer comme un champ qu'on cultive et non comme une mine qui ne se renouvelle pas.

0
0 0

Tels sont rapidement exposés, les problèmes généraux que présente la colonisation dans le comté municipal de Gaspé-Ouest. Quant à ceux d'ordre particulier, ils sont exposés dans les monographies des colonies.

Conclusions

Pour conclure, résumons ici les suggestions que nous soumettons pour résoudre les problèmes généraux de la colonisation dans Gaspé-Ouest:

1^o. Relier les centres de colonisation à la route nationale par des voies carrossables, construites avec un outillage moderne;

2^o. Favoriser l'adaptation des nouveaux colons en leur donnant un chef de colonie compétent;

3^o. Créer des réserves forestières communales, exploitables d'une façon permanente par les colons.

PECHERIES

L'industrie de la pêche est à peu près inexistante aujourd'hui dans le comté municipal de Gaspé-Ouest. Les pêcheries gaspésiennes ne commencent réellement qu'à Grande-Vallée, dans le comté de Gaspé-Est. Autrefois, le poisson pénétrait plus avant dans le golfe et dans l'estuaire du St-Laurent. C'est toutefois depuis une vingtaine d'années surtout qu'on se plaint de la rareté relative du poisson, particulièrement de la morue. On l'attribue généralement à la présence des marsouins, mais il semble que les causes véritables de cette raréfaction soient beaucoup plus complexes. Nous reviendrons un peu plus longuement là-dessus dans notre rapport d'ensemble sur les pêcheries de la Gaspésie.

Comme les districts de pêche établis sur la côte nord de la péninsule ne correspondent pas aux limites des comtés municipaux, nous ne pouvons donner ici la statistique des prises et de leur valeur pour le comté municipal de Gaspé-Ouest. Il ressort toutefois des renseignements que nous avons recueillis au cours de notre travail l'été dernier (1937), que l'industrie de la pêche occupe une place très secondaire dans l'économie de ce comté. En effet, sur une population de plus de 11,000 habitants, elle occupe moins de 400 personnes, réparties dans 150 familles. Celles-ci ne retirent de la pêche qu'un revenu brut moyen de \$100 à \$125 par année, et plus de la moitié n'en obtiennent pas 10% de leurs revenus. D'ailleurs, cette occupation fournit rarement plus de 40% du revenu des meilleurs pêcheurs. Cela explique pourquoi la plupart des pêcheurs sont en même temps bûcherons ou agriculteurs, qu'ils pratiquent même parfois ces deux métiers.

Les principaux poissons pris dans le comté sont, par ordre d'importance, la morue, le hareng et le saumon. Celui-ci se rencontre avec la truite dans les rivières Cap-Chat et Madeleine où les droits sont affermés à des clubs.

Il n'y a aucun établissement de préparation du poisson dans le comté. Tout le poisson est vendu frais à la Compagnie de Transport du Poisson de Gaspé, dont les camions parcourent quotidiennement les centres de pêche de la côte nord de la péninsule depuis Rivière-au-Renard jusqu'à Matane. Le poisson est préparé à ce dernier endroit. Le seul entrepôt frigorifique du comté est celui que le gouvernement provincial maintient à Rivière-Madeleine pour la conservation de la boétie. On n'en a guère besoin d'autres grâce au service rapide et régulier qu'offre la Compagnie de Transport du Poisson de Gaspé Ltée.

Les problèmes que soulève l'industrie de la pêche dans le comté sont les mêmes que pour l'ensemble de la péninsule. Ils feront l'objet d'un rapport spécial.

INDUSTRIE FORESTIÈRE

L'industrie forestière représente la principale source de revenu pour la population du comté de Gaspé-Ouest, exception faite des municipalités de Cap-Chat et Ste-Anne-des-Monts où l'agriculture est plus développée. Ces dernières municipalités retirent tout de même de l'exploitation forestière une forte proportion de leurs revenus. Cap-Chat est en effet le principal centre forestier du comté, et nombre de ses agriculteurs négligent parfois la culture de la terre pour se livrer au travail du bois.

Au total, l'industrie forestière du comté occupe à un moment ou à un autre plus de 1,000 personnes.

La plus importante scierie du comté est celle de James Richardson & Co. Ltd., de Cap-Chat, qui produit annuellement quelque 15,000,000 p.m.p. La compagnie exploite ses propres limites dans les cantons Dalibaire, Romieu, Joffre et Faribault (comté de Matane). Elle achète aussi du bois des autres exploitants de la région. L'établissement de l'International Paper Co. Ltd. à Ste-Anne-des-Monts, actuellement fermé, est un des plus considérables du genre dans la péninsule. Les réserves forestières de la compagnie sont très étendues dans le comté et couvrent une grande partie des cantons Courcellet, Tourville, Lapotardière, Lessops, Cap-Chat, Bonnecamp, Holland, Fletcher et Sirois. Une autre grande compagnie, la Mont Louis Seignior Ltd., coupe annuellement quelque 30,000 cordes de bois dans ses limites; celles-ci couvrent, outre la Seigneurie Mont-Louis, une partie des cantons Duchesnay, Boisbuisson et Larivière. Son bois, une fois écorcé, est expédié à Ogdenburg (Etats-Unis), où la compagnie exploite une papeterie.

La Brown Corporation possède dans le comté de vastes réserves forestières qu'elle n'exploite pas. Ses limites couvrent les cantons Boisbuisson, Deslandes, Larivière, Lefrançois et Denoue.

Si on ajoute aux concessions forestières de ces compagnies, celles que détient MM. W.H. Russel (in trust) et F.W. Ross, on voit que tout l'arrière du comté est affermé à de grandes compagnies. Celles-ci n'accordent de droits de coupe aux colons ou aux petits industriels qu'à des taux prohibitifs ou presque. C'est ainsi que nombre de petites scieries ont été obligées de discontinuer leurs opérations et que plusieurs autres devront le faire dans un avenir plus ou moins rapproché, à moins que les grandes compagnies ne modifient leur attitude ou que le gouvernement n'établisse des réserves à la disposition des colons et des petites entreprises. Ce n'est qu'un des nombreux problèmes que présente l'exploitation rationnelle de la forêt gaspésienne. Ces problèmes seront étudiés dans un rapport d'ensemble sur l'industrie forestière de la péninsule.

Actuellement (1936) la production annuelle du bois dans le comté est de plus de 27,000,000 p.m.p., dont plus de 7,000,000 proviennent des lots de colons, et de 45,000 cordes de bois à pâte dont les colons fournissent 10,000 cordes. Les marchés extérieurs absorbent la totalité du bois à pâte et plus de 11,000,000 p.m.p. de bois de sciage, le reste étant vendu dans la province. On trouvera dans les tableaux suivants de plus amples renseignements sur la production des scieries, la provenance du bois utilisé, les modes de vente et les débouchés.

INDUSTRIE DU BOIS

GASPE-OUEST

PRODUCTION

MUNICIPALITES

MUNICIPALITES	P o u r e u x - m ê m e s				P o u r l e s a u t r e s							
	Sciage	Planage	Bardeaux	lattes	Bois de fuseau	Bois de pulpe	Sciage	Planage	Bar- deaux	Lattes	Bois de fuseau	Bois de pulpe
	p.m.p.	p.m.p.	p.m.p.	p.m.p.	p.m.p.	p.m.p. cdes	p.m.p.	p.m.p.	p.m.p.	p.m.p.	p.m.p.	p.m.p. cdes
CAP-CHAT	15,135,000	2,000,000	10,000	...	...	...	35,000	...	...	...	...	...
ST-OCTAVE-de-L'AVENIR (colonie)	2,150,000	...	...	...	...	...	33,000	...	...	...	...	...
STE-ANNE-des-MONTS	2,400,000	75,000	25,000	...	...	...	10,000	...	...	...	...	...
ST-BERNARD-des-LACS (colonie)	950,000	50,000	...	...	...	...	50,000	10,000	...	...	...	...
ST-JOACHIM-de-TOURELLE	395,000	...	...	...	...	...	5,000	...	...	...	...	...
L'ENFANT -JESUS-de-la TOURELLE (colonie)	550,000	...	...	...	...	...	150,000	50,000	...	...	...	...
CHRISTIE	5,005,000	...	15,000	...	50,000	...	45,000	...	...	...	...	...
DUCHESNAY	225,000	...	...	...	...	...	65,000	15,000	...	...	...	...
ST-MAXIME-du-MONT-LOUIS	20,000	20,000	...	...	...	45,000	140,000	100,000	15,000	...	...	...
STE-MADELEINE-de-la- RIVIERE-MADELEINE	20,000	20,000	6,800	...	...	...	55,000	40,000	...	...	...	...
TOTAL:	26,850,000	2,165,000	56,800	...	50,000	45,000	588,000	215,000	15,000	...	...	...

PROVENANCE DE LA MATIERE PREMIERE

GASPE-OUEST

MUNICIPALITES

	Free Hold	Terres patentées	Lots des colons	Terres de la Couronne
	p.m.p.	p.m.p.	p.m.p.	p.m.p.
CAP-CHAT	...	70,000	1,610,000	...
ST-OCTAVE-de-L'AVENIR (colonie)	...	...	2,183,000	...
STE-ANNE-des-MONTS	325,000	10,000	1,045,000	1,055,000
ST-BERNARD-des-LACS (colonie)	...	...	1,000,000	...
ST-JOACHIM-de-la-TOURELLE	...	...	130,000	270,000
L'ENFANT-JESUS-de-TOURELLE (colonie)	...	...	700,000	...
CHRISTIE	400,000	500,000	790,000	3,425,000
DUCHESNAY	140,000	50,000	100,000	...
ST-MAXIME-du-MONT+LOUIS	(35,000 cordes)	175,000	(10,000 cordes)	...
STE-MADELEINE-de-la-RIVIERE MADELEINE	...	...	81,8000	...
TOTAL:	14,365,000 p.m.p. 35,000 cordes	805,000	7,639,800 p.m.p. 10,000 cordes	4,750,000

G A S P E - O U E S TMETHODES DE VENTE

<u>MUNICIPALITES</u>	<u>Consommateur</u> p.m.p.	<u>Agents à commission</u> p.m.p.	<u>Commerce de gros</u> p.m.p.	<u>Détaillants</u> p.m.p.
CAP-CHAT	75,000	15,000,000	105,000	...
ST-OCTAVE-de-L'AVENIR (colonie)	33,000	...	2,150,000	...
STE-ANNE-des-MONTS	35,000	...	2,400,000	...
ST-BERNARD-des-LACS (colonie)	...	...	1,000,000	...
ST-JOACHIM-de-la-TOURELLE	5,000	...	395,000	...
L'ENFANT-JESUS-de-TOURELLE (colonie)	150,000	...	550,000	...
CHRISTIE	45,000	...	5,070,000	...
DUCHESNAY	65,000	...	225,000	...
ST-MAXIME-du-MONT-LOUIS	175,000	...	(45,000 cordes)	...
STE-MADELEINE-de-la-RIVIERE- MADELEINE	81,800	...	...	...
TOTAL:	664,000	15,000,000	11,895,000	

DEBOUCHES

MUNICIPALITES

	Localité	Province	Autres provinces	Marchés extérieurs
CAP-CHAT	180,000	3,750,000	...	11,250,000
ST-OCTAVE-de-L'AVENIR (colonie)	33,000	2,150,000	...	...
STE-ANNE-des-MONTS	35,000	2,400,000	...	...
ST-BERNARD-des-LACS (colonie)	...	1,000,000	...	...
ST-JOACHIM-de-la-TOURELLE	5,000	395,000	...	...
L'ENFANT-JESUS-de-TOURELLE (colonie)	150,000	550,000	...	...
CHRISTIE	45,000	5,070,000	...	...
DUCHESNAY	65,000	225,000	...	...
ST-MAXIME-du-MONT-LOUIS	175,000	...	...	45,000 cordes
STE-MADELEINE-de-la-RIVIERE-MADELEINE	81,800	...	...	...
TOTAL:	769,800	15,540,000	...	11,250,000
				45,000 cordes

GEOLOGIE ET RESSOURCES MINERALES

Depuis plus d'un siècle la péninsule gaspésienne est l'objet de recherches géologiques. Jusqu'à la découverte de gisements de plomb et de zinc dans le canton Lemieux, en 1919, les explorations se limitaient aux parties bien exposées le long de la Côte ou des cours d'eau. A la suite de cette découverte cependant, de nombreuses investigations furent faites à l'intérieur de la Gaspésie, et, aujourd'hui, les cartes géologiques publiées sur la région, couvrent plus de 1,300 milles carrés. Les nombreux travaux sur la géologie du comté de Gaspé-Ouest par M. I. Jones ont été très bien résumés dans un "Rapport sommaire sur la partie nord-centrale de la péninsule de Gaspé" (1), que nous reproduisons ici en partie.

GEOLOGIE DESCRIPTIVE

"Nous croyons, écrit M. Jones, que toutes les roches de la péninsule de Gaspé appartiennent au Paléozoïque. Bien que l'on retrouve la formation cambrienne dans quelques parties de la Gaspésie, il n'y a probablement pas de roches, dans les régions que nous avons étudiées, qui sont antérieures à la formation ordovicienne inférieure (2). Les roches les plus jeunes de cette partie de la péninsule appartiennent à la période dévonienne, mais le long de la Baie-des-Chaleurs, il y a des lits sédimentaires du système carbonifère.

-
- (1) Rapport annuel du Service des Mines de Québec pour l'année 1933, partie D.
- (2) Ceci a été écrit en 1933, c'est-à-dire avant l'exploration géologique de la région de la rivière Dartmouth en 1934. En effet, dans son rapport sur cette exploration, M. Jones signale qu'il a rencontré le long de la rivière Dartmouth une bande de terrain qui appartient en partie au cambrien et en partie à l'ordovicien. Ces roches auxquelles il attribue un âge combro-ordovicien seraient donc les plus vieilles de la région.
-

ORDOVICIEN

"Le long de la Côte Nord, et sous-jacentes à une bande qui se prolonge dans les terres sur une distance de vingt-cinq milles des rives du Saint-Laurent, les roches relèvent, en grande partie, de l'Ordovicien.

"Dans cette section, la structure consiste en séries de plis qui, apparemment, forment un anticlinorium majeur, orienté vers l'Est, à environ douze milles du Saint-Laurent. Les plus anciennes roches de la série se trouvent à l'axe de ce plissement majeur. Vers le Sud, dans la région étudiée, les lits sont inclinés presque uniformément vers le Sud, et la succession des couches plus récentes se trouve dans cette direction.

"A environ quinze milles au sud du Saint-Laurent, il y a une formation puissante de roches volcaniques basiques. Nous avons trouvé de ces roches presque aussi loin à l'Est que les lacs Mont-Louis et elles forment une bande qui se prolonge vers l'Ouest jusqu'à la vallée de la Matapédia. Dans la partie Est de la région occupée par ces roches elles forment la chaîne la plus septentrionale des montagnes Shickahock tandis que plus à l'Ouest, ces montagnes sont formées presque totalement de ces roches effusives. Il est possible que cette formation volcanique appartienne au sommet de l'Ordovicien moyen auquel on a rattaché des roches analogues, relevées en d'autres points.

"Dans la partie occidentale de la région cartographiée, il y a un gros massif de péridotite et d'amphibolite formant le mont Albert qui occupe une étendue d'environ dix-huit milles carrés. Alcock considère que l'injection de ces roches date de vers la fin de l'Ordovicien, au cours de la révolution orogénique taconique, qui donna lieu à la formation des montagnes.

"A quelques milles à l'Est de mont Albert, on trouve les massifs intrusifs de granite et de roches connexes qui constituent cette partie de la chaîne des Shickhocks connue sous le nom de monts Tabletop. Cette masse, qui est orientée Nord et Sud, a une longueur de dix milles et une largeur de quatre à cinq milles. Bien qu'elle ne traverse ici que des roches de l'époque ordovicienne, nous considérons qu'elle appartient à la même époque que les autres masses granitiques de la région qui coupent les couches du Dévonien inférieur.

SILURIEN

" Bordant l'Ordovicien, au Sud, il y a une bande relativement étroite de roches siluriennes inclinées vers le Sud. Dans la partie Ouest de la région, nous les trouvons le long de la rivière Isabelle, et aussi, plus à l'est, la bande passe juste au Sud de la rivière Madeleine où elle a environ un mille de largeur. Dans sa partie orientale, les limites de ces roches sont assez bien définies, la frontière du Nord se reconnaissant au caractère plus dérangé des couches ordoviciennes adjacentes, et la limite du Sud, par les caractéristiques des fossiles. D'après les maigres données que nous avons pu obtenir, nous croyons que le contact Silurien-Ordovicien est marqué par une faille normale avec abaissement de la paroi Sud, tandis que le contact supérieur avec le Dévonien semble indiquer une discordance. Toutefois, jusqu'ici, ces relations n'ont pas été définitivement établies.

" Les roches les plus abondantes de cette formation silurienne sont des calcaires et des phyllades, mais il y a aussi des assises assez considérables de quartzite et des lits minces de roches volcaniques acides, roses, à grain fin.

DEVONIEN

" Il y a une bande de roches du Dévonien inférieur qui s'étend vers le Sud à partir de ces roches siluriennes, sur une distance de huit milles, dans la partie occidentale de la région, et sur une largeur encore plus considérable en allant vers l'Est. Les types les plus communs sont les schistes et les calcaires, mais il y a aussi des grès et des quartzites en quantité moindre. Nous avons aussi trouvé des roches volcaniques acides et des tufs dans quelques endroits de la bande. Cette formation est plissée en anticlinaux et synclinaux. C'est dans cette bande de Dévonien inférieur que l'on a trouvé les plus importants gisements de minerai de la partie centrale de la péninsule. Les agents de minéralisation avaient probablement la même source que les magmas qui ont donné naissance au granit et aux autres roches ignées qui coupent les couches du Dévonien inférieur.

" Ces massifs d'intrusion granitique se trouvent dans les monts Tabletop, comme nous l'avons déjà dit, et en chaînes, dans la partie Nord de la bande de roches du Dévonien inférieur. Nous n'avons nulle part observé qu'ils traversaient des couches plus jeunes que ces derniers et, dans la région du Sud-ouest, les lits de la série de grès de Gaspé (partie inférieure du Dévonien moyen) ne sont généralement pas dérangés et n'ont pas subi d'intrusion de roches ignées.

" Les nappes volcaniques basiques, très développées dans le canton de Lomieux, reposent en discordance sur les phyllades et les calcaires du Dévonien inférieur. Dans les parties septentrionale et orientale de la région, il y a des dykes et des filons-couches de diabase qui traversent les couches de l'Ordovicien, du Silurien et du Dévonien inférieur.

" Une forte proportion de ces roches volcaniques se rattache à la partie inférieure du Dévonien moyen, comme l'indique leur interstratification avec les couches de base de la série des grès de Gaspé, surtout là où la puissante bande de roches volcaniques du canton de Lomieux s'amincit pour s'éteindre dans les grès, à peu de distance du Lac Sainte-Anne. Outre les roches volcaniques d'une nature basique, il y a aussi des lambeaux de volcaniques acides; quelques-uns relèvent du Dévonien inférieur, ou sont plus anciens, tandis que d'autres sont du même âge que les séries basiques du Dévonien moyen.

" Une puissante série de grès et de schistes, connue sous le nom de " Grès de Gaspé ", surmonte les roches volcaniques basiques dans la partie centrale de la péninsule; plus à l'Est cette série repose en discordance sur les couches du Dévonien inférieur. Dans le voisinage de la rivière Cascapédia, cette série constitue le sous-sol d'une bande ayant une largeur

Nord et Sud de seize milles. Lithologiquement, on est en droit, on peut la diviser en trois parties: une division inférieure, contenant des grès à gros grains, soit de la couleur gris-vert ou brun-gris, avec des couches de schistes gris ou verts; une division intermédiaire, consistant en grès ou schistes de couleur variant de chocolat ou rouge-brun à rouge; et une division supérieure, celle qui se trouve la plus au Sud, qui forme les monts Berry et contient surtout des grès durs, massifs, à gros grains.

" Ces grès grossiers de la division supérieure de la série des grès de Gaspé sont les roches les plus récentes que nous ayons observées dans cette région centrale. Contrastant avec les lits légèrement inclinés des assises rouges plus au Nord, ces couches sont plissées dans des proportions inconnues, et ont probablement été chiffonnées au cours d'une troisième série de poussées orogéniques, datant peut-être de la fin du Dévonien supérieur. Comme ce fut le cas pendant les autres époques de perturbation, des injections ignées eurent lieu au cours de ce dérangement; nous avons trouvé des dykes de diabase dans d'autres parties de la péninsule, coupant les grès de Gaspé".

RESSOURCES MINÉRALES

Plomb et Zinc

Le plomb et le zinc sont jusqu'ici les principaux minéraux du comté. Les mines les plus importantes: la Federal Zinc and Lead Company, Lyall and Beidelman, Gaspe Mines et la Pioneer Mining Corporation, sont toutes situées à l'intérieur du Canton Lemieux, aux environs des ruisseaux Berry Mountain et Brandy. De nombreux travaux de prospection sur les claims du canton Lemieux ont amené la découverte de plusieurs veines de sphalérite, de blende, de galène et, en certains endroits, d'un minéral de cuivre, la chalcopryrite. La gangue de ces minerais est constituée de quartz, d'ankerite et de dolomite.

Les plus grands travaux du développement semblent avoir été exécutés sur le terrain de la Federal Zinc and Lead Co., qui déjà en 1917 avait, selon les rapports officiels, "du minéral déposé en tas, prêt à être soumis au concentrateur". Depuis quelques années cependant, les travaux semblent se limiter à l'ouverture de chemins et de tranchées.

On a aussi découvert des gisements de plomb et de zinc dans la région de la source de la rivière Marsoui, dans les cantons Christie, Duchesnay et Boisbuisson. La Marsouins Mines Ltd., qui y possède une quinzaine de claims, a déjà localisé quatre veines, mais les travaux exécutés jusqu'ici ne permettent pas de juger de la continuité des filons. Les minerais consistent encore ici en galène et en sphalérite. L'analyse de quelques échantillons a révélé la présence d'or et d'argent dans ces minerais.

On a observé d'autres gisements de plomb moins importants sous forme de galène et de sphalérite dans la seigneurie de Mont-Louis, près du canton de Duchesnay; dans le canton de Boisbuisson, le long du ruisseau Galène, au nord-est des monts Tabletop; et au camp Barter, sur la rivière Madeleine. Dans son rapport sur la "Région de la partie supérieure de la rivière York" (1), M. I. W. Jones note avoir remarqué suffisamment de galène et de sphalérite, dans un gisement situé à 1/4 de mille à l'ouest du lac York, "pour justifier la poursuite des recherches."

CUIVRE

Les principaux gisements de cuivre connus dans le comté de Gaspé-Ouest sont situés dans la région du mont Copper, dans la partie Nord-Ouest du canton de Holland. La minéralisation semble couvrir une superficie de 3 à 4 milles carrés où l'on trouve de la malachite, de la chalcopryrite, de la chrysocolle foncée et impure, ainsi que de l'azurite bleue.

M. Miller et ses associés y possèdent un certain nombre de claims sur lesquels on fait chaque année depuis 1921 de la prospection par décapage et par tranchées.

" La plus grande partie de la prospection dans ce district, écrit M. Jones, a été faite sur la montagne Copper, qui s'élève à une altitude de 800 pieds au-dessus du fond de la vallée, et dont deux des flancs sont dénudés et couverts de roches et blocs détachés, la plupart, de la teinte pâle des roches volcaniques acides. La géologie locale et les indices observés sont certainement favorables à une minéralisation plus intense que celle notée jusqu'à présent. La région est digne d'une exploitation systématique, sur une plus grande échelle, dans l'espoir de découvrir des concentrations métalliques plus riches, ou des amas plus considérables de minerais à basse teneur en volume exploitable." (2)

Nous avons vu précédemment que l'on trouve souvent de la chalcopyrite associée aux minerais de plomb et de zinc. On rencontre des minerais cuprifères en petite quantité aux environs du mont Tabletop.

OR ET ARGENT

Nous avons vu que certains minerais de plomb et de zinc de la rivière Marsoui contiennent en proportion variable de l'or et de l'argent. Un échantillon prélevé par M. Jones contenait 0.36 once d'or et 0.50 once d'argent par tonne, cependant qu'un autre échantillon renfermait 10,330 onces d'argent à la tonne.

On a aussi trouvé un peu d'or et d'argent dans des échantillons de minerais ramassés dans la zone des gisements cuprifères de la rivière York.

FER

M. I. W. Jones a trouvé, en 1932, des gisements de sidérose (carbonate de fer) intercalé dans de l'ardoise, du calcaire granulaire et du quartzite dans le canton de Deslandes, le long de la rivière Madeline. Ce minéral contient 44% de fer. On a aussi trouvé, à la tête du ruisseau Pékan, dans le canton de Lessops, des morceaux de magnétite détachés.

" Ces observations, conclut M. Jones, portent à croire que des recherches pour des gisements plus considérables seraient peut-être couronnées de succès. (1)

AMIANTE ET CHROMITE

De l'avis de M.F.J. Alcock, on peut s'attendre de trouver, dans l'amas de périclélite du mont Albert, des gisements intéressants d'amiante et de chromite. Jusqu'ici cependant, on n'a trouvé que de faibles quantités de fer chromé et des veines étroites de picrobite sans valeur économique. Il en est de même dans la région du mont Serpentine, où l'on a fait des travaux de prospection qui ont amené la découverte de veines d'amiante dont les fibres ont jusqu'à trois-quarts de pouce de longueur. Nulle part, cependant, l'amiante ne se trouve en quantité suffisante pour être exploitable. Le fer chromé est encore ici trop disséminé dans la serpentine pour avoir une valeur commerciale.

(1) Rapport annuel du Service des Mines de Québec pour l'année 1935, partie D.

(2) Rapport sommaire sur la partie nord-centrale de la péninsule de Gaspé, page 60.

Dans le rapport annuel du Service des Mines de Québec pour l'année 1933, partie D.

(1) Service des Mines de Québec, 1933, partie D, p. 61.

PETROLE

M.I.W. Jones a observé, en 1934, des suintements de pétrole le long du ruisseau Eden dans le canton de Beaujou.

CONCLUSIONS

Comme nous l'avons vu, certains gîtes de plomb, de zinc, et de cuivre du comté municipal de Gaspé-Ouest ont donné lieu à des travaux de prospection plus ou moins considérables, les résultats ont encouragé les compagnies intéressées à poursuivre leurs recherches et à entreprendre même, dans quelques cas, la mise en valeur systématique des gisements. Malgré tout, cependant, la production minière proprement dite est encore inexistante.

LES ARTS DOMESTIQUES

On peut dire qu'en général les arts domestiques ne sont pas en honneur dans le comté municipal de Gaspé-Ouest. Là où nous avons trouvé des cercles de fermières, celles-ci sont encouragées à faire à domicile du tissage, des étoffes, des catalognes, des tapis, des travaux au crochet (filets, etc.). On travaille surtout pour les besoins de la famille.

OUTILLAGE

On compte en tout dans les sept municipalités de ce comté, environ 387 rouets et 96 métiers en opération. Plusieurs familles cependant possèdent des rouets dont elles ne se servent que très peu. Les Secours de Saint-Paul, qui dirigent un patronage à Saint-Joachim-de-Tourelle, tiennent plusieurs rouets à la disposition des élèves.

MATIERES PREMIERES

Quelques municipalités produisent assez de laine pour suffire aux besoins locaux. Cependant la baisse que l'on constate dans l'élevage du mouton prive de plus en plus les artisans de la laine locale. Cela enlève de la valeur aux articles fabriqués sur place et destinés à être vendus aux touristes.

De bonnes ouvrières nous ont affirmé qu'elles aiment mieux acheter leur laine qu'acheter des tissus ou des tricots. Le prix de revient des articles fabriqués ne semble pas grevé outre mesure du fait qu'on ne trouve pas de laine dans les localités.

Les autres matières premières sont le coton et le jute, qu'il faut nécessairement faire venir de la ville, et les chiffons. Ces derniers ne font l'objet d'aucun commerce. Chaque ouvrière travaille avec les chiffons que peut lui procurer sa famille. Si les travaux domestiques de ce genre devaient se développer, nous croyons que la source familiale d'approvisionnement en chiffons serait bientôt insuffisante. Il faudrait s'occuper de recueillir les chiffons dans les villes et les distribuer dans les campagnes. Les organisations officielles chargées d'encourager les arts domestiques devraient peut-être mettre cette question à l'étude.

La culture du lin ne se fait plus que par 5 cultivateurs dans tout le comté. Cette pratique existait autrefois dans la plupart des municipalités, mais elle a presque complètement disparu aujourd'hui à cause de la concurrence des autres produits commerciaux.

Main-d'oeuvre

Etant donné le chômage qui a sévi durant ces dernières années, nous nous attendions à trouver un nombre plus grand de familles s'occupant d'arts domestiques.

On s'étonne de voir dans chaque paroisse tant de personnes désœuvrées. La main-d'œuvre familiale est abondante. Il y a souvent une période de chômage post-scolaire pour la jeunesse. L'artisanat pourrait donc se développer bien davantage. Ce qui manque, c'est l'initiative, la volonté et le bon exemple.

PRODUITS

Sauf d'heureuses exceptions, la qualité des articles offerts en vente nous a paru bien médiocre. Il faudrait un grand effort pour améliorer l'exécution et la présentation des produits.

VENTE DES PRODUITS

Les quelques ouvrières qui fabriquent des articles pour des fins commerciales vendent directement leurs marchandises aux touristes en les exposant dans de petits étalages ou simplement sur les clôtures le long des routes. Malgré ce manque d'organisation, certaines ouvrières de la côte septentrionale de la Gaspésie nous affirment vendre pour plusieurs centaines de dollars par saison.

AUTRES INDUSTRIES

L'industrie du bois, comprenant le bois de construction et le bois à pâte, est la seule forme d'activité industrielle ayant quelque importance dans le comté de Gaspé-Ouest. A part cette industrie, on ne relève dans toute cette région que quelques meuneries de faible capacité et une seule carderie.

Meunerie

On compte dans tout le comté de Gaspé-Ouest 11 meuneries, dont la production annuelle respective varie entre 300 et 5,000 minots de farine (blé, orge ou grains mélangés). Seules les municipalités de Saint-Joachim-de-Tourelle et de Christie ne possèdent aucun moulin à farine. La production totale annuelle de ces minoteries est d'environ 20,000 minots de farine, ce qui est loin de suffire aux besoins de la région. En effet, on importe annuellement dans le comté au delà de 40,000 minots de farine, outre les moulées alimentaires.

La plupart des moulins dont nous venons de parler sont exploités par des propriétaires de petites scieries. Ces derniers utilisent pour les opérations de mouture la force hydraulique servant au fonctionnement de leurs scieries.

Ajoutons que les exploitants des meuneries dont il est question ne font aucun commerce. Ils n'achètent ni ne vendent le grain. Leurs moulins fonctionnent exclusivement pour les besoins des cultivateurs.

Carderie

Il n'y a qu'une seule carderie dans tout le comté de Gaspé-Ouest. Cette dernière, située à Ste-Anne-des-Monts, ne fonctionne que pour les besoins des éleveurs de moutons. Depuis quelques années, elle ne produit annuellement que 4,000 à 5,000 livres de laine. Cette production pourrait être doublée et même triplée, et le marché régional suffirait pour l'absorber en entier. La raison de cette faible production est la baisse considérable dans l'élevage du mouton depuis quelques années.

FORCES HYDRAULIQUES

Comparée à certaines régions de la province, la Gaspésie n'est pas riche en ressources hydrauliques. Le bassin de drainage nécessairement restreint des rivières de la péninsule, et le manque de lacs pour retenir les eaux, sont cause de cette pauvreté relative. Plusieurs cours d'eau possèdent cependant des chutes, aménagées ou susceptibles de l'être, pouvant satisfaire aux besoins industriels et domestiques de la péninsule.

Dans le comté de Gaspé-Ouest, deux pouvoirs d'eau aménagés sur la rivière Madeleine, à Grand-Chute, fournissaient autrefois l'énergie électrique à la Cap-Madeleine Pulp and Lumber Co. Aujourd'hui, ces chutes qui génèrent près de 6,000 H.P., éclairent la municipalité de Madeleine.

Le seul autre aménagement hydraulique de quelque importance dans le comté est celui de la compagnie Mont-Louis Seignior Limited sur la rivière Mont-Louis. Il fournit l'énergie électrique à l'usine de préparation du bois à pâte de Mont-Louis. Sa production est de 850 H.P.. D'autres petites chutes sont aménagées pour actionner des scieries et des mounories.

Voici la liste des sites hydrauliques, aménagés ou non, du comté de Gaspé-Ouest. (1) Elle est extraite du Tableau des Forces Hydrauliques de la Province de Québec (1928), préparé en collaboration par le Service des Forces Hydrauliques (Ministère de l'Intérieur, Ottawa), la Commission des Eaux Courantes et le Service Hydraulique de Québec. Le Service Hydraulique de Québec a complété la liste jusqu'au 1er février 1937.

(1) On trouvera en annexe des cartes indiquant l'emplacement des chutes, aménagées ou non de la Gaspésie.

TABLEAU DES FORCES HYDRAULIQUES

RIVIERE ET EMPLACEMENT DES FORCES HYDRAULIQUES	DESIGNATION de L'EMPLACEMENT		HAUT DE CHUTE EN PIEDS	BASSIN DE DRAINAGE EN M.C.	CAPACITE ESTI- MEE EN H.P. à H.P.		
	NON AME- NAGE	AMENA- GE			80% de rendo- ment AU DEBIT (AU minimum DE- ordinaireBIT par an- ordi- née nairo pour 6 mois	INS- TALLES	
HARBOUR (Bassin du St- Laurent Côté Sud) Ruis. Harbour....	2QC ₂		15	12	3	3	40
CAP-CHAT (Bassin du St- Laurent Côté Sud) Crans serrés Barrage Roy	2QB ₃		80	325	473	1607	
2 milles de l'embou- chure	2QB ₆		25	330	150	510	
CLAUDE (BASSIN du St- Laurent Côté Sud) Rivière à Claude		2QC ₇	12	49	11	36	20
MADELEINE (BASSIN du St-Laurent Côté Sud) Rapide long 60 milles de l'embouchure	2QC ₁		383	150	1360	3130	
Rapide de l'eau claire 45 m. de l'embouchure	2QC ₂		58	211	290	600	
Rapide Plat 26 m. de l'embouchure	2QC ₃		65	429	650	1520	

TABLEAU DES FORCES HYDRAULIQUES

RIVIERE ET EMPLACEMENT DES FORCES HYDRAULIQUES	DESIGNATION DE L'EMPLACEMENT		HAUT DE CHUTE EN PIEDS	BASSIN DE DRAINAGE EN M.C	CAPACITE ESTI- MEE EN H.P. à H.P. 80% de rende- INSTAL- ment AU DEBIT (AU DE- minimum Bit or- ordinaire cinnaire par année pour 6 mois		
	NON AME- NAGE	AMENA- GE					
RAPIDE blanc 20 m. de l'embouchure	2QC ₄		264	484	3020	6960	
Barrage et Rapidos - m. on amont de Gd Chute	2QC ₅		26	536	330	750	
Grande Chute (Supé- rieure)		2QC ₃	19	536	240	550	930
Grande Chute (Infé- rieure)		2QC ₄	105	536	1350	3050	5000
Petite Chute	2QC ₁₅		84	536	1080	2440	
					8320	19060	5930
OLIVES, Ruiss. des (Bassin du St- Laurent Côté Sud)		2QC ₁	25	19	9	30	15
STE-ANNE-Des-Monts du Lac Ste- Anne aux Four- ches du portage	2QC ₆		21	7	3	9	
Des Fourches du portage aux petites chutes	2QC ₇		172	27	84	207	
Petites Chutes jusqu'à Br. ouest	2QC ₈		138	59	150	502	
Branche de L'ouest jusqu'au ruis. du Diable	2QC ₉		143	70	182	624	
Ruis. du Diablo jusqu'aux chutes Ste-Anne-des-Monts (Suite)	2QC ₁₀		95	72	121	423	
Des chutes jus- qu'à la br. nord-est							
Br. nord-est jusqu'à	2QC ₁₁		103	134	253	852	
Plaque Malade	2QC ₁₂		121	146	319	1089	
Plaque Malade jusqu'à							
Grande fosse	2QC ₁₃		39	164	117	397	
Gr. Fosse jusqu'à petite riv. à la Martre	2QC ₁₄		45	195	159	544	
					1388	4727	
Tourelle (St-Joachim)		2QC ₆	30	22	12	41	30
Vallée Ruisseau Cap- au-Renard		2QC ₈	25	18	9	27	55
Mont-Louis (à 10 milles de l'embouchure)			161	30	186	370	850

Navigation

NOM DE L'EXPLOITANT	JAUGEAGE DU BATEAU (tonnes)	PERIODICITE DU SERVICE
La cie de navigation de Gaspé ("MIRON L."	146	Bi-mensuel
("MECHINS"	71	"
et Baie des Chaleurs ("CORONATION"	64	"
La cie de Fret de Gaspé: "MAURICE M."	98	"
Cap Chat Transportation Co. Ltd (lgoélette	100	"
(1 goélette	50	"
Capitaine J.O. Langlois	90	"
Capitaine J.B. Gagné	100	"
Capitaine Jos. Simard	89	"
Capitaine E. Jourdain	75	"
Thomas Fournier	15	occasionnel
François Fournier	15	"
Johnny Fournier	20	"
Robert Jourdain	20	"
Eustache Pelletier	20	"

Quais

En général, les quais sont très mal abrités contre les vents et les vagues, sauf ceux de Saint-Maxime-du-Mont-Louis.

Il n'existe aucun service régulier de camionnage dans le comté de Gaspé-Ouest. Le camionnage y est cependant très actif sur la route de ceinture. Il se fait de deux façons, soit par les camions que possèdent les habitants des localités, soit par des commerçants ambulants ou des compagnies qui desservent les postes d'essence ou ravitaillent les magasins de leurs produits particu-

liers (eaux gazeuses, fruits et légumes, etc.).

Les propriétaires locaux de camions transportent occasionnellement d'une municipalité à l'autre les marchandises déchargées aux principaux quais, ou encore ils sont engagés par les compagnies forestières dans le transport du bois.

Le cas des commerçants ambulants est celui des marchands de fruits et de légumes, de pâtisseries, d'épiceries, etc., qui passent une fois par semaine dans toutes les paroisses de la région pour y vendre leurs produits. Voici la liste des principaux de ces commerçants:

<u>COMMERÇANTS</u>	<u>PRODUITS VENDUS</u>
Imperial Oil	essence
McColl Frontenac	"
Quebec Stores	Epiceries
A. Desjardins (Rimouski)	Pâtisseries
M. Ouellet (Montréal)	Fruits et légumes
M. Assels (Mont-Joli)	" "
A.L. Ross (Mont-Joli)	" "
J.B. Renaud (Mont-Joli)	" "
A.W. Patterson (Gaspé)	Pain Tabac
L.J. Côté (Mont-Joli)	Eaux gazeuses

La plupart de ces commerçants-camionneurs sont vus d'un très mauvais oeil par les marchands résidents, à qui ils font une concurrence que ces derniers prétendent déloyale; en effet, les marchands ambulants n'accordent pas les crédits parfois très lourds que consentent les marchands locaux, et souvent même ils ne paient pas de taxes municipales.

Toutes les municipalités de ce comté sont aussi desservies quotidiennement, pendant la saison de la pêche, par les camions de la "Compagnie de Transport du poisson de Gaspé". Cette dernière achète le poisson des pêcheurs et le transporte à ses entrepôts de Matane.

B) Transport des voyageurs

Il n'y a aucun service d'autobus sur la côte nord de Gaspé en 1937. Une entreprise de taxi fournit un service quotidien entre Matane et Ste-Anne-des-Monts, et un autre effectue trois voyages par semaine de Cap-Chat à Gaspé.

Pendant la saison de navigation, la compagnie Clarke assure le transport des voyageurs.

Il n'existe, on le sait, aucune ligne de chemin de fer sur la côte nord de la péninsule, de sorte que pendant les mois d'hiver les communications avec l'extérieur sont pratiquement impossibles dans le comté de Gaspé-Ouest.

TOURISME

Il n'y a aucun véritable centre de tourisme dans le comté de Gaspé-Ouest. Il est cependant facile de constater que le mouvement des touristes y est très actif sur la route de ceinture. Le "tour de la Gaspésie" amène chaque année, pendant la belle saison, un nombre croissant de touristes canadiens et américains. L'argent que ces derniers laissent chez les commerçants, et surtout dans les hôtels, constitue une source de revenus très appréciable pour certaines localités du comté.

Le principal point d'arrêt des touristes dans le comté de Gaspé-Ouest est Ste-Anne-des-Monts, qui compte plusieurs bons hôtels.

L'ouverture du Parc de la Gaspésie augmentera sans doute le mouvement du tourisme, au bénéfice de ce comté comme des autres de la péninsule. Il semble toutefois que dans Gaspé-Ouest on aura toujours affaire surtout à une clientèle de passage, étant donné le caractère pittoresque mais peu hospitalier de la côte. Le littoral présente en effet peu d'abris et est exposé partout à tous les vents froids.

MONOGRAPHIES DES MUNICIPALITÉS ET DES COLONIES

	pages
<u>Municipalités</u>	
Cap-Chat.....	43
Ste-Anne-des-Monts.....	52
St-Joachim-de-Tourelle.....	61
Christie.....	67
Duchesnay.....	72
St-Maxime-du-Mont-Louis.....	75
Ste-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine.....	82
 <u>Colonies</u>	
St-Octave-de-l'Avenir.....	87
St-Bernard-des-Lacs.....	90
L'Enfant-Jésus-de-Tourelle.....	91

CAP-CHAT

DESCRIPTION

De Québec, en suivant la route nationale No. 2 jusqu'à Rivière-du-Loup et Ste-Flavie, on parvient au Boulevard Perron. Ce dernier, toujours en bordure du fleuve, conduit à Cap-Chat, le premier centre du comté de Gaspé-Ouest à 295 milles de Québec.

Cap-Chat est une agglomération comprenant 2 municipalités: une municipalité de village, Cap-Chat; une municipalité de paroisse, St-Norbert-du-Cap-Chat.

La localité est bornée à l'ouest par la limite du canton Romieu, au sud par le rang VI du canton Cap-Chat, à l'est par la paroisse Ste-Anne-des-Monts et au nord par l'estuaire du Saint-Laurent. C'est le point où commence le golfe.

Les deux municipalités de Cap-Chat sont situées dans le canton de Cap-Chat, mais ne l'occupent pas entièrement. Vers le sud, à partir du rang V environ, commence la colonie St-Octave-de-l'Avenir qui déborde dans le canton Romieu. Vers l'Est, à partir de la Pointe Ste-Anne, sur le littoral, commence la municipalité rurale de Ste-Anne-des-Monts.

La voie principale à travers le village est la route nationale No. 6 qui longe en même temps le rang I de la paroisse. A l'ouest de la rivière Cap-Chat, deux chemins se détachent de la route No. 6 pour gagner le rang II: l'un tout à fait à l'ouest, avant de passer sur la colline du Cap-Chat; l'autre part à l'est du village sur la rive gauche de la rivière et gagne les parties de la paroisse appelées "Grands fonds" et "Petits fonds". Ce dernier chemin se rend au delà du rang II, il longe la rivière jusqu'au rang IV. A l'Est de la rivière Cap-Chat, un chemin se détache de la route no 6 dans l'Anse, gagne le rang II, bifurque vers le sud-ouest jusqu'au rang III d'une part, et continue vers le sud-est jusqu'à la route nouvelle qui gravit les terrasses et relie Cap-Chat à la colonie de St-Octave-de-l'Avenir.

Hydrographie

Le principal cours d'eau est la rivière Cap-Chat, qui prend sa source dans les lacs du canton Joffre et va se jeter dans le golfe St-Laurent au village de Cap-Chat. Cette rivière fut un facteur très important dans la formation de nombreuses terrasses qui se sont développées depuis la ligne du littoral jusqu'au plateau inférieur de l'arrière-pays. Cependant, à mesure qu'on se dirige vers celui-ci, la rivière s'encaisse davantage, si bien qu'à la hauteur du rang IV se trouve un endroit que les gens de la région appellent "les crans serrés".

La présence de cette rivière a rendu facile l'établissement de scieries grâce au transport du bois par flottage.

Nous enregistrons ici le désir de la compagnie Richardson et des habitants de la localité au sujet d'un barrage qui pourrait être construit sur la rivière Cap-Chat et qui serait susceptible de fournir environ 3,000 HP à proximité du village (environ 4 milles). Notons qu'il n'existe aucune centrale électrique dans la région depuis Matane en descendant. La Compagnie possède des droits riverains sur la rivière et serait disposée à entreprendre un aménagement. Nous avons appris par ailleurs qu'il existe une controverse à ce sujet. La Compagnie veut bâtir le barrage près de la mer. Le choix d'un tel site aurait pour effet, paraît-il, de noyer les lieux de pêche à saumon de la rivière Cap-Chat. Ces pêcheries sportives, sans être très importantes, attirent des amateurs, en particulier les membres d'un club dont M. McLaughlin, d'Oshawa (Ontario), est un des plus importants. Ces derniers dépensent en moyenne \$10,000 à \$15,000 par année à Cap-Chat. D'autre part, on nous affirme qu'il existe en amont, aux "crans serrés", un site favorable pour le barrage et que ce dernier ne nuirait pas au saumon.

POPULATION

La population de la paroisse canonique de St-Norbert-du-Cap-Chat se répartit comme suit:

POPULATION

La population de la paroisse canonique de St-Norbert-du-Cap-Chat se répartit comme suit:

	Population
Municipalité du village de Cap-Chat.....	1,230
Municipalité de paroisse de St-Norbert-du-Cap-Chat.....	1,500
Population non catholique.....	7
POPULATION TOTALE:	2,737

En 1931 la même localité comptait 2,540 habitants; il y a donc une augmentation de 197 en 6 ans. Cette augmentation n'est pas ce qu'elle devrait-être normalement, En effet, d'après le taux de l'accroissement naturel, qui est d'environ 30o/oo, on obtiendrait une population d'au delà de 3,000 âmes, soit donc une augmentation de près de 600.

Cette différence est due à l'émigration d'une certaine partie de la population de Cap-Chat vers la nouvelle colonie de St-Octave-de-l'Avenir qui vient d'être érigée en paroisse canonique. En outre, une quinzaine de jeunes gens et jeunes filles se sont dirigés vers les villos. Ces départs sont définitifs. Une quinzaine de personnes de l'extérieur sont venues s'établir au village de Cap-Chat depuis 1931; ce sont en majorité des employés de la Compagnie Richardson. Il y a à Cap-Chat, cette année (1937), 165 habitants de passage dont il n'est pas tenu compte dans le total donné précédemment. Cette population flottante comprend surtout des étrangers embauchés par la Compagnie Richardson pour l'exploitation forestière. Il y aurait certainement possibilité d'établir définitivement un bon nombre d'entre eux dans la colonie de St-Octave-de-l'Avenir. La paroisse comprend, au total, 331 propriétaires et 69 locataires. Dans ce nombre de propriétaires, il y a 221 cultivateurs; ce dernier chiffre comprend les 143 cultivateurs de la municipalité de paroisse mentionnée dans le recensement fédéral de 1931 et 78 autres possédant un petit lopin de terre qu'ils cultivent pour les besoins de la famille; il est difficile de distinguer ces derniers des emplaceitaires et le rapport agricole n'en tient pas compte. Il y a en plus 110 propriétaires vivants sur de simples emplacements; ce dernier cas est aussi celui des 69 locataires. Parmi les 179 emplaceitaires, 80 sont propriétaires d'un jardin, 110 possèdent des poules 80 ont au moins une vache, et 30 ont des chevaux et des porcs.

La plupart des emplaceitaires sont des journaliers. On compte 330 journaliers domiciliés à Cap-Chat . travaillant dans la paroisse; 165 de ces derniers sont propriétaires et 50 sont locataires. Le chiffre de 165 comprend un certain nombre de petits cultivateurs que nous avons mentionnés plus haut car ces derniers, outre qu'ils cultivent pour les besoins de la famille, travaillent à la journée quand ils ont de l'ouvrage. Un bon nombre de journaliers sont des jeunes gens vivant dans leurs familles. On compte 175 journaliers mariés, 165 célibataires. Il y a aussi une vingtaine de camionneurs dont 15 Hommes mariés propriétaires dans le village de Cap-Chat. Ces propriétaires de camion sont engagés dans le transport des marchandises chargées ou déchargées au quai de Ste-Anne-des-Monts, ou encore à des travaux de voirie. Une quinzaine d'hommes mariés et environ 5 célibataires travaillent sur les bateaux pendant la saison de navigation.

Les journaliers sont employés surtout à la coupe du bois pendant la période de novembre à mars inclusivement. On nous a appris cependant que pendant cette année (1937) la coupe se fait aussi en été. De mai à novembre, les journaliers travaillent soit dans les scieries, soit au chargement du bois, ou encore à la construction de même qu'à l'entretien des routes.

Quant à la main d'oeuvre féminine, elle ne comprend que des jeunes filles en service domestique; une dizaine à la campagne, environ 35 au village et 6 à l'extérieur.

Il y a deux médecins établis dans le village de Cap-Chat.

On voit, par cette courte étude de la population, que l'activité économique est assez intense à Cap-Chat et dans la colonie de St-Octave-de-l'Avenir.

Les habitants de ces deux municipalités ont à payer une forte contribution monétaire pour le fonctionnement de l'église; cette contribution est d'environ \$70 par famille de cultivateurs et \$25 en moyenne pour les familles du village. Ces chiffres représentent les montants versés pour capitation, dîme, supplément, banc, casuel, collectes. Il faut y ajouter une forte répartition légale, de 3% sur l'évaluation moyenne de \$1,000, soit \$30 par famille.

Quant à la taxe générale des deux municipalités, elle est établie sur la base de l'évaluation municipale, qui est de 50% de la valeur réelle, et les habitants du village payent au taux de \$1 par \$100, tandis que la population rurale ne paie que \$0.50 par \$100.

ASPECT ECONOMIQUE

I - AGRICULTURE

L'exploitation forestière constituant la principale occupation des habitants du village de Cap-Chat, on y pratique peu l'agriculture. L'exploitation agricole se fait exclusivement dans la municipalité rurale de St-Norbert-du-Cap-Chat.

En 1931 Saint-Norbert-du-Cap-Chat comptait 143 cultivateurs établis sur des fermes couvrant une superficie globale de 23,534 acres. Chaque cultivateur disposait en moyenne d'une étendue de terre de 165 acres, chiffre qui peut paraître élevé si l'on ne tient pas compte du fait que certains agriculteurs possèdent plus d'une ferme. Les plantes annuelles sur chaque ferme représentaient environ 17 acres, le foin 22 acres, les pâturages en rotation 38 acres, ce qui donnait une étendue moyenne de labourée ou labourable de 77 acres. Les pâturages non labourables couvraient une superficie de 16 acres en tout, soit un peu plus de .11 d'acre par ferme. Chaque ferme comprenait également environ 83 acres en forêt et 5 acres en marécages. Ces chiffres n'ont guère varié depuis. Sauf peut-être celui des cultivateurs qui, comme nous le disions au chapitre de la population, peut-être porté à 221 ou même 250 (Sta. mun. 1936) selon l'interprétation que l'on donne au mot cultivateur.

Le sol en général est assez fertile. Le type de terre franche (sablo-argileuse) est le plus commun; il couvre 70% de l'étendue totale de la paroisse. Les autres types de sol sont de la terre légère, (sabloneuse) qui occupe 15% de la superficie totale, la terre forte (argileuse) couvrant 10% de l'étendue totale; le reste est en terre noire (humifère), type plutôt rare dans ce canton.

Les fermiers de cette localité emploient très peu d'engrais chimiques, environ 75 tonnes en tout. Ajoutons à peu près 115 tonnes de chaux ou de marne en terre franche, soit environ 1/50 de tonne à l'acre. Cette quantité est tout-à-fait insuffisante si l'on songe que les terres sont acides et souvent peu fertiles par elles-mêmes. Les engrais de mer, c'est-à-dire, le varech et le poisson, sont employés à peu près dans les mêmes proportions en terre légère. L'emploi du varech donne des résultats plutôt médiocres à cause des mauvais procédés d'application. On l'épand tout simplement sur le sol où il sèche, alors qu'on devrait d'abord le laisser fermenter pendant quelques jours et ensuite l'enfouir. On fait surtout usage du fumier de ferme, environ 10,000 tonnes en tout, soit une couple de tonnes à l'acre. L'emploi de ce dernier engrais ne donne pas de très bons résultats car il est mal conservé et le purin se perd.

Les fossés, quand il y en a, sont le plus souvent mal faits et mal entretenus. Cependant, l'état d'égouttement des terres arables est généralement bon car il est assuré par la topographie. La rivière Cap-Chat, qui est la grande décharge naturelle des terres avoisinantes, est entravée dans son cours par des barrages construits pour les besoins de l'industrie du bois; ces barrages causent, paraît-il, des ennuis à plusieurs fermiers riverains.

On consacre aux pâturages 5 acres en moyenne par tête de gros bétail. Ces pâturages sont rarement plantureux; C'est ce qui explique la grande étendue allouée par tête de bétail. En 1937, une dizaine de cultivateurs ont commencé à fertiliser une partie de leurs pâturages. Il y a lieu d'espérer que les résultats amèneront les autres cultivateurs à suivre cet exemple.

Production végétale

En 1931, les étendues en grandes cultures se répartissaient comme suit:

<u>Cultures</u>	<u>Superficies de 1931</u> (acres)
Blé.....	68
Avoine.....	1,632
Orge.....	188
Pois (secs).....	25(1)
Grains mélangés.....	126
Luzerne.....	...
Foin (mil et trèfle).....	3,043
Pommes de terre.....	170
Racines fourragères.....	40

Aujourd'hui les étendues en culture sont sensiblement les mêmes. On note de légères augmentations dans la culture du blé, de l'avoine et des racines fourragères cependant que les étendues en pommes de terre ont diminué de quelques acres. Ajoutons que la culture de la luzerne inexistante en 1931 occupe maintenant (1937) une quarantaine d'acres. L'on verra, dans le tableau suivant, la récolte totale approximative pour l'année 1936 et la proportion vendue.

<u>Cultures</u>	<u>Récolte</u>	<u>Vente</u>
Blé.....	1,235 boisseaux	...
Avoine.....	44,875 "	33,655 boisseaux
Orge.....	2,820 "	...
Pois (secs).....	6,000 "	3,000 "
Grains mélangés.....	2,520 "	...
Luzerne.....	100 tonnes	...
Foin (mil et trèfle).....	2,305 "	1,650 tonnes
Pommes de terre.....	18,360 boisseaux	4,590 boisseaux
Racines fourragères.....	690 tonnes	...

On vend de l'avoine, des pois secs, du foin et un peu de pommes de terre. Les autres produits sont consommés sur la ferme. La récolte du blé est tout à fait insuffisante, car on importe annuellement dans la localité 750,000 livres de farine.

La culture maraîchère proprement dite ne se pratique pas. On ne rencontre en effet que les petits jardins de famille; ils représentent une superficie d'environ 25 acres.

La municipalité compte environ 1,000 pommiers; ces derniers sont encore jeunes et les cultivateurs n'en ont guère retiré que de faibles récoltes. Cependant, l'on devrait pouvoir se suffire à Cap-Chat, car on rencontre un peu partout des terrains propres à cette culture.

La production du sucre d'érable est insignifiante, la municipalité ne comptant que 8 érablières d'étendues assez restreintes; 2,000 érables environ ont été entaillés en 1937. L'outillage est très rudimentaire.

La vente des produits de cultures rapporte en moyenne \$130 par famille de cultivateurs.

Production animale

Le bétail est sans contredit le plus gros appoint de revenu pour les fermiers de Cap-Chat.

a) Le nombre de chevaux a augmenté de 10% depuis 1931. On compte actuellement (été 1937) 280 chevaux travaillant sur la ferme et dans les chantiers. Jusqu'en 1931, presque tous les chevaux étaient importés; il s'en importe encore de Québec et des autres provinces canadiennes. Cependant, il est bon de noter que l'élevage a augmenté dans une proportion de 500% de 1932 à 1937. La race canadienne percheronne est la principale race élevée. A part les étalons qui sont enregistrés, on ne garde que des juments d'élevage croisées.

(1) L'agronome du comté nous a fait remarquer que le chiffre du recensement de 1931 pour l'étendue en pois secs est notablement trop bas; il devrait être de 400 à 500 acres au lieu de 25. Aujourd'hui, cette culture couvre quelque 500 acres.

b) La principale race de bovins gardée à Cap-Chat est la race canadienne, bien qu'il se rencontre quelques Ayrshires et Holsteins. Le nombre de vaches pur sang est d'environ 25, alors qu'il y a plus de 550 vaches croisées. On compte également 10 taureaux pur sang et 40 croisés. L'élevage se pratique d'une manière peu intense et peu suivie. On fait la vente des veaux de lait et des veaux de champ aux commerçants locaux qui les expédient aux centres industriels de Matane ou de la Côte Nord, ou encore dans les chantiers. Dix jeunes taureaux pur sang, 5 vaches et 10 veaux ont été vendus l'an dernier pour la reproduction. Pour la chair, il s'est vendu environ 125 bovins vivants et autant d'abattus. La vente des bovins rapporte en moyenne \$60 par ferme.

La période de lactation est relativement courte puisqu'elle ne dure que quelques mois en été. Le lait est vendu à la buurrerie et en nature au village. Les sous-produits laitiers, tels le lait écromé et le lait de beurre, sont utilisés par les cultivateurs pour l'élevage des veaux et des porcs. On rencontre cependant des ménagères qui font le beurre à la maison.

On compte une quinzaine de cultivateurs faisant le contrôle laitier. La vente des produits laitiers rapporte en moyenne environ \$100 par famille de cultivateurs.

La buurrerie de l'endroit, dirigée par M. J.C. Roy, recevait en 1931 environ 10,000 lbs de lait par jour; elle en reçoit à peine 3,000 lbs actuellement. Cet établissement produit en moyenne de 2,500 à 3,000 lbs de beurre par mois; ceci est insuffisant et M. Roy songe sérieusement à abandonner son entreprise.

Il est bon de remarquer que le prix du foin sur le marché local est, paraît-il, toujours plus élevé d'environ \$5 le cent bottes que partout ailleurs dans la province, à cause des frais de transport et d'une forte demande dans les chantiers locaux. À ce prix, il est plus rémunérateur de vendre le foin en nature que de le transformer en lait; ceci explique en partie la déchéance de l'industrie laitière dans cette municipalité.

c) On élève un certain nombre de porcs dans la localité. La race gardée est la Yorkshire et parfois le Chester-White. Le marché local absorbe une certaine partie des porcs à bacon (Yorkshire) et les commerçants en expédient vivants un fort pourcentage sur les grands marchés. Le Chester White, type à lard gras, est gardé pour les besoins des chantiers avoisinants. Il ne se fait aucune vente en coopération. La mise bas des truies portières a lieu au printemps; rares sont les sujets donnant plus d'une portée par année. Les revenus apportés par la vente du porc se chiffrent à environ \$100 par ferme. La production porcine est tout à fait insuffisante pour alimenter le marché local. La grande cause de cette insuffisance est d'abord le déclin que subit actuellement la production laitière; elle s'explique en second lieu par les faibles rendements des récoltes.

d) On garde dans la municipalité des moutons de races Oxford et Leicester. Il s'en abat une certaine environ pour l'usage de la famille. Les ventes locales individuelles comprennent des moutons abattus ou vivants. Les commerçants locaux achètent des moutons vivants pour les expédier vers les grands centres. La plus grande partie des agneaux est vendue en coopération pour être expédiée sur le marché de Montréal. Le mouton rapporte en moyenne à peu près \$25 par ferme.

Le principal facteur susceptible d'encourager ici cet élevage est l'abondance des pâturages impropres à de meilleures fins. Il est bon aussi de noter que depuis 1936 le prix de vente de l'agneau est rémunérateur (marché de Montréal).

Malheureusement, les chiens causent de grands ravages parmi les troupeaux de moutons. Ajoutons à cela les parasites intestinaux et les bas prix du marché avant 1936, et nous aurons les raisons principales du déclin si rapide de cet élevage depuis quelques années.

e) Quant à l'élevage de la volaille, il se fait dans de bien petites proportions à Cap-Chat. Il apporte à la ferme un revenu insignifiant. Les obstacles qui se sont jusqu'ici opposés au développement de cette industrie sont l'indifférence et le manque de connaissances techniques, l'insuffisance des grains d'alimentation et l'absence d'organisation pour l'expédition des œufs au loin.

Producteurs spécialisés.

Les producteurs spécialisés sont peu nombreux, Cap-Chat devrait compterau moins une dizaine de cultivateurs spécialisés dans la production de grains de semence; il n'y en a pas un seul. La production des pommes de terre débute cette année avec dix producteurs. Il n'y a pas à proprement parler d'éleveurs de chevaux, de volailles, de porcs ou d'abeilles. A peine y-a-t-il un couple d'éleveurs de moutons qui mettent sur le marché environ 25 bêtes par an. On compte toutefois 8 éleveurs d'animaux à fourrure qui vendent en tout plus de 100 sujets par an, soit 50% de la production totale.

Associations agricoles.

Il y a à Cap-Chat un cercle agricole groupant 118 membres. Sa fondation date de 1875 et l'on peut dire qu'il fonctionne bien. Il y a aussi une société d'agriculture dont font partie 425 cultivateurs du comté; elle fut fondée en 1865 et elle fonctionne assez bien depuis. Quinze jeunes gens ont formé en 1935 un cercle de jeunes éleveurs; celui-ci fonctionne bien.

Les facteurs qui nuisent le plus au développement de l'association professionnelle sont l'ignorance de la masse des cultivateurs, leur individualisme et l'absence de chef.

Ce même individualisme, ainsi que l'opposition des intérêts commerciaux, le manque de compréhension, l'insuffisance du chiffre d'affaires et l'incapacité financière ont également entravé le développement du mouvement coopératif.

Achats

L'achat des produits tels que moulées alimentaires, insecticides, fongicides etc., se fait surtout individuellement chez le marchand local; quelques fermiers achètent dans les grands centres les articles dont ils ont besoin pour la ferme, surtout les engrais chimiques. On fait aussi quelques achats collectifs directement du producteur.

On importe chaque année dans la municipalité une certaine quantité de denrées et articles qui pourraient être produits localement. Voici la liste de ces denrées et articles, ainsi que la quantité approximative importée annuellement.

<u>Denrées et articles</u>	<u>Quantité importée</u>
Grains de semence	10.000 livres
Pommes de terre	45,000 "
Bouurre	30,000 "
Viandes	125,000 "
Oeufs	1,000 doz.
Farine	750,000 livres.

On pourrait produire localement tous les grains de semence, les pommes de terre, le bouurre et les oeufs, et réduire de beaucoup les importations de viandes, et même de farine.

Exploitation forestière

En général les cultivateurs négligent leurs fermes pour s'occuper de l'exploitation forestière. Ils vendent du bois qu'ils coupent sur leurs terrains; quelques cordes de bois à pâte et des pieux de cèdre. Ceci peut rapporter en moyenne environ \$25 par ferme.

Un grand nombre travaillent aussi dans les chantiers, ou encore dans les scieries, ou bien au chargement des goélettes. Pour ces différents travaux, on peut calculer un revenu approximatif de \$260 par ferme.

REVENU MOYEN DE LA FERME

En réunissant les divers éléments mentionnés plus haut, nous obtenons le revenu moyen suivant par ferme.

Culture.....	\$130
Bétail	285
Exploitation forestière.....	235
Sciories et chargement de bateaux.....	50
TOTAL:	<u>\$700.</u>

Nous voyons que le revenu agricole proprement dit n'est que de \$415 environ, exclusion faite de la valeur des produits agricoles consommés dans la famille.

Le cultivateur pourrait certainement augmenter ce revenu. Il faudrait pour cela qu'il abandonne l'été tout travail se rapportant à l'industrie forestière et qu'il emploie tout son temps à l'exploitation de sa ferme.

11 - PECHERIES

Il y a 15 ans et plus, la pêche à la morue était bonne et se pratiquait à Cap-Chat. Cette pratique a maintenant complètement disparue. Il y a encore une dizaine de barques mais elles ne vont en mer que très rarement. Quant à la pêche au saumon sur la rivière Cap-Chat, elle est à l'avantage presque exclusif d'un club.

111 - INDUSTRIE DU BOIS

Cap-Chat est le principal centre du comté de Gaspé pour l'industrie du bois. Depuis 1900, la Compagnie Richardson y exploite des réserves forestières, elle achète aussi du bois des particuliers. Cette entreprise effectuée par la rivière Cap-Chat le flottage de son bois jusqu'à ses moulins situés au village de Cap-Chat, sur le littoral du St-Laurent.

La production de la Compagnie pour l'année 1936-37 fut de 125,000 p.m.p. par jour, soit un total d'environ 15,000,000 p.m.p. pour l'année. C'est une augmentation considérable sur les années précédentes.

La Compagnie vient d'installer un moulin à préparer le bois, comprenant un planeur et une scie à ruban. Elle a plané cette année, 2,000,000 p.m.p. Dans ce moulin, elle produit également du bardeau de cèdre et fait le sciage du bois de fuséau. Ces deux nouveaux produits représentent entre 5 et 10% de la production totale.

Ce bois est coupé sur les terres de la Couronne dans une proportion de 90%; le reste, soit de 10% est acheté des colons à l'état brut. Une fois préparé, il est revendu par l'intermédiaire d'agents à commission soit en Angleterre, (75%), soit dans la province (25%). La Compagnie fait également le commerce du bois, c'est-à-dire, qu'elle achète le bois des exploitants particuliers de la région et le revend à son propre compte; James Richardson & Co., emploient 21 hommes et 1 femme en permanence dans leurs bureaux, et 350 ouvriers forestiers ou bûcherons soit dans leurs moulins, soit dans la forêt, pendant la période de la coupe du bois. Ce personnel comprend 5 mesureurs licenciés.

Les possibilités de développement sont très limitées, à ce que prétendent les représentants de la Compagnie qui nous ont fourni les présents renseignements. A la vitesse où va la vente et le transfert des lots dans les cantons de Romieu Est et Ouest et Dalibaire Est, nous ont-ils affirmé, la Compagnie sera forcée d'abandonner ses opérations à cause du manque de bois d'ici quelques années (environ 5 ans d'après les représentants de la Compagnie, 15 ans d'après d'autres sources d'information).

Il existe deux autres petites sciéries à St-Norbert-du-Cap-Chat, l'une appartient à M. Patrice Fournier et produit annuellement 110,000 p.m.p de bois provenant des lots de colons; sur cette production totale, 5,000 p.m.p. sont sciés pour les besoins des colons et 105,000 p.m.p. sont vendus à la Cie. Richardson.

L'autre scierie est exploitée par M. Eustache Verreault; sa production annuelle est d'environ 70,000 p.m.p dont 10,000 p.m.p. sont convertis en bardeaux; le tout provient des terres patentées des cultivateurs et M. Verreault scie 30,000 p.m.p pour les besoins de ces derniers.

Le reste soit 40,000 p.m.p est vendu directement aux consommateurs de la localité.

Ces deux petits établissements emploient 10 hommes pendant quelques semaines; 5 de ces derniers sont de la main-d'oeuvre familiale.

Le tableau suivant nous donne quelques renseignements sur les scieries de la localité.

PRODUCTION

EXPLOITANTS	POUR eux mêmes		POUR les autres	
	p.m.p.	Bardoux	p.m.p.	
James Richardson Co. Ltd.	15,000,000	...	...	
Planage:	2,000,000			
Patrice Fournier	105,000	...	5,000	
Eustache Verreault	50,000	100,000	30,000	
	15,135,000	100,000	35,000	

	ORIGINE (p.m.p.)		
	Free Hold	Terres patentées	Lots des colons.
James Richardson Co. Ltd.	13,500,000	...	1,500,000
Patrice FOURNIER	...	...	110,000
Eustache VERREAULT	...	70,000	...
	13,500,000	70,000	1,610,000

METHODE de VENTE (p.m.p.)

Aux consommateurs Agents à commission Commer-
co de gros.

James RICHARDSON Co. Ltd.		15,000,000	...
Patrice FOURNIER	5,000	...	105,000
Eustache VERREAULT	70,000	...	...
	75,000	15,000,000	105,000

DEBOUCHES (p.m.p.)

	Localité	Province	Autres provinces
James RICHARDSON CO. Ltd.	...	3,750,000	11,250,000 (Angl.)
Patrice FOURNIER	110,000	...	...
EUSTACHE VERREAULT	70,000	...	...
	180,000	3,750,000	11,250,000

EMPLOYES

	Famille		Etrangers			
	Hommes		Hommes		femmes	
	Permanents	Temporaires	Permanents	Temporaires	Permanents	Temporaires
James RICHARDSON CO. Ltd.	1	...	20	350	1	...
Patrice FOURNIER	...	3	..	3	...	...
Eustache VERREAULT	...	2	..	2	...	...
	1	5	20	355	1	...

IV - AUTRES INDUSTRIES

Le bois est la seule industrie développée à Cap-Chat. Il y a à part cela une boulangerie dont nous avons parlé en traitant de l'agriculture locale.

Il existe également une vieille meunerie qui appartient à M. Eustache Vaillancourt et qui produit annuellement 3,000 minots de farine, le tout pour les besoins des cultivateurs; le blé utilisé dans ce moulin vient de la localité ou des environs. M. Vaillancourt y travaille seul et dispose d'une petite force hydraulique susceptible d'être facilement augmentée. Cette industrie pourrait être développée par un homme actif. M. Vaillancourt possède des reliques (vieille moule en pierre des champs, etc.) du plus vieux moulin de la Gaspésie; ces vieilles choses pourraient intéresser les touristes.

Il y a aussi à Cap-Chat six menuisiers, un plombier, deux forgerons, un horloger, trois cordonniers et un boulanger. Toutes ces industries ne sont que des industries de famille n'employant aucune main-d'oeuvre étrangère. L'outillage est plutôt primitif et aucun artisan ne paraît avoir des aptitudes extraordinaires.

V - RESSOURCES LOCALES

Les enquêteurs sont allés visiter une source d'eau minérale sur la terre de M. Ludger Quillet, rang 11, lot 30. L'eau traverse une forte couche de glaise et devient trouble à la suite d'une période de pluie. A la source, l'eau goûte H²S et a une saveur légèrement saline; son débit, au moment de la visite, était d'environ 2 pieds cubes par minute. Il ne saurait être question d'exploiter pareille source.

Il existe aussi deux marnières dans le rang 1; La Marnière Roy et la Marnière Euclide Gosselin. Elles sont toutes deux trop petites pour permettre une exploitation commerciale. Elles suffisent à leurs propriétaires qui font l'extraction de la marne pour leurs propres terres. Elles ont été visitées par plusieurs agronomes et l'analyse chimique a donné un minimum de 85% de chaux.

VI - ARTS DOMESTIQUES

Les arts domestiques ne sont pas inconnus à Cap-Chat; une quarantaine de familles les pratiquent et l'on compte environ 40 rouets et 30 métiers en opération.

Les délégués des Arts Domestiques de Québec sont venus par deux fois, en 1932 et en 1935, et ont contribué à l'essor de cette industrie familiale. Environ 25 à 30 personnes en moyenne ont suivi les cours de démonstration de tissage qui ont eu lieu dans la municipalité; ces derniers ont produit une amélioration sensible dans l'exécution, l'harmonie des couleurs et l'originalité des modèles.

On emploie la laine domestique et les chiffons. La matière première est achetée en partie dans la localité, en partie dans d'autres régions de la province. Le lin était autrefois cultivé à Cap-Chat, mais cette pratique a complètement disparu.

Les modèles sont exécutés selon les patrons que l'artisan dessine lui-même d'après nature ou qu'il copie. La qualité de ces modèles est assez bonne aussi bien au point de vue de l'exécution que de la présentation.

On fabrique également des tapis crochetés en utilisant les chiffons et le jute; une dizaine de familles en fabriquent pour la vente.

La plus grande partie de ces travaux se fait pour les besoins de la famille; cependant, un pourcentage d'environ 30% de la production est destiné à des fins commerciales. Les touristes sont les principaux acheteurs.

Les arts domestiques pourraient certainement être beaucoup plus développés à Cap-Chat; la matière première se procure assez facilement et à bon compte et la main-d'oeuvre est suffisante. Le Couvent des

Filles de Jésus donne un cours d'enseignement ménager et fait faire aux élèves des travaux d'art domestique. Malheureusement, il n'existe aucun cercle de fermières; un tel organisme y jouerait cependant un rôle de toute première utilité. Plusieurs tentatives infructueuses ont été faites à ce sujet. La clientèle des touristes réclame de préférence les articles fabriqués sur place avec des matières premières locales. On nous affirme qu'il est impossible de répondre à la demande de la clientèle. Il faudrait, outre la collaboration encore plus grande de l'agronome, qu'une dame habile dans ces genres de travaux soit à la tête d'une organisation locale.

VII - TRANSPORT

A) NAVIGATION

Les bateaux de la Compagnie Clarke Steamship n'accostent pas à Cap-Chat. Le fret à destination de cette dernière localité est déchargé à Ste-Anne-des-Monts et transporté à Cap-Chat par camion. Il existe 4 goélettes dont le tonnage varie de 50 à 100 tonnes; 2 de ces dernières appartiennent à la Compagnie Cap-Chat Transportation Ltd., et les 2 autres à des particuliers. Elles effectuent un service périodique bi-mensuel de Montréal. Trois autres petites goélettes d'une quinzaine de tonnes transportent occasionnellement des marchandises.

Au cours de la dernière saison, la municipalité a reçu par voie fluviale, 7,700 tonnes de marchandises générales et 350 tonnes de produits agricoles; elle a expédié environ 8,000,000 p.m.p. de bois.

Les quais ne sont pas suffisants à Cap-Chat. Il n'y a que 12 pieds d'eau au bout du quai à marée haute. Les bateaux échouent à l'intérieur. Voilà pourquoi les bateaux de la Clarke Steamship ne peuvent y faire escale. Le port est bien abrité contre les vents et les vagues. Une somme de \$45,000 a été votée par le Gouvernement fédéral pour bâtir un quai à eau profonde d'ici 3 ans. Les travaux doivent commencer cette année, (1937). Le contrat a été accordé pour la somme votée.

B) Camionnage

On compte 17 camions locaux transportant occasionnellement, à destination de Cap-Chat, des marchandises qui sont déchargées au quai de Ste-Anne-des-Monts. La municipalité n'est desservie par aucun service régulier de camionnage. Certains commerçants de l'extérieur transportent par camion les produits qu'ils viennent vendre dans la localité.

C) Autobus

Deux taxis-autobus desservent la municipalité. L'un appartient à M. Hermidas Pelletier et fait tous les jours, sauf le dimanche, le voyage aller et retour entre Ste-Anne-des-Monts et Matane, soit une distance de 55 milles; l'autre, propriété de M. Jos. D. Pelletier, couvre un rayon de 150 milles entre Cap-Chat et Gaspé. Ce dernier service s'effectue de Cap-Chat tous les lundis, mercredis et vendredis, et de Gaspé les mardis, jeudis et samedis.

M. Jos. D. Pelletier fournit ce service de transport dans la région depuis une vingtaine d'années. Il se plaint d'une concurrence déloyale; a) de la part des particuliers n'ayant pas de licence de taxi, et qui au rabais, transportent occasionnellement des gens; b) de la part d'individus n'ayant guère et même pas de plaques de licences légales sur leurs autos; c) de la part d'employés du gouvernement qui, moyennant paiement, transportent dans leurs voitures des passagers; d) de la part de ceux qui ont le contrat du transport du courrier (poste royale).

STE-ANNE-DES-MONTS

DESCRIPTION

La paroisse de Ste-Anne-des-Monts (municipalité rurale) est située sur le littoral méridional de l'estuaire du St-Laurent à 305 milles de Québec, en suivant la route Nationale No. 6. Elle est limitée à l'ouest par celle de Cap-Chat, à l'est par celle de St-Joachim-de-la-Tourelle, au nord par l'estuaire Golfe St-Laurent, au sud par la forêt du canton Courcellette.

En bordure du Golfe, le rang 1 (route nationale No.6) s'étend

sur 7 ou 8 milles, depuis la pointe Ste-Anne jusqu'à l'embouchure du ruisseau Patate. Vers l'intérieur, la paroisse s'étend jusqu'au rang IV dans le canton Cap-Chat et jusqu'au rang V dans le canton Tourelle.

La colonie St-Bernard-des-Lacs, desservie par Ste-Anne-des-Monts; s'étend du rang V au rang IX dans le canton Tourelle.

La paroisse comprend donc: A) La Seigneurie Ste-Anne-des-Monts; B) une partie du canton Cap-Chat; C) Une partie du canton Tourelle.

C'est sur le littoral, dans la Seigneurie Ste-Anne-des-Monts, que se trouve l'agglomération principale de la paroisse. C'est le lieu où commence la route transgaspésienne, en construction depuis juillet 1937. Elle suit la rive droite de la rivière Ste-Anne. Le bloc principal de la Seigneurie ne renferme de terres en culture que le long du rang I. L'intérieur reste boisé.

A l'est du village, en bordure du littoral, le rang I (route 6) se trouve entièrement dans les blocs A et B de la Seigneurie. Dans le bloc A, une route conduit vers l'intérieur jusqu'aux rangs IV et V et se prolonge maintenant jusqu'à la colonie St-Bernard-des-Lacs. Dans le bloc B, une autre route conduit jusqu'au rang III.

La principale rivière est la rivière Ste-Anne qui s'enfonce dans les diverses terrasses et jusque dans le plateau intérieur. Elle se jette dans le St-Laurent à Ste-Anne-des-Monts. Elle forme deux chutes, mais ni l'une ni l'autre n'est aménagée. Cette rivière draine bien le sol; elle sert aussi au flottage du bois.

Plus à l'est, coule la rivière, c'est-à-dire, la petite rivière Ste-Anne parallèlement à la précédente. Elle prend sa source dans les lacs de la colonie St-Bernard-des-Lacs et draine cette dernière.

POPULATION

Ste-Anne-des-Monts compte actuellement (été 1937) une population d'environ 3,000 âmes répartie comme suit:

Municipalité de paroisse de Ste-Anne-des-Monts	: 2,760
Territoire non organisé de St-Bernard-des-Lacs	: 240
TOTAL	: 3,000

En 1931, d'après le recensement fédéral, la population de la même paroisse était de 2,445. Il y a donc une augmentation d'environ 555 habitants depuis 6 ans.

Il y a eu très peu de départs de la paroisse depuis 1931; une trentaine. Environ 25 étrangers s'y sont établis. Ces chiffres, aussi bien que ceux de la population totale, sont approximatifs, car nous n'avons pu obtenir aucun renseignement des gens qui auraient été le plus en mesure de nous en fournir.

Outre la population mentionnée plus haut, il y a cette année (1937) à Ste-Anne-des-Monts une population flottante de 200 habitants; ce sont des travailleurs employés à la construction de la route transgaspésienne.

On a encore distribué cette année un assez fort montant en allocations de chômage. La main-d'oeuvre locale, masculine surtout, est abondante et ne trouve guère à s'employer. La réouverture de la scierie International Paper ferait grand bien à la localité; mais la Compagnie entend garder ses limites comme réserve forestière.

La paroisse compte en tout 335 propriétaires dont 167 cultivateurs, et 55 locataires dont 5 fermiers. Les 168 autres propriétaires et les 50 autres locataires, vivent sur de simples emplacements; ce sont des journaliers, artisans, camionneurs, etc. Les deux tiers des emplacés possèdent des lots à bois partiellement défrichés; 95 cultivateurs ont un jardin, 50 gardent des poules, 40 gardent des porcs, 20 ont des vaches et 45 ont des chevaux.

Il y a dans la municipalité 300 journaliers dont 175 célibataires et 125 hommes mariés; une centaine de ces derniers sont propriétaires; quelques-uns d'entre eux sont compris dans le nombre de cultivateurs mentionnés plus haut. Ils ont un certain nombre d'acres de terre qu'ils cultivent pour les besoins de la famille. Une trentaine de journaliers font également un peu de pêche. Avant 1937, presque toute la main-d'oeuvre masculine, était employée en dehors de la paroisse; cette année à peu près tous travaillent dans la localité à la construction de la route transgaspésienne.

Un certain nombre de journaliers travaillent à la coupe du bois pendant les mois d'hiver, au flottage pendant le mois de mai, au chargement du bois pendant les 5 mois de juillet à novembre inclusivement, à des travaux de voirie, à la pêche ou dans les scieries pendant l'été.

Parmi les autres emplois, signalons les charretiers au nombre de 13 dont 6 célibataires; 10 font du taxi en été et 3 transportent des passagers pendant la saison de l'hiver. Il y a en plus une trentaine d'artisans que l'on peut considérer comme des journaliers, car aucun d'eux ne possède des aptitudes particulières.

Mentionnons enfin 3 médecins, un agronome et un inspecteur d'écoles. Disons en passant que dans Ste-Anne-des-Monts un notaire aurait certainement sa place et peut-être un avocat.

La main-d'oeuvre féminine comprend une cinquantaine de jeunes filles en service domestique à la campagne, à l'extérieur et surtout au village; environ 75 jeunes filles auraient besoin d'emploi et n'en trouvent pas.

L'évaluation municipale s'établit sur une base de 50% de la valeur réelle, et le taux de la taxe générale est de \$1.50 par \$100.

La contribution monétaire, par famille, nécessaire au fonctionnement de l'église, est de \$90, dont \$45 de répartitions légales, soit 3% sur l'évaluation moyenne de \$1.500.

ASPECT ECONOMIQUE I - AGRICULTURE

Sainte-Anne-des-Monts est surtout un centre agricole, c'est-à-dire que l'agriculture, sans y être considérablement développée, constitue le principal mode de vie de la population. Cependant, cette municipalité subit depuis quelques années, un recul au point de vue agricole. Nous attribuons ce malaise, 1o aux taxes formidables qu'ont à payer les habitants; 2o à la mévente des produits de la terre en ces dernières années; 3o à la chute des prix du bois.

La paroisse comptait, en 1931, 172 familles de cultivateurs, dont les fermes couvraient une superficie globale de 24,722 acres, soit, par ferme, une étendue moyenne de 141 acres (l'unité de mesure étant de 210' x 210'); là-dessus il y avait 35 acres en étendue labourée et 20 acres en étendue labourable mais non labourée. Le reste, soit environ 86 acres, était en pâturages naturels, forêts, etc.

Le tableau suivant donne, en pourcentage de l'étendue totale de la paroisse, la proportion de chacun des types de sols, ainsi que les quantités totales d'engrais ou d'amendements employés suivant le type de sol.

Nous donnons ici les quantités totales parce que ces dernières sont trop petites pour être calculées à l'acre.

AMENDEMENTS OU ENGRAIS	Terre forte	Terre franche	terre légère	Terre
	(argileuse)	(sablo-argileuse)	(sablonneuse)	noire
	10%	70%	15%	(humifère)
	Quantité	Quantité	Quantité	Quantité
	(tonnes)	(tonnes)	(tonnes)	(tonnes)
a) Chaux		50	25	25
b) Marne		30	10	10
c) Phosphate Thomas		30	..	20

AMENDEMENTS ou ENGRAIS	Terre forte (argileuse) 10%	Terre franche (sablo-argileuse) 70%	Terre légère (sablonneuse) 15%	Terre noire (humifère) 5%
	Quantité (tonnes)	Quantité (tonnes)	Quantité (tonnes)	Quantité (tonnes)
d) Super-phosphate		25	..	..
e) Engrais complet		10	15	..
f) Engrais de mer				
(1) Varech		150	150	..
(11) Poissons		20	20	..
g) Fumier de ferme		6,000	6,000	..

Comme on le voit par ce tableau, l'engrais de ferme, que l'on se procure naturellement à meilleur compte, est de beaucoup le plus en usage, quoique les résultats qu'il donne soient très inférieurs à ceux que procure l'emploi des autres engrais. L'engrais de ferme donnerait de meilleurs résultats s'il était mieux conservé. Quant aux amendements calcaires, ils sont employés en quantité tout à fait insuffisante.

En outre les terres arables seraient mieux assainies si on y exécutait plus souvent et plus méthodiquement des travaux d'égouttement et si les grandes décharges étaient dans un meilleur état.

On consacre aux pâturages, en moyenne par ferme, 4 acres par tête de gros bétail. Ces pâturages n'ont pas été fertilisés. Il faut cependant noter qu'il y a une faible tendance à amélioration de ce côté, car 5 cultivateurs ont fertilisé leurs pâturages au printemps de 1937.

Production végétale.

Les étendues en culture à Sainte-Anne-des-Monts, accusent peu de progrès depuis 1931. Voici comment se divisent ces étendues avec leurs rendements.

Cultures	Superficies de 1931 acres	Superficies actuelles acres	Récolte (1936) (chiffres approximatifs)
Blé.....	241	253	4,554 boisseaux
Avoine.....	1,828	2,011	40,220 "
Luzerne.....	...	40	100 tonnes
Foin(mil et trèfle)	3,120	3,276	3,276 "
Pommes de terre	219	197	31,520 boisseaux
Racines fourragères	51	59	708 tonnes

Les superficies ensencées en orge (194 acres), en seigle (3 acres), en pois secs(50 acres) et en grains mélangés(76acres) n'ont guère varié depuis 1931. La récolte de ces produits en 1936 se chiffrait comme suit: Orge, 3,104 boisseaux; pois secs, 600 boisseaux et grains mélangés, 1,520 boisseaux. Les pâturages, comme en 1931, couvrent un peu plus de 3,100 acres.

La culture maraîchère est chose inconnue ici comme partout ailleurs dans ce comté. Il n'y a que des jardins de famille, environ 14 acres en tout. Ces derniers accusent une amélioration considérable depuis 1931; 125 cultivateurs possèdent aujourd'hui un petit jardin de famille.

Quant au volume de la vente des produits dans cette localité, voici comment il se répartit:

	Récolte	Vente
Avoine.....	40,226 boisseaux	30,170 boisseaux
Pois secs.....	600 "	300 "
Foin (mil et trèfle....	3,276 tonnes	1,638 tonnes
Pommes de terre.....	31,520 boisseaux	7,880 boisseaux
Racines fourragères.....	708 tonnes	36 tonnes

Les autres produits, à savoir le blé, l'orge, le seigle, les grains mélangés et la luzerne ne sont pas cultivés en assez grande quantité pour la vente. Ils suffisent à peine à la consommation sur la ferme. Quelques-uns même, tel le blé, sont insuffisants. On importe annuellement environ 500,000 livres de farine dans la localité,

La vente des produits énumérés plus haut donne un revenu total de \$29,240 environ, soit une moyenne de \$170 par famille de cultivateurs.

Production animale

Le bétail constitue la principale source de revenu agricole de Ste-Anne-des-Monts.

a) Le nombre de chevaux est d'environ 280, ce qui est une augmentation de 10% sur 1931.

De 1932 à 1937, l'élevage du cheval a augmenté dans une proportion de 500%. On importe aussi des chevaux de l'Ouest canadien.

b) On garde dans la localité un certain nombre de bovins en vue surtout de l'industrie laitière. On compte en tout environ 655 vaches laitières dont 5 pur-sang, 58 taureaux, dont 8 pur-sang; on élève annuellement environ 200 veaux.

La vente d'une partie de ces bovins, soit vivants, soit abattus, rapporte en moyenne environ \$15 par ferme. On abat aussi quelques bovins pour l'usage domestique. Le revenu provenant de produits laitiers est de \$100 en moyenne par famille de cultivateurs.

D'après les informations obtenues directement des exploitants de la boulangerie de Ste-Anne-des-Monts, les cultivateurs semblent ne pas comprendre l'importance d'une augmentation de la production laitière. Cette dernière ne suffit même pas à alimenter le marché local.

La boulangerie de l'endroit produit environ 8,000 à 10,000 livres de beurre par année et en importe à peu près 2,000 livres. L'importation annuelle totale dans la localité est d'environ 12,000 livres de beurre, ce qui dépasse le chiffre de la production.

c) Parmi les pores élevés dans la municipalité plusieurs sont abattus pour l'usage de la famille. Un bon nombre sont absorbés par le marché local. Ils sont vendus directement aux consommateurs ou par l'entremise des commerçants. L'appoint de revenu que cet élevage apporte en moyenne par ferme est d'environ \$100.

d) Le nombre de moutons a considérablement diminué dans Ste-Anne-des-Monts depuis 1931. L'élevage de ce bétail offrirait cependant des avantages indéniables à cause de l'abondance des pâturages et du prix rémunérateur sur le marché de Montréal depuis une couple d'années.

Les facteurs qui ont contribué au déclin de cet élevage sont les suivants: déprédations causées par les chiens; parasites intestinaux; bas prix du marché avant ces deux dernières années.

Actuellement l'appoint de revenu qu'apporte ce bétail (incluant chair, laine, peaux), est en moyenne d'environ \$25 par ferme.

e) On garde un certain nombre de volailles dans la localité, mais on n'en engraisse pas pour la vente. On ne vend également qu'une très faible proportion des oeufs. Le tout sert presque exclusivement à la consommation dans la famille.

Associations agricoles.

Ste-Anne-des-Monts compte plusieurs cultivateurs faisant partie de la Société d'Agriculture du comté. Il y a aussi un Cercle Agricole local comptant (été 1937) 125 membres et un Cercle de fermières comptant 35 membres. Ces différentes associations fonctionnent assez bien.

Achats

On achète tout ce dont on a besoin pour la culture du sol chez le marchand local et quelques fois dans les grands centres. Les achats collectifs se font plutôt rarement.

Un certain nombre de denrées et articles sont achetés en dehors de la municipalité alors qu'ils pourraient être produits localement. Voici le détail des principales importations;

<u>Denrées</u>	<u>Quantité importée</u>
Grains de semence	20,000 livres
Pommes de terre.....	25,000 "
Bourre	12,000 "
Viandes	50,000 "
Farine.....	500,000 "

Les grains de semence, les pommes de terre et le beurre pourraient être entièrement fournis par l'agriculture locale, tandis qu'on pourrait réduire sensiblement les importations de viandes et même de farine.

Exploitation forestière.

Plusieurs fermiers coupent du bois sur leurs terrains; bois de chauffage, bois à pâte, pieux, bois de sciage, cèdre pour bardeaux. La vente de ces produits forestiers rapporte en moyenne environ \$125 par famille.

A peu près 150 cultivateurs et fils de cultivateurs vont aux chantiers pendant les mois d'automne et d'hiver. On peut établir à \$110 en moyenne par famille l'importance de cette source de revenu.

Revenu moyen de la ferme

On obtient ainsi pour la localité de Ste-Anne-des-Monts un revenu total de \$670 en moyenne par ferme réparti comme suit:

a) culture	\$170
b) bétail	240
c) exploitation forestière	235
d) chargement de bateaux	25

TOTAL..... \$670

Ce revenu pourrait être beaucoup plus élevé. Il faudrait pour cela imprimer un nouvel essor à l'agriculture en mettant en valeur toutes les étendues susceptibles de l'être et actuellement en friche, et en développant l'élevage du mouton et l'industrie laitière qui périclitent depuis quelques années.

II - PÊCHERIES

La pêche n'occupe qu'une très faible proportion de la population de la localité. Les pêcheurs, soit environ 50 chefs de famille ou célibataires, sont presque tous des cultivateurs ou fils de cultivateurs faisant la pêche côtière à temps perdu; ils en tirent environ 5% de leurs revenus.

III - INDUSTRIE DU BOIS

Ste-Anne-des-Monts n'est pas non plus un centre industriel. L'industrie du bois, qui autrefois était pratiquée en grand, a subi un recul depuis quelques années.

La Ste-Anne Lumber Co., possédait autrefois des limites à bois et exploitait une scierie d'une capacité annuelle de 10,000,000 p.m.p. Les limites et le moulin ont été vendus en 1924 à l'International Paper Co., qui n'y a jamais fait aucune exploitation.

Il y a actuellement à Ste-Anne-des-Monts 6 petites scieries appartenant à des particuliers et produisant au total environ 2,435,000 p.m.p. par année. Voici comment cette production se répartit:

<u>EXPLOITANTS</u>	<u>PRODUCTION p.m.p.</u>
Dario Dugas.....	25,000
Joan-Louis Sasseville.....	800,000
L'Italien & Poitras	300,000
Joan-Louis Lepage.....	300,000
François Fournier.....	10,000
Adrien Simard	1,000,000
TOTAL.....	2,435,000

De cette quantité, 1,055,000 p.m.p. proviennent des terres de la Couronne, 1,045,000 p.m.p. des lots de colons de St-Bernard-des-Lacs, 325,000 p.m.p. des concessions de l'International Paper Co., et 10,000 p.m.p. seulement des terres patentées de Ste-Anne-des-Monts.

Environ 25,000 p.m.p. sont convertis en bardeaux, ce qui fait 250,000 bardeaux vendus directement aux consommateurs locaux; les 10,000 p.m.p. provenant des terres patentées sont sciés pour les besoins des cultivateurs. L'Italien & Poitras est la seule entreprise faisant du bois de planage; environ 75,000 p.m.p.

Quant à la plus grosse partie de la production totale, soit à peu près 2,400,000 p.m.p., elle est vendue aux commerçants de gros, comme suit:

1,400,000 p.m.p. à James Richardson Co. de Cap-Chat;
1,000,000 p.m.p. à Charles H. Nadeau de Port-Daniel.

Cette industrie emploie pendant 2 ou 3 mois 77 hommes, dont 12 sont des fils des exploitants des différentes scieries.

On trouvera dans les tableaux suivants de plus amples renseignements sur les scieries de la municipalité.

I N D U S T R I E du B O I S

STE- ANNE- des-MONTS

P R O D U C T I O N

EX'PLOITANTS

	<u>P o u r e u x - m ê m o s</u>		<u>P o u r l e s a u t r e s</u>	
	p.m.p.	bardeaux	p.m.p.	Bardeaux
Jean-Ls. SASSEVILLE	800,000	...	...	...
L'ITALIEN & POITRAS	300,000	...	...	...
(Planage: 75,000)				
Jean Ls. LEPAGE	300,000	...	...	...
FRS. FOURNIER	...	...	10,000	...
ADRIEN SIMARD	1,000,000	...	...	...
DARIE DUGAS	...	250,000	...	...
INTERNATIONAL PAPER CO.fermé	Ancien moulin de la Sainte-Anne Lumber Co.			
	2,400,000	250,000	10,000	...

O R I G I N E (p.m.p.)

	Free Hold	Terres patentées	Lots des Terres colons de la Cou- ronne	
Jean Ls. SASSEVILLE	...	...	...	800,000
L'ITALIEN & POITRAS	300,000	...	...	...
J.Ls. LEPAGE	...	...	45,000	255,000
FRS. FOURNIER	...	10,000	...	...
Adrien SIMARD		...	1,000,000	...
Daria DUGAS	25,000	...	...	...
	325,000	10,000	1,045,000	1,055,000

M E T H O D E de V E N T E (p.m.p.)

	<u>Au commerce de gros</u>	<u>Aux cultivateurs</u>
Jean Ls. SASSEVEILLE	800,000	...
L'ITALIEN & POITRAS	300,000	...
J.LS. LEPAGE	300,000	...
FRS. FOURNIER	...	10,000
ADRIEN SIMARD	1,000,000	...
DARIE DUGAS	...	25,000
	2,400,000	35,000

I N D U S T R I E du B O I S

STE- ANNE - des - MONTS

D E B O U C H E S (p.m.p.)

EXPLOITANTS

	<u>Localité</u>	<u>Province</u>	<u>Autres Provinces</u>	<u>Marchés extérieurs.</u>
J.-Ls. SASSEVILLE	...	800,000	...	...
L'ITALIEN & POITRAS	...	300,000	...	...
J.- Ls. LEPAGE	...	300,000	...	...
Frs. FOURNIER	10,000	...	...	...
Adrien SIMARD	...	1,000,000	...	...
Dario DUGAS	25,000	...	...	...
	35,000	2,400,000	...	...

E M P L O Y E S

	<u>F a m i l l e</u>	<u>E t r a n g e r s</u>
J. Ls. SASSEVILLE	1	15
L'ITALIEN & POITRAS	4	15
J. Ls. LEPAGE	4	15
Frs. FOURNIER	1	2
Adrien SIMARD	...	18
Dario DUGAS	2	...
	12	65

IV - AUTRES INDUSTRIES

A part les scieries, il y a à Ste-Anne-des-Monts deux mouneries et une carderie.

Les deux mouneries moulent annuellement de 9,000 à 10,000 minots de grain servant à l'alimentation des bestiaux. Le grain est fourni par les cultivateurs locaux et leur est retourné une fois moulu. Ces deux mouneries sont trop petites pour donner de l'ouvrage à plus de 3 employés en tout.

Comme nous l'avons vu précédemment en traitant de l'agriculture locale, la production du blé est relativement insignifiante car on importe presque toute la farine consommée dans la municipalité.

La carderie emploie 2 hommes et produit de 4,000 à 5,000 livres de laine par année; le tout est vendu directement aux cultivateurs. Cette production pourrait être doublée et le marché local suffirait pour l'absorber; mais comme nous l'avons vu précédemment, l'élevage du mouton a considérablement diminué dans la municipalité depuis quelques années.

V - ARTS DOMESTIQUES

Les arts domestiques sont en honneur dans Ste-Anne-des-Monts. Environ 165 familles les pratiquent. On compte 50 rouets et 15 métiers en opération.

Il existe un cercle de fermières, qui a beaucoup aidé à faire progresser cette industrie familiale. Des cours de démonstration de tissage ont déjà eu lieu qui ont contribué à une augmentation dans la fabrication de la lingerie et à une grande amélioration dans l'exécution de ces travaux. On a compté 18 participants locaux aux expositions régionales et 10 participants aux autres expositions dans la province. Il existe une école ménagère dirigée par les Secours du Saint-Rosaire et un patronage de jeunes filles sous la direction des Secours de Saint-Paul, s'occupant surtout des travaux d'aiguilles.

Pour ces travaux d'art domestique, on se sert de laine domestique, de lin domestique et de chiffons, provenant en partie de la localité, mais surtout des autres régions de la province.

Le lin, qui autrefois était cultivé dans la localité, ne l'est plus actuellement que par 3 cultivateurs. Cette pratique a complètement disparu pendant 10 ans à cause de la concurrence des produits commerciaux. Elle semble vouloir renaître aujourd'hui.

Les procédés de teinture employés sont les teintures commerciales et très peu de teintures végétales.

L'artisan travaille sur des modèles qu'il dessine lui-même d'après copie, ou sur d'autres que fournit l'école des Arts Domestiques.

La qualité des travaux exécutés est bonne quant à l'exécution et à la présentation.

Un certain nombre de personnes utilisent la laine, les chiffons et le jute pour la fabrication des tapis crochetés; 40 familles en fabriquent pour la vente.

Environ 75% de la production se fait pour les besoins de la famille et 25% pour les fins commerciales. Les articles fabriqués se vendent facilement aux touristes.

On pourrait encore développer les arts domestiques dans la municipalité, car il existe une main-d'oeuvre suffisante et les matières premières sont achetées à des prix convenables. On nous informe cependant que le cercle des fermières aurait besoin d'un cours de coupe pour la couture et d'autres cours de démonstration de tissage.

VI - TOURISME

La côte, à cet endroit, possède des qualités susceptibles d'en faire un centre estival recherché.

La plupart des touristes faisant le tour de la Gaspésie arrêtent à Ste-Anne-des-Monts, qui compte plusieurs bons hôtels; un bon nombre y séjournent même quelques jours. L'argent qu'ils laissent, soit dans les hôtels, soit chez les commerçants, constitue une bonne source de revenus pour la localité. Malheureusement, la saison du tourisme dure à peine deux mois à cause des jours froids qui surviennent dès la fin d'août. C'est ce qui empêche Ste-Anne-des-Monts de devenir une centre de villégiature plus important.

VII - TRANSPORT

a) Navigation

La navigation joue un rôle de toute première importance dans cette localité; en effet, le service régulier des messageries s'opère uniquement par voie fluviale.

La municipalité possède un quai; la profondeur d'eau au bout de ce quai est de 28 pieds à marée basse. Les bateaux de la Clarke Steamship Co., y font escale régulièrement tous les 8 jours; ces derniers font le transport des passagers et des marchandises. Il semble n'y avoir aucun grief contre ce service.

Il existe en outre 6 petits bateaux, dont un à vapeur et cinq goélettes effectuant respectivement un service régulier bi-mensuel de messageries. Trois de ces bateaux appartiennent à la Cie de Navigation de Gaspé et de Baie des Chaleurs, et les trois autres à des particuliers. Leur tonnage varie entre 60 et 160 tonnes. On peut ajouter à cela deux petites goélettes de 15 tonnes chacune, engagées occasionnellement dans le transport des marchandises.

Au cours de la dernière saison, on a reçu 5,000 tonnes et expédié 20,040 tonnes de marchandises réparties comme suit:

<u>PRODUITS</u>	<u>Reçus</u> <u>(tonnes)</u>	<u>Expédiés</u> <u>(tonnes)</u>
Agricoles	2,500	
Forestiers		20,000
Pêche		40
Miniers	585	
Marchandises générales	1,915	

Le port peut recevoir commodément 5 goélettes à la fois, mais malheureusement il ne possède aucun abri contre le vent ni contre les vagues. Il y a eu, dans la municipalité, plusieurs requêtes auprès du Gouvernement fédéral pour terminer le quai, l'abriter contre les vents du large et en faire un port de mer accessible en tout temps. Il suffirait, selon nos informateurs et d'autres personnes qui nous en ont parlé, de prolonger le quai d'une distance d'une centaine de pieds en ligne droite vers le large et de 300 à 400 pieds à l'angle droit vers l'est. On obtiendrait ainsi un bon abri. Le site naturel semble être un des meilleurs de la côte. En effet, les profondeurs marines vers l'est sont suffisantes; on y trouve une vallée sous-marine large d'environ $\frac{3}{4}$ de mille et profonde d'une trentaine de pieds de plus que les fonds voisins. Il n'y a pas, comme à Cap-Chat, par exemple, de danger d'invasement. La rivière Ste-Anne se trouve à l'ouest du quai principal. Le rayon d'action du port est d'environ 24 milles vers l'est et de 10 milles vers l'ouest. De plus, Ste-Anne est le point de départ de la nouvelle route transgaspésienne. Il semblerait opportun d'étudier la possibilité d'établir ici un port de mer.

b) Camionnage

La municipalité ne compte qu'un seul camion transportant occasionnellement des marchandises. Il n'existe aucun service régulier de camionnage.

Un certain nombre de commerçants de l'extérieur viennent vendre leurs produits dans la localité. Les commerçants locaux se plaignent du fait que ces camionneurs de marchandises générales, provisions, légumes, fruits, etc., leur font une concurrence déloyale parce qu'ils ne paient pas de taxes municipales et n'ont pas à supporter de lourds crédits.

c) Service de taxis.

La localité possède l'avantage d'un double service de taxis.

ST- JOACHIM DE TOURELLE

Située sur le littoral du Golfe Saint-Laurent, la paroisse de Saint-Joachim de Tourelle se trouve à environ quatre milles et demi de Ste-Anne-des-Monts. Son territoire a été détaché de Sainte-Anne-des-Monts et elle fut érigée canoniquement et civilement en 1916. La paroisse commence à Ruisseau Patate, longe le littoral dans le canton Tourelle et déborde jusque dans le canton Christie. L'arrière du canton est très montagneux.

POPULATION

Saint-Joachim-de-Tourelle est une municipalité de paroisse comptant 1,110 habitants. En y ajoutant les 253 résidents de la colonie L'Enfant-Jésus-de-Tourelle, on obtient une population totale de 1,363 âmes sur le territoire de la paroisse canonique. C'est une augmentation de 100 habitants depuis 1931. Cette augmentation n'est pas ce qu'elle devrait-être d'après le taux de l'accroissement naturel, mais il faut tenir compte de l'émigration d'un certain nombre d'individus vers les villes. En les dirigeant vers la colonie de L'Enfant-Jésus-de-Tourelle, où il y a encore de bonnes étendues propres à la colonisation, on aurait pu retenir une partie au moins de ceux qu'aurait intéressés le travail de la terre.

La même remarque s'applique aux chômeurs de Saint-Joachim-de-Tourelle. Ils pourraient pêcher d'avantage s'ils trouvaient un prix rémunérateur pour leur poisson. On pourrait peut-être aussi les employer à la construction de réservoirs pour l'adduction d'eau potable. La paroisse, en effet, ne possède (été 1937) aucune sorte de canalisation; son alimentation en eau potable pose un problème sérieux. Les eaux d'infiltration sont, en général, médiocres ou mauvaises. Sur les collines voisines, il existe plusieurs sites naturels propices à l'installation de réservoirs. Il serait peut-être opportun d'établir un service d'aqueduc en coopération.

La paroisse compte au total 135 propriétaires et 30 locataires. Les 30 locataires et 60 parmi les propriétaires vivent sur de simples emplacements; les 75 autres propriétaires sont des cultivateurs. Nous considérons ici comme emplacements 25 propriétaires de petits lopins de terre considérés par le recensement fédéral comme des cultivateurs. Parmi les emplacements, 25 ont un jardin, 90 ont des poules et des porcs et une trentaine gardent des chevaux.

A part les agriculteurs et les pêcheurs (ces derniers au nombre d'environ 50), la paroisse compte à peu près 235 journaliers dont 83 hommes mariés, une quinzaine de camionneurs, 6 commerçants, 2 menuisiers et 1 mécanicien. Presque tous travaillent dans la paroisse, sauf les camionneurs et une quarantaine de journaliers. Ces derniers sont employés à la coupe du bois de novembre à avril, au flottage pendant les mois de mai et juin, au chargement du bois de juin à décembre, dans les scieries de mars à septembre, à des travaux de voirie du juin à novembre.

Environ 25 jeunes filles sont en service domestique à la campagne ou à l'extérieur. Il y a plusieurs jeunes filles à la recherche d'emplois.

La municipalité ne compte aucun homme de profession. Un médecin ne serait certainement pas de trop.

La contribution nécessaire au fonctionnement de l'église est de \$40 par famille. La répartition légale est de 2% sur une évaluation de \$1,000, ce qui fait en moyenne \$20. La base d'évaluation municipale se chiffre à 50% de la valeur réelle, et le taux de la taxe générale est de \$1 par \$100.

En assurant une meilleure coordination des modes de vie actuels. -- agriculture, -- pêche, industrie forestière, -- on pourrait faire de Saint-Joachim un centre passablement actif.

ASPECT ECONOMIQUE

1) AGRICULTURE

Le sol de cette paroisse passe en général pour être fertile et bien arrosé. On y pratique cependant très peu la grande culture, la population s'adonnant de préférence à la pêche.

D'après le recensement fédéral de 1931, on y comptait 100 cultivateurs, dont les terres avaient une superficie globale de 9,399 acres, soit en moyenne 94 acres par ferme. L'étendue labourable était alors de 27 acres en moyenne par ferme. Sur ce total, Les plantes annuelles occupaient 8 acres, le foin un peu plus de 11 acres et les pâturages en rotation près de 8 acres. L'étendue moyenne non labourable était de 67 acres, dont 1/5 d'acre en pâturages naturels, 3.8 acres en marécages et 63 acres en forêts.

Il y a environ 5% de terre forte, 75% de terre franche schisteuse, 15% de terre sablonneuse et 5% de terre noire. Les sols sont acides à l'exception d'une faible étendue située près de la mer et renfermant de nombreux petits coquillages.

La chaux et la marne ne sont pas employées pour amender les terres. En terre franche, les seuls engrais chimiques dont on fait usage sont, au total, 15 tonnes de phosphate Thomas, 10 tonnes de super-phosphate et 10 tonnes d'engrais complets. Les résultats sont bons, mais la quantité employée est beaucoup trop petite.

On emploie environ 1,000 tonnes de fumier de ferme et une soixantaine de tonnes d'engrais de mer. Le varech, le fumier de ferme donnent d'assez mauvais résultats, car ils sont mal conservés et mal appliqués.

L'égouttement naturel des terres arables est bon en général, parce que les terrains s'y prêtent. Cependant, il ne suffit pas. Pour bien assainir les terres, il faudrait le compléter par des travaux d'égouttement. Or, ou bien ceux-ci manquent ou ils sont mal exécutés; les fossés, par exemple, sont mal faits, sinueux et généralement mal entretenus.

On consacre par ferme 3 acres en moyenne par tête de gros bétail. Les pâturages ne sont pas fertilisés. Le trèfle et la luzerne s'établissent sans trop de difficulté vu la nature du terrain.

Production végétale

Le recensement de 1931 donne au total, pour la paroisse, 39 acres en blé, 309 acres en avoine, 18 acres en orge, 6 acres en seigle, 4 acres en grains mélangés, 417 acres en foin, 57 acres en pommes de terre, 1 acre en racines fourragères, 765 acres en pâturages et 35 acres en jachères. Depuis 1931, l'étendue en blé a augmenté de 15% et l'étendue en grains mélangés de 25%. On a introduit la luzerne, qui compte actuellement 12 acres en culture. Les jardins de famille étaient inconnus; il en existe maintenant 4 assez importants. L'étendue en pommes de terre a diminué d'environ 10%. Les autres étendues sont restées à peu près les mêmes.

Toutes ces étendues seraient susceptibles de se développer, particulièrement celles en pommes de terre, en blé, et en orge. On pourrait également imprimer un grand essor aux cultures maraîchères, qui sont pratiquement inconnues ici. Le climat et le sol s'y prêtent admirablement bien, mais les cultivateurs ignorent les avantages de ces cultures.

Les fermiers vendent environ 30% de leur récolte en avoine ou 2,320 boisseaux, 40% de leur récolte en foin ou 125 tonnes, 30% de leur récolte de pommes de terre ou 540 boisseaux. La vente de ces produits rapporte environ \$50 par ferme.

Production animale

a) Le nombre de chevaux est resté à peu près le même depuis 1931. On ne pratique pas l'élevage; tous les chevaux de la localité sont importés des provinces maritimes ou de l'Ouest canadien. On garde surtout le percheron croisé, car les chantiers requièrent de bons chevaux de trait. L'élevage devrait se pratiquer beaucoup plus, car il pourrait se faire économiquement.

b) Les cultivateurs gardent un certain nombre de bovins de race canadienne et Ayrshire; 150 vaches toutes croisées, 37 taureaux dont 2 pur sang.

Chaque année, on élève une centaine de veaux qu'on vend ensuite comme animaux de boucherie.

La vente des bovins rapporte annuellement environ \$30 en moyenne par ferme.

Aucun cultivateur ne fait le contrôle laitier. Il n'y a pas de bouannerie dans la municipalité et le lait est consommé en nature à la maison, ou transformé en beurre par les ménagères.

c) On engraisse également un certain nombre de porcs de race Yorkshire croisés. Ces derniers sont abattus dans la municipalité surtout pour l'usage de la famille. Les truies mettent bas une seule fois l'an, au printemps.

d) Certains cultivateurs font encore l'élevage du mouton, mais n'en retirent qu'un revenu insignifiant. Ici comme à Ste-Anne-des-Monts, les mêmes causes ont produit les mêmes effets; les chiens, les parasites intestinaux, le manque d'initiative des cultivateurs, voilà autant de raisons qui expliquent le déclin de cet élevage.

e) Il y a dans la municipalité environ 1500 poules ou poulets, tous sujets médiocres, mal alimentés et mal abrités, qu'on garde pour l'usage de la famille.

Les industries agricoles sont pratiquement inconnues et on ne rencontre aucun producteur spécialisé.

Associations agricoles.

Dans la municipalité se trouve un cercle agricole fondé depuis 1930 et comptant 50 membres. La Société d'Agriculture de la région compte aussi quelques adeptes, de même que le Cercle de L'U.C.C.; il y a aussi une Caisse populaire. Cette dernière, ainsi que le Cercle agricole et la Société d'Agriculture donnent de bons résultats, mais le cercle de L'U.C.C. semble fonctionner médiocrement. L'ignorance et l'individualisme retardent le développement de l'association professionnelle.

Achats

La plupart des achats se font individuellement chez le marchand local et quelques fois dans les grands centres; il se fait aussi, mais assez rarement, des achats collectifs directement du producteur.

On importe annuellement de Québec 20,000 livres de grains de semence, et de Matane 10,000 de beurre; ces produits pourraient en grande partie tout au moins, être fournis par l'agriculture locale.

Exploitation forestière.

Les cultivateurs négligent souvent les travaux de la ferme pour s'occuper de pêche et d'exploitation forestière. Environ 75 cultivateurs ou fils de cultivateurs trouvent de l'emploi dans les chantiers durant près de 5 mois; ceci rapporte en moyenne environ \$200 par famille (1936-37). Ils vendent également un peu de bois de chauffage, du bois à pâte, du bouleau à fuseaux et du bois de construction, coupé sur leurs lots; ils ont retiré ainsi, en 1936-37, à peu près \$200 en moyenne de cette exploitation sur leurs terres.

oo

Depuis 3 ans, il y a tendance chez les fils de cultivateurs à s'établir sur des terres nouvelles; une quarantaine sont allés ainsi s'établir sur des terres neuves des environs, spécialement dans la colonie de L'Enfant-Jésus-de-Tourelle, derrière St-Joachim. La raison de cela, c'est que l'agriculture ne peut progresser beaucoup dans St-Joachim même par suite de la topographie, les montagnes se rapprochant beaucoup trop du littoral. On pourrait cependant améliorer les méthodes de culture et d'élevage et tirer meilleur parti du sol présentement utilisé.

II - PECHERIES

On peut dire que c'est à Saint-Joachim que l'on rencontre les premiers pêcheurs de morue de la côte gaspésienne. La municipalité compte 80 barques, dont 50 sont régulièrement employées. Il y a donc une cinquantaine de familles qui s'occupent de pêche et qui, au total, comprennent environ 150 personnes se livrant à ce métier. Un certain nombre de pêcheurs songent toutefois à l'abandonner complètement, prétendant qu'il ne peut les faire vivre. Les fils de pêcheurs semblent aimer le métier, mais ils cherchent ailleurs des moyens de subsistance, vu la rarefaction du poisson.

Les pêcheurs prennent de la morue, du flétan, du hareng et un peu de saumon. La morue est vendue à la Compagnie de Transport du Poisson de Gaspé, qui a ses entrepôts à Matane. La municipalité ne possède aucun entrepôt frigorifique pour conserver le hareng; le plus proche se trouve à Rivière Madeleine.

III - INDUSTRIE DU BOIS

Saint-Joachim compte (été 1937) 4 petites scieries fonctionnant pendant quelques semaines et dont la production totale est d'environ 400,000 p.m.p.; 270,000 p.m.p. sont coupés sur les terres de la

Couronne et 130,000 p.m.p. provisionnent des lots de colon de l'Enfant-Jésus-de-Tourcelle.

Voici les noms des exploitants avec leur production pour l'année 1936-37:

<u>Exploitants</u>	<u>Production</u>
Joseph Dupuis	100,000 p.m.p.
Adélarde Vallée	125,000 p.m.p.
Rosaire Servant	75,000 p.m.p.
J.B. Deschênes	100,000 p.m.p.

Soul Joseph Dupuis a scié environ 5,000 p.m.p. pour les besoins des colons. Le reste a été vendu aux commerçants de gros, tel qu'indiqué dans ce tableau.

<u>Vendeurs</u>	<u>Acheteurs</u>	<u>P.M.P.</u>
Joseph Dupuis	James Richardson Co (Cap-Chat)	95,000
Adélarde Vallée	Arthur St-Pierre (Méchins)	125,000
Rosaire Servant	Léon Bouchard (Ste-Anne-des-Monts)	75,000
J.B. Deschênes	James Richardson Co (Cap-Chat)	100,000

Ces quatre scieries procurent de l'emploi à une cinquantaine d'hommes pendant les quelques semaines d'opérations. Voici d'ailleurs de plus amples renseignements sur chacune d'elles.

PRODUCTION

<u>Pour eux-mêmes</u>	<u>Pour les autres</u>
<u>p.m.p.</u>	<u>p.m.p.</u>
Joseph Dupuis 95,000	5,000
Adélarde Vallée 125,000	...
Rosaire SERVANT 75,000	...
J.B. DESCHENES 100,000	...
395,000	5,000

ORIGINE (p.m.p.)

<u>Lots des colons</u>	<u>Torres de la Couronne</u>
Joseph DUPUIS 25,000	75,000
Adélarde VALLEE ...	125,000
Rosaire SERVANT 75,000	...
J.B. DESCHENES 30,000	70,000
130,000	270,000

METHODE de VENTE (p.m.p.)

<u>Au commerce de gros</u>	<u>Aux colons</u>
Joseph DUPUIS 95,000	5,000
Adélarde VALLEE 125,000	...
Rosaire SERVANT 75,000	...
J.B. DESCHENES 100,000	...
395,000	5,000

DEBOUCHES (p.m.p.)

	<u>Localité</u>	<u>Province</u>
Joseph DUPUIS	5,000	95,000
Adélaré VALLEE	...	125,000
Rosaire SERVANT	...	75,000
J.B. DESCHENES	...	100,000
	5, 000	395,000

EMPLOYES

	<u>Famille</u>	<u>Etrangers</u>
Joseph DUPUIS	1	15
Adélaré VALLEE	1	15
Rosaire SERVANT	1	5
J.B. DESCHENES	1	6
	4	41

IV - RESSOURCES LOCALES

Il existe dans le lot 18, rang 11, du canton Tourelle une carrière de pierres à chaux qui paraît-il, n'a jamais été exploitée. Cette pierre à chaux contiendrait 92% de carbonate de calcium d'après les analyses qui ont été faites. Il y aurait de plus, à la carrière même, une force hydraulique suffisante pour actionner le concasseur et même un moulin à farine ou un amouillage.

Il existe aussi un gisement de manganèse dans le lot 36, rang 111 du canton Tourelle. Les enquêteurs en ont prélevé un échantillon et l'ont envoyé au Service des Mines de la province pour le faire analyser. L'analyse a démontré que le minéral n'a aucune valeur commerciale puisque il ne contient que 26% de manganèse ou 33.54% d'oxyde de manganèse.

Dans un autre ordre d'idées, signalons la tourelle située sur la grève, près du quai. Cette tourelle, curiosité géologique vraiment remarquable et rare, ressemble en peu aux "dolmens" de la Bretagne. C'est une illustration frappante de la force d'érosion de la mer; elle présente en plus de grandes cavités d'érosion tout à fait typiques, toujours du côté opposé à la mer. Il serait opportun de placer près de la route une affiche appropriée qui inviterait les passants à se rendre à la tourelle.

V - ARTS DOMESTIQUES

Une trentaine de familles fabriquent certains articles d'art domestique destinés exclusivement à l'usage de la famille. On commence cependant cette année (1937) à vendre des articles aux touristes.

Les ouvrières utilisent la laine domestique et les chiffons. La laine est produite dans la localité, tandis que le coton est importé d'autres endroits de la province. On cultivait autrefois le lin dans la municipalité. On a négligé d'intéresser les cultivateurs à cette culture et elle a disparu vers 1929, après avoir été pratiquée pendant 4 ou 5 ans.

La fabrication de la lingerie a augmenté depuis 10 ans. On remarque également une certaine amélioration dans l'exécution, dans l'harmonie des couleurs et dans l'originalité des modèles, grâce à quelques cours de démonstration de tissage.

Un cercle de fermières bien organisé contribuerait certainement au progrès des arts domestiques à St. Joachim. Il serait peut-être opportun de raviver la culture du lin et d'augmenter l'élevage du mouton. Les Secours de Saint-Paul dirigent un patronage où l'on enseigne les arts domestiques.

VI - TRANSPORT

a) Navigation

La localité n'est desservie par aucune ligne de navigation. Il n'y a qu'un quai très rudimentaire ne permettant même pas l'accostage des goélettes; ce quai ne possède aucun abri contre les vents et les vagues. Les marchandises sont reçues et expédiées par le quai de Ste-Anne-des-Monts.

b) Camions

Il y a, dans la municipalité, 16 propriétaires de camions transportant occasionnellement des marchandises. Il n'existe aucun service régulier de messageries. Quelques commerçants camionneurs viennent vendre leurs produits dans la localité.

c) Autobus

La localité est desservie par un taxi; c'est celui qui fait le service entre Cap-Chat et Gaspé.

C H R I S T I E

(Ste-Marthe-de-Gaspé)

La paroisse canonique de Sainte-Marthe - de- Gaspé couvre toute la municipalité du canton de Christie. Le centre de la paroisse est Rivière-à-la-Martre; c'est là que se trouve l'église principale. A l'ouest de cette agglomération est situé le petit centre du Cap-au-Renard comprenant la mission de St-François-de-Sales. A l'est, se trouve la mission de Sainte-Émilie, communément appelée Marsoui.

Le boulevard Perron longe toujours le fleuve jusqu'à Rivière-à-la-Martre; mais là, il tourne brusquement vers le sud, escalade les montagnes jusque dans le rang 11 du canton et redescend pour regagner le littoral vers l'embouchure de la rivière Marsoui.

Les deux principales rivières qui arrosent la municipalité sont la Rivière-à-la-Martre et surtout la Rivière Marsoui. Toutes deux sont bien aménagées pour le flottage du bois.

POPULATION

Christie est une municipalité de canton ayant exactement les mêmes limites que la paroisse canonique de Ste-Marthe-de-Gaspé. On y compte 615 habitants. Ce chiffre marque une augmentation d'une centaine d'habitants depuis 1931, ce qui démontre que cette paroisse s'est développée normalement depuis 6 ans. En effet, la population actuelle est sensiblement égale à celle de 1931 plus l'accroissement naturel. Il est vrai qu'un certain nombre de personnes, très peu, ont quitté la paroisse depuis 1931, mais d'autres individus de l'extérieur les ont remplacés.

Il y a en plus cette année (1937), une population flottante d'environ 150 personnes; 100 parmi ces dernières s'occupent d'exploitation forestière, et les 50 autres sont employées dans l'industrie de la Christie Mine Limited, à Marsoui.

Il y a dans la paroisse 97 propriétaires et 11 locataires. Parmi les propriétaires, 40 sont des cultivateurs, tous les autres, propriétaires ou locataires, vivent sur de simples emplacements.

La municipalité compte deux charretiers, quelques camionneurs, 7 commerçants et 1 garagiste; ces gens travaillent dans la paroisse. Tous les autres hommes, y compris les cultivateurs, sont employés presque exclusivement à l'exploitation forestière.

Une dizaine de jeunes filles sont en service domestique.

Il est bon de noter qu'on n'a distribué aucune allocation de chômage dans cette localité.

La contribution monétaire est d'environ \$30 par famille pour le fonctionnement de l'église. Il n'y a aucune répartition légale. La base de l'évaluation municipale est de 50% de la valeur réelle, et le taux de la taxe générale est de \$0.35 par \$100.

ASPECT ECONOMIQUE

I. - AGRICULTURE

La petite étendue de terrain arable dans le canton Christie est complètement occupée. Le sol est fertile mais très peu cultivé.

En 1931 la municipalité comptait 40 cultivateurs occupant en tout 7,575 acres de terre, soit par ferme, une étendue moyenne de 189 acres répartie comme suit:

Etendue labourable

Plantes annuelles	:	14 acres
Foin	:	11 "
Pâturages.....	:	8 "
Total	:	33 acres

Etendue non labourable

Pâturages naturels	:	14 acres
Marécages.....	:	22 "
Forêt.....	:	120 "
Total	:	156 acres

Ce tableau illustre bien la faible étendue de terre cultivée. Il se fait très peu de grande culture. Les superficies en 1937 sont à peu près les mêmes que celles qu'a relevées le recensement décennal de 1931, et elles ne peuvent guère augmenter. Les méthodes de culture pourraient cependant être considérablement améliorées. Quant à la culture maraîchère, elle est nulle.

Il y a dans Marsoui d'importantes érablières très bien situées; elles sont exploitées par des gens de la localité et de l'extérieur. L'exploitation de ces érablières pourrait constituer un revenu appréciable si elle était faite suivant les procédés modernes.

Quant au bétail, on ne note aucun progrès depuis 1931. On ne compte qu'une trentaine de vaches en tout dans la municipalité, ce qui fait même pas la moyenne de 1 vache par cultivateur. On garde aussi quelques porcs et quelques moutons.

De leurs cultures et de l'élevage du bétail, les fermiers ne retirent qu'un revenu, tout à fait insignifiant. Ils vivent un peu de la pêche, mais surtout de l'exploitation forestière. Chaque année, ils coupent sur leurs terrains une certaine quantité de bois à pâte ou de bois de chauffage. La vente de ce bois rapporte en moyenne une centaine de dollars par famille. Presque tous les cultivateurs ou leurs fils vont aux chantiers l'hiver; ce travail dure 6 mois et rapporte environ \$400 par famille.

Il serait exagéré de dire que l'agriculture n'a nullement progressé à Christie depuis 1931. Les méthodes de culture se sont légèrement améliorées. On note aussi une faible augmentation dans l'étendue en labours d'automne. On emploie un peu plus d'engrais chimiques et l'on fait un choix un peu plus judicieux des grains de semence. Toutefois, il y a encore beaucoup à faire dans le domaine agricole, car les fermiers de la localité pourraient certainement faire fructifier davantage le peu de terre arable qu'ils possèdent.

II - PECHERIES

Il y a 20 ans et plus, la pêche était la principale occupation de la population de Christie. Aujourd'hui, il n'y a plus un seul pêcheur professionnel dans la municipalité. Les gens préfèrent travailler ailleurs quand ils le peuvent, car la pêche ne peut les faire vivre. A peine compte-t-on une dizaine de barques employées occasionnellement.

III - INDUSTRIE DU BOIS

Toute la vie économique de cette municipalité gravite autour de l'industrie forestière. On compte 5 scieries qui ont fonctionné en 1937; leur production totale a dépassé 5,000,000 p.m.p. Elles emploient au total pendant quelques mois un personnel de près de 200 hommes, dont 12 seulement sont de la main-d'oeuvre familiale.

Voici, en détail, la production de chacun des exploitants pour l'année 1937:

<u>Exploitants</u>	<u>Production (p.m.p.)</u>
A. Couturier & Fils Ltée	1,900,000
Germain Leclerc	1,250,000
J.H. Marin	600,000
Moise Gasse	565,000
Maurice Gasse	800,000
Total:	5,115,000

La majeure quantité de ce bois; soit 3,425,000 p.m.p., provient des terres de la Couronne. Le reste est coupé sur les lots des colons (790,000 p.m.p.), ou encore sur les terres patentées (500,000 p.m.p.)

Maurice Gasse possède des concessions sur lesquelles il a coupé 400,000 p.m.p. en 1937.

Moise Gasse a fait 50,000 p.m.p. de bois de fuséau et 150,000 bardeaux.

Seuls MM. Germain Leclerc et Moise Gasse ont scié pour les besoins des colons environ 50,000 p.m.p. en 1937. Tout le reste du bois scié dans la municipalité a été vendu aux commerçants de gros de la Province.

MM. A. Couturier & Fils ont écoulé leur bois sur le marché de Montréal. Cette dernière scierie, en exploitation au cours de la dernière saison, doit être fermée, mais la firme se propose de construire à l'embouchure de la rivière Marsoui un nouveau moulin d'une capacité d'environ 3,000,000 à 4,000,000 p.m.p. par année.

MM. Germain Leclerc, J. H. Marin et Maurice Gasse ont vendu leur bois à la Compagnie Richardson de Cap-Chat. Moise Gasse a fait affaires avec les compagnies Richardson de Cap-Chat, Hanson de Québec et A. Couturier & Fils de Christie.

L'industrie du bois est encore susceptible de se développer dans cette localité grâce à la facilité que les exploitants ont de faire la coupe sur les Terres de la Couronne sans avoir à payer des droits prohibitifs.

On rencontre également dans cette région d'immenses forêts de bois francs en pleine maturité. On a émis l'avis qu'il serait opportun d'étudier les possibilités d'établir à Marsoui un grand centre de distillation du bois avec une usine moderne de récupération des sous-produits. Il y a une bonne rivière qui pourrait développer la force motrice nécessaire; la coupe et le transport du bois à l'usine seraient faciles et peu dispendieux.

Il semblerait avantageux d'établir dans la région une scierie qui se spécialiserait dans la préparation de bois francs pour planchers, plinthes, portes, etc.

Le tableau suivant nous donne quelques renseignements sur les scieries de la localité:

PRODUCTION

EXPLOITANTS

	<u>Pour eux-mêmes</u>			<u>Pour les autres</u>
	p.m.p. sciage	p.m.p. Fuseau	Bardoaux	p.m.p.
A. COUTURIER & Fils LTEE	1,900,000	...	...	...
Germain LECLERC	1,225,000	...	...	25,000
J.H. MARIN	600,000	...	...	...
Moise GASSE	480,000	50,000	150,000	20,000
Maurice GASSE	800,000	...	...	...
	5,005,000	50,000	150,000	45,000

ORIGINE (p.m.p.)

	<u>Free hold</u>	<u>Terres patentées</u>	<u>Lots des colons</u>	<u>Terres de la Couronne</u>
A. COUTURIER & FILS Ltée.	...		...	1,900,000
Germain LECLERC	...		25,000	1,225,000
J.H. MARIN	...	300,000	...	300,000
Moise GASSE	...		565,000	...
Maurice GASSE	400,000	200,000	200,000	...
	400,000	500,000	790,000	3,425,000

METHODE de VENTE (p.m.p.)

	<u>Commerce de gros</u>	<u>Colons</u>
A. COUTURIER & FILS Ltée	1,900,000	...
Germain LECLERC	1,225,000	25,000
J.H. MARIN	600,000	...
Moise GASSE	545,000	20,000
Maurice GASSE	800,000	...
	5,070,000	45,000

DEBOUCHES (p.m.p.)

	<u>LOCALITE</u>	<u>PROVINCE</u>
A COUTURIER & FILS Ltée	...	1,900,000
Germain LECLERC	25,000	1,225,000
J.H. MARIN	...	600,000
Moise GASSE	20,000	545,000
Maurice GASSE	...	800,000
	45,000	5,070,000

EMPLOYES

	<u>Famille</u>	<u>Etrangers</u>
A. COUTURIER &		
FILS Ltée	4	135
Germain LECLERC	1	38
J.H. MARIN	7	15
Moise GASSE	...	
Maurice GASSE	...	
	12	188

IV - RESSOURCES LOCALES

Les enquêteurs ont envoyé pour analyse, des échantillons de roches au Service des Mines de Québec. Ces échantillons provenaient de la propriété de la Compagnie "Christie Mine Ltd". L'analyse a démontré que l'échantillon contenait environ 50% de plomb sous forme de galène et 10% de zinc sous forme de blende avec du quartz et un peu de pyrite de fer. L'analyste affirme que c'est un excellent minéral de plomb.

V - ARTS DOMESTIQUES

L'industrie familiale des arts domestiques se pratiquait et se pratique dans 35 familles à Christie. On utilise 10 rouets et 6 métiers. Dans quelques familles, on fait des tapis crochetés. Les matières premières utilisées sont la laine, le jute et les chiffons. Ces matières premières proviennent un peu de la localité, mais aussi de l'extérieur. Tous les articles fabriqués sont destinés aux besoins de la famille; ils sont en général de qualité plutôt moyenne.

Il n'existe aucun cercle de fermières. Il serait inutile d'essayer de promouvoir ici les arts domestiques en vue d'augmenter la production pour des fins commerciales, car la main-d'oeuvre manque.

VI - TRANSPORT

A) Navigation

La municipalité possède deux quais; l'un à Rivière-à-la-Martre et l'autre à Marsoui. Ni l'un ni l'autre sont suffisants. L'eau a peu de profondeur au bout de ces quais et ces derniers n'ont aucun abri contre les vents et les vagues. Des travaux seront bientôt entrepris pour aménager le quai de Marsoui; certains informateurs prétendent que ces travaux seront inutiles, car la rivière qui longe ce quai est une cause d'envasement. Il serait opportun de prolonger le quai de la Rivière-à-la-Martre. Les bateaux de la Clarke Steamship ne font pas escale ici. Quelques propriétaires de goélettes desservent cette localité. Ce sont les mêmes qu'à Sainte-Anne-des-Monts.

Au cours de la dernière saison, on a reçu aux deux quais environ 100 tonnes de produits agricoles et 100 tonnes de marchandises générales; 1,000,000 p.m.p. de bois ont été expédiés par le quai de Rivière-à-la-Martre et 500,000, P.M.P. par le quai de Marsoui.

B) Camionnage

Cinq camionneurs locaux font occasionnellement le transport du bois. Certains commerçants de l'extérieur viennent vendre leurs produits dans la localité.

C) Service de taxi.

La municipalité de Christie est desservie par un taxi qui fait le transport des passagers de Cap-Chat à Gaspé.

D U C H E S N A Y

La municipalité de Duchesnay couvre le canton du même nom sur presque tout le littoral, sauf une petite partie à l'ouest qui est occupée par la municipalité de Christie. Elle commence à l'est de la Rivière-Marsoui et se prolonge jusqu'à la baie formée par l'embauchure de la Rivière-à-Claude. Elle comprend deux petites agglomérations; celle de Ruisseau-Arbour au centre du canton, et celle de Rivière-à-Claude plus à l'est.

POPULATION

La municipalité de Duchesnay compte aujourd'hui environ 400 habitants. La population de la même localité était de 337 habitants en 1931. En 6 ans, il y a donc eu une augmentation de à peu près une soixantaine d'âmes. Cette augmentation dépasse quelque peu l'augmentation normale calculée d'après le taux de l'accroissement naturel; cela vient du fait qu'une vingtaine d'individus de l'extérieur sont venus s'établir dans la paroisse depuis 1931. On ne compte qu'un très petit nombre de départs depuis 6 ans; quatre ou cinq jeunes filles seulement ont quitté la paroisse pour entrer en service domestique à l'extérieur.

Il y a, dans la paroisse, 55 propriétaires et 14 locataires. Une dizaine de propriétaires et tous les locataires sont de simples emplacataires possédant des poules, des vaches, des porcs et quelques-uns des chevaux; la plupart cultivent aussi un jardin. Les autres sont des cultivateurs.

La paroisse compte aussi 2 camionneurs, 1 charretier, 3 commerçants et 17 journaliers. Presque tous d'ailleurs sont journaliers à l'occasion, y compris les cultivateurs. Les gens sont employés surtout à la coupe et au flottage du bois, au travail dans les scieries, à des travaux de voirie suivant la saison.

Il n'y a aucun homme de profession dans cette localité. On a déjà réclamé un médecin qui desservirait Duchesnay et Christie.

Chaque famille doit payer une contribution monétaire d'environ \$40 pour le fonctionnement de l'église. Le taux de la taxe générale est de 50 cents par \$100., et l'évaluation municipale est basée sur 50% de la valeur réelle.

Pas plus qu'à Christie, il n'a été nécessaire de distribuer ici des allocations de chômage.

A S P E C T - E C O N O M I Q U E

1 - AGRICULTURE

Ici comme ailleurs dans Gaspé-Ouest, la topographie est en général défavorable à l'agriculture.

La municipalité ne comptait en 1931 que 35 cultivateurs établis sur des fermes d'une étendue globale de 4,447 acres, soit environ 127 acres. Voici comment, en moyenne par ferme, se répartissaient alors les diverses étendues:

A) Etendue Labourable

Plantes annuelles	12 acres
Foin.....	16 acres
Pâturages en rotation.....	11 "

Total.....39 acres

B) Etendue non labourable

Marécages.....	9 acres
Forêt.....	79 "
Total	88 "

Les étendues en culture sont sensiblement les mêmes qu'on 1931, et elles ne sont guère susceptibles d'être agrandies. Cependant les cultivateurs pourraient s'intéresser davantage aux travaux de la ferme et améliorer considérablement leurs méthodes de culture, de manière à obtenir un meilleur rendement des quelques acres de terre arable qu'ils possèdent. Actuellement, ils ne retirent aucun revenu de leurs cultures et des quelques animaux qu'ils gardent. Le tout ne suffit même pas à la consommation dans la famille et sur la ferme.

Les cultivateurs ou leurs fils s'occupent durant près de 6 mois de l'industrie forestière. Ils coupent sur leurs terrains et vendent aux commerçants du bois à pâte ou du bois de chauffage; ou encore ils s'engagent comme bûcherons dans les chantiers. C'est l'exploitation forestière qui leur procure de beaucoup la plus forte partie de leurs revenus.

II - PECHERIES

Ici comme partout ailleurs en Gaspésie, la pêche a considérablement diminué depuis 10 ans. A peine compte-t-on une dizaine de pêcheurs, professionnels retirant de la pêche environ 20% de leurs revenus, soit environ \$75. Les fils de cultivateurs aiment le métier et continueraient à pêcher si cette occupation leur rapportait un revenu convenable.

III - INDUSTRIE DU BOIS

Dans la municipalité même de Duchesnay, l'industrie du bois n'est guère développée. La plupart des hommes de chantiers de cette localité travaillent à l'extérieur. Cependant, il existe 3 petites scieries qui ont produit en 1936-37 près de 300,000 p.m.p. Voici les noms des exploitants avec la production de chacun d'eux pour l'année 1937;

Edouard Castonguay.....	15,000 p.m.p.
Jos. Rioux.....	75,000 "
Norbert Leclerc.....	200,000 "
Total.....	290,000 p.m.p.

Il existe une autre petite scierie appartenant à M. Désiré Auclair; elle est fermée depuis cette année. Le propriétaire n'a pas sur son lot un approvisionnement de bois suffisant et les limites de la Seigneurie Mont-Louis sont trop proches.

MM. Rioux et Leclerc possèdent tous deux des concessions forestières. Le premier a coupé cette année 40,000 p.m.p. sur ses propres limites; le reste, soit 35,000 p.m.p. lui vient des terres des cultivateurs et a été scié pour les besoins de ces derniers. M. Leclerc a scié 100,000 p.m.p. provenant de ses propres concessions; à peu près la même quantité lui vient des terres patentées; il a plané 15,000 p.m.p. pour les cultivateurs. Quant à M. Edouard Castonguay, il n'a scié que pour les besoins des cultivateurs. Son moulin est très vieux et il est à la veille de le former complètement, faute de capital pour réparer ou en rebâtir un nouveau. M. Leclerc a vendu 185,000 p.m.p. à la Compagnie Richardson de Cap-Chat; M. Rioux a vendu 40,000 p.m.p. aux compagnies Hansen de Québec et Richardson du Cap-Chat.

Quatorze employés ont travaillé dans ces trois scieries pendant quelques semaines; 5 de ces derniers sont de la main-d'oeuvre familiale.

Le tableau suivant groupe quelques renseignements sur les scieries dont nous parlons;

PRODUCTION

EXPLOITANTS

	<u>Pour eux-mêmes</u>	<u>Pour les autres</u>
	p.m.p.	p.m.p.
Edouard Castonguay		15,000
Jos. Rioux	40,000	35,000
Norbert Leclerc	185,000	15,000 (planage)
Désiré Auclair	Fermé	
	225,000	65,000

	<u>Free hold</u>	<u>ORIGINE (p.m.p.)</u> <u>Terres patentées</u>	<u>Lots de colons</u>	<u>Terres de la Couronne</u>
Edouard CASTONGUAY		15,000		
Jos. RIOUX	40,000	35,000		
Norbert LECLERC	100,000		100,000	
Désiré AUCLAIR				
	140,000	50,000	100,000	

METHODE DE VENTE (p.m.p.)

	<u>Au commerce de gros</u>	<u>Aux cultivateurs</u>
Edouard CASTONGUAY.....		15,000
Jos. RIOUX	40,000	35,000
Norbert LECLERC	185,000	15,000
	225,000	65,000

DEBOUCHES (p.m.p.)

	<u>Localité</u>	<u>Province</u>	<u>Autres provinces</u>	<u>Marchés extérieurs</u>
Edouard CASTONGUAY	15,000			
Jos. RIOUX	35,000	40,000		
Norbert LECLERC	15,000	185,000		
	65,000	225,000		

EMPLOYES

	<u>Famille</u>	<u>Etrangers</u>
Edouard CASTONGUAY	3	...
Jos. RIOUX	2	3
Norbert LECLERC	...	6
	5	9

IV - AUTRES INDUSTRIES

Il existe à Duchesnay deux petites minoteries, l'une appartenant à M. Norbert Leclerc et l'autre à M. Edouard Castonguay. Elles ont fonctionné en 1937 avec les productions respectives de 700 minots de blé et 1,000 minots de grain. Le blé et le grain viennent des cultivateurs et les moulées ou la farine leur sont retournées.

V - ARTS DOMESTIQUES

Les arts domestiques sont en honneur dans la municipalité, une quarantaine de familles les pratiquent pour leurs propres besoins. Une seule ouvrière vend tous les articles qu'elle confectionne; mais elle fait surtout des tapis crochetés.

On compte 12 rouets et 10 métiers en opération. Les matières premières utilisées sont la laine domestique et les chiffons provenant de la localité. Le lin a déjà été cultivé, mais il ne l'est plus maintenant que par 2 familles. Depuis quelques années on note une diminution dans la fabrication de la lingerie. Les artisans réclament des patrons et des cours de démonstration. Ils se plaignent de ne pas vendre leurs articles. Il n'existe aucun organisme à cette fin.

VI - TRANSPORT

A) NAVIGATION

Il n'y a pas de quai à Duchesnay. Toutes les marchandises transportées par eau, à destination de cette municipalité, sont reçues et expédiées par Mont-Louis.

B) Camionnage

Il existe deux camionneurs locaux effectuant occasionnellement le transport des marchandises entre Mont-Louis et Duchesnay. Quelques commerçants ambulants viennent vendre ici leurs produits qu'ils transportent par camion.

C) Service de taxi.

La municipalité est desservie par le service de taxi qui fait le transport des passagers de Cap-Chat à Gaspé.

SAINT-MAXIME-du-MONT-LOUIS

La municipalité civile de Saint-Maxime-du-Mont-Louis couvre toute la Seigneurie du Mont-Louis et près de la moitié du canton Taschereau. Elle comprend deux groupements dans la Seigneurie (Mont-Saint-Pierre et Mont-Louis) et deux autres dans le canton Taschereau (Anse-Ploureuse et Saint-Antoine-du-Gros-Morne).

Le petit poste du Mont-Saint-Pierre est situé sur le bord de la mer, au pied du Mont-Saint-Pierre, et fait face à la baie formée par la Rivière-à-Pierre à son embouchure; à six milles plus à l'est, se trouve l'agglomération de Mont-Louis le centre principal de la municipalité. Ce dernier poste est situé dans l'enfoncement d'une baie magnifique formée par l'embouchure de la rivière Mont-Louis. A un peu moins de 4 milles de Mont-Louis, on trouve l'Anse-Ploureuse, petit établissement de peu d'importance traversé par la rivière du même nom. Toujours vers l'est, à quelques milles de l'Anse-Ploureuse, est situé enfin le poste de pêche de St-Antoine-du-Gros-Morne.

POPULATION

Contrairement à toutes nos autres enquêtes, celle sur la population se rapporte à la paroisse canoniquement non à la municipalité. Ce fait ne présente aucune complication lorsque les limites de la municipalité sont les mêmes que celles de la paroisse canonique, ce qui arrive assez souvent; mais ce n'est pas le cas de St-Maxime-du-Mont-Louis.

En effet, les bornes de la municipalité à l'est sont plus éloignées que celles de la paroisse canonique. Cette dernière comprend les trois centres de Mont-Saint-Pierre, du Mont-Louis, et de l'Anse-Ploureuse; St-Antoine relève canoniquement de la paroisse Ste-Madeleine, quoique faisant partie de Saint-Maxime-du-Mont-Louis au point de vue civil.

Abandonnant la base municipale, nous traiterons donc ici de la population municipale de Saint-Maxime-du-Mont-Louis, paroisse canonique. Cette dernière comptait en 1931, 1,118 âmes (chiffre donné dans le "Canada Ecclésiastique", octobre 1932) La population actuelle est d'environ 1,200 habitants. Il n'y a qu'une seule famille non catholique. Cette augmentation de la population est due à l'accroissement naturel et à l'émigration de quelques familles, au total une soixantaine de personnes, venues s'établir ici pour s'occuper de l'industrie forestière. Un très petit nombre, peut-être une trentaine de personnes, ont quitté la paroisse depuis 1931.

La localité compte aussi pendant 7 à 8 mois une population flottante de près de 500 habitants; ce sont des bûcherons venus de l'extérieur et employés dans la forêt pendant la période de la coupe du bois.

Il y a dans la paroisse, 195 propriétaires dont 100 vivent sur des emplacements, et 25 locataires, tous simples emplacements. Les autres propriétaires sont des cultivateurs.

A part les cultivateurs, il y a (été 1937) dans la paroisse une vingtaine de pêcheurs, 9 charretiers, 5 camionneurs, 3 marchands et près de 200 journaliers. Ces derniers sont employés suivant la saison à la coupe, au flottage, à l'écorçage ou au chargement du bois. Une vingtaine de jeunes filles sont en service domestique à la campagne ou au village; on en compte aussi une trentaine travaillant à l'extérieur.

Il y a un médecin résidant dans Mont-Louis.

Il s'est distribué, ces dernières années, beaucoup d'allocations de chômage dans cette paroisse; il semble assez difficile de créer ici des travaux permanents qui absorberaient les chômeurs.

ASPECT ECONOMIQUE

1 - AGRICULTURE

St-Maxime-du-Mont-Louis est surtout un centre de pêche et d'exploitation forestière. L'Agriculture y est très peu développée.

Le recensement de 1931 donnait 142 cultivateurs pour cette localité. La superficie de la terre occupée était de 17,040 acres. On avait donc une superficie moyenne d'environ 122 acres par ferme. Les différentes étendues étaient ainsi réparties:

A) Etendue labourable

Plantes annuelles	11 acres
Foin.....	8 "
Pâturages dans la rotation...	18 "
Total ;	37 acres

B) Etendue non labourable

Pâturages naturels.....	4 acres
Marécages.....	11 "
Forêt.....	70 "
Total ;	85 acres

L'étendue labourable n'est pas plus grande à Mont-Louis qu'à Duchesnay et Christie. Cependant, les rendements semblent un peu meilleurs, car les cultivateurs s'occupent davantage des travaux de la ferme; il reste encore tout de même beaucoup à faire ici dans ce sens

Le sol de cette municipalité accuse les types suivants:

Terre franche schisteuse et graveleuse;	80%
Terre franche limoneuse.....	10%
Terre légère.....	5%
Terre noire.....	5%

Les terres sont acides, et cependant on n'a jamais fait usage d'amendements calcaires. On emploie au total en terre franche environ 25 tonnes de super-phosphate; les résultats sont bons, mais malheureusement de trop courte durée, vu la petite quantité employée. Quant au fumier de ferme on en épand environ 3,500 tonnes, mais les résultats sont plutôt moyens car ce fumier est mal conservé, en d'autres termes, on l'utilise lorsque ses principaux éléments fertilisants sont disparus par fermentation ou que l'eau les a entraînés.

L'état d'égouttement des terres arables est passable; encore faut-il dire que c'est la nature qui y pourvoit dans la majorité des cas. A Mont-St-Pierre, il n'existe aucun égouttement naturel et le moellour de la terre arable est marécageux. Les cultivateurs en général, ne savent pas faire un bon fossé au bon endroit.

Les grandes décharges sont également dans un mauvais état; les écluses construites sur la rivière Mont-Louis pour le flottage du bois nuisent beaucoup au bon égouttement des terres riveraines.

On consacre aux pâturages un peu plus de 3 acres en moyenne par tête de gros bétail. Les pâturages n'ont pas été fertilisés et il n'y a pas eu d'essai sur la culture de la luzerne.

Production végétale

Le tableau suivant donne les étendues en grandes cultures en 1931, et le rendement moyen à l'acre pour chaque culture:

Cultures	Superficies de 1931 (acres)	Rendement moyen à l'acre.
Blé.....	60	18 boisseaux
Avoine.....	997	25 "
Orge.....	98	15 "
Grains mélangés.....	112	20 "
Foin (mil et trèfle)	1,080	1 tonne
Pommes de terre.....	222	125
Racines fourragères	2	15 tonnes
Pâturages.....	2,821	...
Labours d'été.....	24	...

Depuis cette date, seules les étendues en blé ont augmenté; les autres superficies sont restées les mêmes ou à peu près.

Les cultivateurs vendent environ 2,500 boisseaux d'avoine, 9,500 boisseaux de pommes de terre et 152 tonnes de foin dans les chantiers de la Mont-Louis Seignior Ltd. La vente de ces produits rapporte en moyenne environ \$75 par ferme.

La culture maraîchère est inconnue ici; c'est à peine s'il y a quelques petits jardins de famille. Cependant, on pourrait réussir la culture de la carotte, du céleri, du chou, du concombre, de la laitue, du navet, des oignons, des tomates, des fraises et des framboises.

On exploite aucune érablière.

Il y a actuellement dans la municipalité une centaine de pommiers; on récolte en fin de septembre environ 200 barils de pommes de qualité plutôt passable.

Production animale

Le bétail constitue une très faible source de revenus pour les cultivateurs de Saint-Maxime-du-Mont-Louis; ce revenu peut se chiffrer en moyenne à une dizaine de dollars par famille de cultivateurs.

a) La municipalité compte environ 140 chevaux qu'on garde pour les travaux de la ferme et des chantiers; c'est une augmentation de 10% sur 1931. Les chevaux sont surtout importés de l'Ouest et des provinces maritimes; on fait aussi un peu d'élevage, mais pas suffisamment. On pourrait réduire considérablement le chiffre actuel des importations.

b) L'élevage des bovins est insignifiant. Le développement de cet élevage est fonction de l'amélioration des terres en vue de l'augmentation des rendements; la production végétale est à la base de l'industrie laitière. Il n'y a pas de beurrerie dans la municipalité. Une partie du lait est consommée en nature sur la ferme. Quant au reste, les ménagères en font du beurre pour l'usage domestique. On abat quelques bovins pour la consommation familiale.

c) La production porcine répond à peine aux besoins domestiques; elle est en voie d'organisation. Les truies mettent bas, une seule fois l'an, au printemps.

d) L'élevage du mouton se pratique à Mont-Louis sur une bien petite échelle. Actuellement, bien qu'il y ait abondance de pâturages, les possibilités d'élevage sont très réduites, car il faudrait toute une organisation pour écouler les produits.

e) Quant aux volailles, on en garde très peu dans la municipalité. Plusieurs obstacles s'opposent au développement de cet élevage, les principaux sont l'indifférence et le manque de connaissances techniques, l'absence de poulaillers vraiment appropriés.

ACHATS

La plupart des cultivateurs achètent individuellement chez le marchand local et rarement dans les grands centres les articles dont ils ont besoin sur la ferme. Les engrais chimiques sont parfois achetés collectivement directement du producteur.

Chaque printemps, on distribue gratuitement dans la localité des grains de semence. Cette coutume paraît bien condamnable puisque, dans l'occurrence, la municipalité pourrait se suffire; les quelques producteurs de grains de semence et de pommes de terre perdent du coup leur marché. Les importations annuelles de beurre et de viandes, qui se chiffrent respectivement à environ 20,000 et 85,000 livres, n'ont pas leur raison d'être puisque l'agriculture locale pourrait fournir la totalité de ces produits importés.

Exploitation forestière.

Environ 100 cultivateurs ou fils de cultivateurs trouvent de l'emploi pendant près de 3 mois dans l'exploitation forestière. Chaque famille se fait ainsi en moyenne un revenu de \$400. Si l'on répartit ce revenu sur la masse des cultivateurs, on obtient un revenu moyen d'environ \$150 par famille. Il va sans dire que plusieurs négligent les travaux de la ferme pour s'occuper de cette industrie. Un certain nombre vendent en plus du bois de chauffage et du bois à pâte coupés sur leurs terres; ils en retirent à peu près \$200, mais comme un plus grand nombre ne s'occupent pas de cette exploitation, l'importance de ce revenu se trouve ramenée à \$60 environ par ferme.

Revenu moyen de la ferme

Le revenu moyen par ferme se répartit comme suit:

Culture	\$75
Bétail	10
Exploitation forestière...	210
Pêche.....	40
	\$ 335

o o

Avant de conclure ce chapitre de l'agriculture à Saint-Maxime-du-Mont-Louis, disons que cette industrie n'a pas été sans progresser quelque peu depuis 1931. Les méthodes de culture se sont légèrement améliorées et il y a eu augmentation dans l'étendue en labour d'automne. On emploie aussi plus d'engrais chimiques et l'on fait un choix plus judicieux des grains de semence. Cependant, il reste encore énormément à faire. Comme on ne peut pas facilement atteindre les marchés pour les produits laitiers, ainsi que pour ceux de la porcherie et du poulailler, et comme le sol se prête mal à un plus grand développement agricole, il faudrait améliorer les animaux domestiques pour que le cultivateur puisse mieux se nourrir.

Il faudrait à chaque famille une bonne vache laitière, deux porcs, quelques moutons et 125 poules avec un bon jardin de famille. Des petits déboursés pour l'achat de bons reproducteurs et des primes appliquées à bon escient accompliraient des merveilles. La politique générale de la Province est inefficace en Gaspésie, vu les conditions tout à fait spéciales à cette région.

II - PECHERIES

Saint-Maxime-du-Mont-Louis fut longtemps un centre de pêche important. Depuis quelques années, le nombre de pêcheurs a beaucoup diminué ici comme partout ailleurs sur le littoral de la péninsule. Cependant, cette industrie se pratique encore, surtout à l'Anse-Pleureuse et à St-Antoine-du-Gros-Morne. On compte au total dans la municipalité une quarantaine de familles vivant de la pêche pendant l'été et l'automne. Ces familles s'occupent de l'exploitation forestière pendant les mois de l'hiver, sauf peut-être presque toutes les familles de St-Antoine-du-Gros-Morne, qui depuis quelques années, n'ont guère reçu d'autres revenus que ceux des "secours directs", à part les quelques dollars qu'ils ont obtenus de la vente du poisson. Les familles de pêcheurs retirent de cette industrie environ 25% de leurs revenus, soit une centaine de dollars (revenu net). La morue est vendue à la "Compagnie de Transport du Poisson de Gaspé", dont le siège social est à Matane. La municipalité ne possède aucun entrepôt frigorifique; le plus proche se trouve à Rivière-Madoline, la municipalité voisine.

III - INDUSTRIE DU BOIS

L'industrie forestière est la principale ressource de la population de Mont-Louis.

La Compagnie "Mont-Louis Seignior Ltd", exploite les limites de la Seigneurie. Elle fait la coupe et l'écorcement du bois à pâte qui est ensuite chargé sur des barges et expédié à Ogdenburg, Etats-Unis, où la Compagnie possède une papeterie. Cette dernière a besoin de 70,000 cordes de bois à pâte par année; tout ce bois vient de Mont-Louis et d'autres points de la Gaspésie, ainsi que de la Côte Nord.

La Compagnie a coupé sur ses limites 35,000 cordes de bois en 1936 et 20,000 cordes en 1937; elle s'attend de couper 40,000 cordes en 1938. Elle achète en plus par année, environ 10,000 cordes des colons des différents points de la Gaspésie. Elle a quelques employés permanents et une soixantaine travaillant pendant 3 ou 4 mois; elle embauche aussi plusieurs hommes de chantier qu'elle recrute un peu partout sur le littoral nord de la péninsule.

Il y a aussi à Saint-Maxime-du-Mont-Louis, 4 petites scieries; en 1937, leur production totale a été de 175,000 p.m.p. répartie comme suit:

<u>EXPLOITANTS</u>	<u>PRODUCTION (p.m.p.)</u>
Prime OUELLET.....	15,000
J.B. MIMAULT.....	60,000
Stanislas BERNIER.....	50,000
Edmond LAPOINTE.....	50,000

Soul, M.J.B. MIMAULT a scié environ 20,000 p.m.p. pour lui-même; tout le reste a été scié pour les besoins des cultivateurs. C'est-à-dire, que tout ce bois provient des terres patentées de la municipalité.

M. Lapointe a converti en bardeaux à peu près 15,000 p.m.p. M. Bernier est le seul à posséder un planeur; il a plané pour les autres en 1937 environ 100,000 p.m.p.

Cette petite industrie emploie, pendant quelques semaines, une vingtaine d'ouvriers, dont plus de la moitié sont de la main-d'œuvre familiale.

Les tableaux suivants résument nos renseignements sur les scieries de Mont-Louis:

PRODUCTION

EXPLOITANTS

	<u>Pour eux-mêmes</u>		<u>Pour les autres</u>	
	<u>Bois de pulpe</u>	<u>p.m.p.</u>	<u>Bardeaux</u>	<u>p.m.p.</u>
	(cordes)			
MONT-LOUIS SEIGNEURIE	(35,000)	...	...	...
Prime OUELLET	(10,000	(achetées)	...	15,000
J.B. MIMAUT	...	20,000	...	40,000
Stanislas BERNIER	...	...	...	50,000
				(planage 100,000
Edmond LAPOINTE	...	...	150,000	35,000
	45,000 (cor	20,000	150,000	140,000
	des)			

	<u>ORIGINE (p.m.p.)</u>		
	<u>Free hold</u>	<u>Terres patentées</u>	<u>Lots des colons</u>
MONT-LOUIS SEIGNEURIE	35,000 cordes	...	10,000 cordes
Prime OUELLET	...	15,000	...
J.B. MIMAUT	...	60,000	...
Stanislas BERNIER	...	50,000	...
Edmond LAPOINTE	...	50,000	...
	35,000 (cordes)	175,000	10,000 (cordes)

METHODE de VENTE (p.m.p.)

	<u>Consommateur</u>	<u>Commerce de gros</u>
MONT-LOUIS SEIGNEURIE	...	45,000 (cordes)
Prime OUELLET	15,000	...
J.B. MIMAUT	60,000	...
Stanislas BERNIER	50,000	...
Edmond LAPOINTE	50,000	...
	175,000	45,000

DEBOUCHES

	<u>Localité</u>	<u>Marchés extérieurs</u>
MONT- LOUIS SEIGNEURIE	...	45,000 (cordes)
Prime OUELLET	15,000	...
J.B. MIMAUT	60,000	...
Stanislas BERNIER	50,000	...
Edmond LAPOINTE	50,000	...
	175,000	45,000 (cordes)

EMPLOYES

	<u>Famille</u>			<u>Etrangers</u>
	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>		<u>Hommes</u>
	<u>Permanents</u>	<u>Tem-</u>	<u>Por-</u>	<u>Tempo-</u>
		<u>porai-</u>	<u>manentes</u>	<u>raires</u>
		<u>res</u>		
MONT-LOUIS SEIGNEU-	4	...	1	60
RIE			...	
Prime Ouellet	...	4	...	...

EMPLOYES

	<u>Famille</u>		<u>Etrangers</u>
	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>
	Permanents	Tempo- raires	Tempo- raires
J.B. MILLAULT	...	3	...
Stanislas BERNIER	...	2	...
Edmond LAPOINTE	...	3	...
	4	12	1
			67

IV - AUTRES INDUSTRIES

MM. Edmond Lapointe et Primo Ouellet possèdent tous deux, outre leur scierie, un moulin pour moudre le blé et le grain. Ils ont moulu respectivement 4,000 minots de blé et 1,000 minots de grain en 1936. La matière première leur vient des cultivateurs de la localité et des environs. MM. Stanislas Bernier, Cléophas Lomieux et William Robinson ont aussi chacun une moulange.

La force hydraulique qui actionne le moulin de M. Lapointe serait suffisante au printemps pour lui permettre de moudre 10,000 minots mais en été elle se trouve considérablement amoindrie par le manque d'eau. Si M. Lapointe pouvait compter sur un débit régulier, il serait disposé à construire un petit barrage. Les cultivateurs des environs sont en général trop pauvres pour défrayer le transport individuel de leur grain au moulin. Pour bien résoudre ce petit problème économique régional, il serait peut-être opportun d'organiser le transport du grain par camion à travers toute la région.

Il n'y a pas d'autre industrie à Mont-Louis. On compte 1 cordonnier, 1 forgeron et quelques menuisiers; ce ne sont que des petites industries familiales n'employant aucune main d'oeuvre étrangère.

V - ARTS DOMESTIQUES

Les arts domestiques sont passablement en honneur dans cette localité. Une centaine de familles les pratiquent. On compte environ 100 rouets et 12 métiers en opération. Les matières premières utilisées sont la laine et les chiffons. La laine est produite localement mais en très petite quantité; on en importe beaucoup des autres régions de la province. Le lin n'a jamais été cultivé dans cette municipalité.

Depuis 2 ans on note une augmentation dans la fabrication de la lingerie, grâce à certains cours de démonstration de tissage qui ont également amené une amélioration sensible dans l'exécution des ouvrages. On désire ardemment un Cercle de formières ou autre organisation quelconque de nature à développer les arts domestiques; il existe une main-d'oeuvre suffisante pour réaliser un tel développement, et les matières premières sont achetées à des prix assez raisonnables pour permettre à l'artisan d'obtenir un prix de revient convenable, actuellement un pourcentage de 5% seulement de la production est vendu aux touristes. Une dizaine de familles fabriquent des tapis crochetés. Tout le reste est fait pour les besoins de la famille. On remarque que les ouvrages fabriqués en vue de la vente sont en général mieux exécutés et mieux présentés que les autres.

VI -TRANSPORT

a) Navigation

Mont-Louis possède le plus beau site naturel de toute la Côte nord de la Gaspésie pour l'établissement d'un port de mer.

Il y a deux bons quais à eau assez profonde: le quai du Gouvernement (25 pieds d'eau à marée basse) et le quai de la Mont-Louis Seignior Ltd., (15 pieds d'eau à marée basse). Ce dernier est bien abrité contre le vent et les vagues. Quant au quai du gouvernement, nous-a-t-on affirmé, il faudrait le prolonger de 400 pieds en ligne droite et y ajouter une aile de 900 pieds à angle droit du nord vers le sud.

Du mois de mai au mois de décembre, les bateaux de la Clarke Steamship assurent un service hebdomadaire pour le transport des passagers et surtout des marchandises. Il y a aussi 5 propriétaires de goélettes qui donnent un service bi-mensuel.

Au quai de la compagnie Mont-Louis Seignior, 6 barges à vapeur viennent chercher le bois à pâte pour le transporter aux Etats-Unis. Au cours de mai à octobre (1936), la compagnie a expédié 40,000 cordes de bois.

Environ 300,000 p.m.p. de bois et 3 tonnes de produits de la pêche ont été expédiés en 1936 au quai du Gouvernement; on y a reçu 700 tonnes de produits agricoles et 300 tonnes de marchandises générales.

b) Camionnage

La municipalité compte une dizaine de camions travaillant dans la localité ou les environs. Les marchandises arrivent de l'extérieur uniquement par voie de navigation. Cependant, il y a un certain nombre de marchands qui viennent vendre leurs produits dans la localité. Les marchands locaux s'en plaignent comme d'une concurrence déloyale. Ils prétendent qu'eux seuls gardent des stocks de marchandises et consentent des crédits à longue échéance. Les autres ne paient pas de taxes municipales; ils vendent, jamais à crédit, à de petits détaillants et quelquefois de porte en porte.

c) Service de taxi.

Le taxi qui effectue le service de Cap-Chat à Gaspé dessert la municipalité.

STE-MADELEINE-de-LA-RIVIERE-MADELEINE

La municipalité de Ste-Madeleine-de-la-rivière-Madeleine, située à 60 milles de Ste-Anne-des-Monts, comprend la partie ouest du canton Taschereau, toute la Seigneurie Rivière-la-Madeloine et tout le canton Denoue.

La Seigneurie, de peu d'étendue, constitue la partie principale de la municipalité. Cette dernière comprend trois petites agglomérations: Manche-d'Épée dans le canton Taschereau; Petite-Madeleine et Madeleine dans la Seigneurie.

Le boulevard Perron, qui longe la mer jusqu'à la limite de la Seigneurie, tourne brusquement vers le Sud dans le canton Denoue, escalade les montagnes presque jusqu'au rang II et redescend lentement pour rejoindre la mer en arrivant à Grand-Vallée.

La Seigneurie et une partie du canton Denoue sont traversées par la rivière Madeloine, l'un des cours d'eau les plus importants de la côte du St-Laurent.

POPULATION

Les limites de la municipalité de Ste-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine, sont moins étendues que celles de la paroisse canonique du même nom. En effet, cette dernière comprend l'agglomération de Saint-Anoine-du-Gros-Morne qui fait partie civilement de la municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis. On compte en 1937, sur le territoire de cette paroisse canonique, une population totale de 1,064 habitants, dont 11 protestants seulement. C'est une augmentation de 200 habitants sur 1931. Depuis 6 ans, 18 personnes seulement ont quitté la paroisse et une quarantaine sont venues s'y établir.

La paroisse compte au total 169 propriétaires et un seul locataire. La majorité des propriétaires sont des cultivateurs. Les autres vivent sur des simples emplacements; ils ont un jardin et gardent quelques animaux de ferme. A part les cultivateurs, il y a, dans Madeloine et Petite Madeloine, 17 pêcheurs, 5 artisans et une cinquantaine de journaliers employés surtout à la coupe et au flottage du bois. Depuis quelque temps, on va même aux chantiers l'été; ces journaliers travaillent surtout pour la "Mont-Louis Seignior Ltd". Quant aux travailleurs du Gros-Morne, il a été impossible de faire préciser leur emploi dominant; ils sont tantôt pêcheurs, tantôt journaliers. quelques-uns s'occupent aussi d'agriculture mais cette dernière occupation est très négligée bien que le sol soit assez fertile à cet endroit. Il s'est distribué beaucoup d'allocations de chômage dans cette paroisse, surtout à Gros-Morne. L'ouverture de chantiers dans le bassin de la rivière Madeloine et sur les limites de la Brown Corporation ferait un bien immense à la population de cette région. Les gens réclament la création de ces travaux de chantiers, ainsi que la construction d'un quai pour l'expédition du bois par bateau.

Il y a un médecin résident dans Madeloine.

Quant à la main-d'oeuvre féminine, elle compte une quarantaine de jeunes filles, dont 17 sont actuellement en service domestique au village ou à l'extérieur. Les autres sont sans emploi.

La contribution monétaire nécessaire au fonctionnement de l'église est de \$40 en moyenne par famille. L'évaluation municipale est basée sur 50% de la valeur réelle et le taux de la taxe générale est de 50 cents par \$100.

Nous croyons que cette municipalité progresserait assez rapidement si l'on organisait de façon rationnelle l'exploitation forestière dans le bassin de la rivière Madeloine, qui ne se prête apparemment en aucune de ses parties à l'exploitation agricole.

La colonie Lefrançois, située près du Lac au Diable dans le canton Lefrançois, derrière la Seigneurie, comptait 6 familles (34 personnes) lors du passage des enquêteurs au mois de juillet 1937. Quelques semaines plus tard, les lots de cette colonie ont été formés après enquête par un groupe de classificateurs des sols.

ASPECT ECONOMIQUE

1 - AGRICULTURE

Cette municipalité ne renferme que très peu de terres en culture; quelques-unes dans le canton Taschereau et la Seigneurie, presque dans le canton Denoue. Ce dernier canton semble tout à fait impropre à la colonisation; le terrain y est très montagneux, sauf une faible étendue dans la Grande-Anse.

En 1931, on comptait en tout dans Ste-Madeloine 54 cultivateurs établis sur des terres d'une étendue globale de 5,887 acres, soit en moyenne 108 acres pour chacun. Voici comment se divisait cette superficie.

Etendue labourable

Plantes annuelles.....	9 acres
Foin.....	8 "
Pâturages dans la rotation. 15	"
Total	32 acres

Etendue non labourable

Pâturages naturels.....	3 acres
Marécages.....	22 "
Forêts.....	51 "
Total	76 acres

Les différents types de sols se divisent comme suit: 85% de terre franche graveleuse et schisteuse, 7% de terre limoneuse franche, 5% de terre légère et 3% de terre noire.

Les cultivateurs n'emploient pas d'amendements calcaires sur leurs terres, bien que ce soit préférable et qu'il y a de bollos mar- nières dans la localité vers les limites. Ils n'utilisent qu'une trentaine de tonnes d'engrais chimiques complets en terre franche. Quelques cultivateurs engraisent aussi leurs terres avec des déchets de poisson, environ 70 tonnes en tout. On utilise près de 1,000 tonnes de fumier de ferme; ce dernier en- gras, très mal conservé, donne des résultats médiocres.

Très peu de fermiers prennent la peine de faire des fossés; malgré cela, l'état d'égouttement des terres arables est généralement assez bon car il est assuré par la topographie des lieux.

On consacre en moyenne 4 acres de pâturages par tête de bétail. Les pâturages ne sont pas fertilisés et l'on n'a pas fait d'essai pour im- planter la culture de la luzerne.

Production végétale

Nous donnons dans le tableau suivant les étendues en grandes cultures telles que relevées par le recensement de 1931, et les rendements moyens à l'acre.

Cultures	Superficies En 1931 (acres)	Rendement moyen à l'acre
Blé	39	20 boisseaux
Avoine	309	20 "
Orge	18	19 "
Grains mélangés	4	20 "
Foin	417	3/4 tonne
Pommes de terre	57	175 boisseaux
Racines fourragères	1	12 tonnes
Pâturages	981	...
Labours d'été	5	...

Les étendues en culture ont très peu varié depuis 1931. On constate de légères augmentations dans les superficies en foin, en orge et en grains mélangés et une diminution dans la culture des pommes de terre. On vend un peu d'avoine, de foin et de pommes de terre, ce qui rapporte en moyenne une cinquantaine de dollars par famille.

On ne fait pratiquement pas de cultures maraîchères, bien que cette dernière puisse se pratiquer et réussir sans trop de peine.

Production animale.

Quant à l'élevage du bétail, c'est une source de revenus tout à fait insignifiante. La vente des bovins pour la chair dans les chantiers rapportent une dizaine de dollars par famille de cultivateurs; la vente des moutons donne à peu près le même appoint de revenu. Quant aux porcs, il s'en abat très peu et seulement pour l'usage de la famille. On ne garde également qu'un petit nombre de volailles pour les besoins domestiques.

Il n'y a pas de beurrerie et le lait est consommé dans la famille en nature; les ménagères font aussi un peu de beurre.

On garde dans la municipalité 54 chevaux; ce chiffre n'a pas varié depuis 1931. L'élevage ne se pratique pas. On importe chaque année 5 chevaux; c'est donc dire que le faible revenu apporté par la vente des bovins et des moutons est tout de suite annulé par cette importation.

Voici le cheptel de cette municipalité en 1937:

Chevaux	54	Porcs	65
Vachos laitière	65	Moutons	110
Taureaux	10	Volailles	1500
Veaux (élevés)	10		

L'élevage du mouton a diminué de moitié et au delà depuis 1931. Il semblerait opportun de reprendre cet élevage, pour différentes raisons dont les principales sont: la demande locale pour la chair et la laine, l'abondance des pâturages impropres à de meilleures fins, le bon marché d'exportation à Montréal.

Achats

La municipalité importe de Québec chaque année environ 10,000 livres de beurre, 200,000 livres de farine, 1,000 sacs de moulinées alimentaires 200 livres de cuir, 500 verges d'étoffes et flanelles et 800 verges de toiles. Le beurre importé pourrait en grande partie être produit localement en encourageant en peu l'élevage de la vache laitière.

On importe aussi en petite quantité des grains de semence, des pommes de terre, des fruits, des viandes, des oeufs et du tricot. On pourrait produire sur place la plus grande partie des grains de semence et des pommes de terre,

Depuis 1931, on note, à Rivière Madeleine, une légère amélioration dans les méthodes de culture; il y a eu augmentation du labour d'automne, on a employé un peu plus d'engrais chimiques et on a fait un choix plus judicieux des grains de semence.

Revenus forestiers.

Une cinquantaine de cultivateurs ou fils de cultivateurs travaillent dans les chantiers comme salariés environ 4 mois l'automne et l'hiver; ce travail rapporte en moyenne à peu près \$100 par famille.

II - PECHERIES

Un certain nombre de cultivateurs pêchent encore la morue, ce qui explique en partie le peu de progrès de l'agriculture. En effet, ces deux occupations se concurrencent puisqu'elles se pratiquent dans la même saison. Environ 32 personnes réparties dans une dizaine de familles, vont à la pêche assez régulièrement. On estime que cette occupation procure un revenu moyen annuel de \$150 à peu près par famille. Il y a 10 ans et plus, les pêcheurs, alors plus nombreux, tiraient au moins \$300 de cette industrie. Ils vont maintenant tous aux chantiers pendant l'hiver.

Cette municipalité possède un entrepôt frigorifique, propriété du gouvernement provincial.

La rivière Madeleine est abondamment peuplée de truites et de saumons, mais les droits de pêche sont affermés à un club.

III - INDUSTRIE DU BOIS

L'industrie du bois periclite depuis quelques années dans cette municipalité. Il n'y a qu'une seule scierie, propriété de MM. Fournier & Fournier. Elle a fonctionné en 1937 et sa production a été la suivante: 75,000 p.m.p. de bois de sciage et de plamage et 68,000 bardeaux. Tout ce bois a été ouvré pour les besoins des colons établis en arrière de la municipalité de Sainte-Madeleine.

Six hommes ont travaillé au moulin pendant un mois; 4 de ces derniers étaient de la main-d'oeuvre familiale.

Comme une bonne partie du bois utilisé dans cette scierie provenait des lots de la colonie Lefrançois (Lac au Diable), et que depuis notre visite cette dernière a été fermée après enquête faite par les classificateurs des sols, il y a eu lieu de croire que MM. Fournier ne continueraient pas leurs opérations en 1938. Ils ont essayé l'an passé (1936) d'obtenir un droit de coupe sur les limites de la Brown Corporation où il y a beaucoup de bois qui se perd, mais on le leur a refusé. Ils pourraient produire avec leur installation environ 500,000 p.m.p. par année et donner de l'ouvrage à 25 hommes.

Une autre scierie appartenant à M. Augusto Richard est formée pour la même raison, c'est-à-dire, que l'exploitant ne peut plus obtenir de bois.

Les possibilités de développement en ce qui regarde l'industrie du bois sont très grandes à Ste-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine. Il y avait autrefois à 7 milles du village, sur les bords de la rivière Madeleine, une importante pulperie qui n'a pas été en exploitation depuis une dizaine d'années. La Rivière Madeleine possède, paraît-il, le plus beau bassin boisé de toute la Gaspésie.

IV - AUTRES INDUSTRIES

MM. Fournier & Fournier, propriétaires de la scierie de Rivière-Madeleine, exploitent également une petite minoterie; ils ont moulu en 1937 environ 300 minots de grain pour les besoins des cultivateurs.

On compte dans la municipalité, 6 menuisiers, 1 charron-forgeron, 1 cordonnier, 1 plombier et 1 électricien. Ce sont des artisans n'ayant aucun employé à leur service, et ne possédant aucune aptitude extraordinaire.

V - RESSOURCES LOCALES

a) Marnière - Il y a dans le rang 1, lot 3, du canton Taschereau un lac de Marne dont le propriétaire est M. Albert Boucher. Cette marnière n'a jamais été exploitée. La marne, dit-on, est de bonne qualité (environ 80% de carbonate de calcium). Le chemin pour parvenir à ce lac est passable et n'aurait besoin que de petites améliorations sur une courte distance. Le lac serait facile à assécher; il a 300 x 400 pieds et pas plus de 6 pieds de profondeur. C'est la seule marnière actuellement connue dans la région, et il est à souhaiter qu'on l'assèche et qu'on l'exploite le plus tôt possible.

b) Gisement d'ocre - On nous a affirmé qu'il existe un important gisement d'ocre à l'endroit dit "Côte à la peinture", sur la rivière Madeleine, à environ 12 milles de la mer. Le gisement est d'accès difficile, de sorte que les enquêteurs n'ont pu s'y rendre. L'ocre semble cependant de bonne qualité si l'on se base sur l'apparence des différents objets de ferme peints au moyen de cet ocre.

c) - Force Hydraulique

La grande chute de la Rivière-Madeleine, d'une hauteur de 70 pieds, a été aménagée il y a longtemps déjà par la Cap Madeleine Pulp & Lumber Co., qui voulait obtenir la force motrice pour son usine à pâte. Cette entreprise n'est plus en exploitation depuis bien des années, mais la Compagnie continue à fournir l'électricité au village Madeleine.

La rivière Madeleine possède assez de forces hydrauliques pour fournir l'électricité à toute la Gaspésie.

VI - ARTS DOMESTIQUES

Actuellement, les arts domestiques sont pratiqués par une vingtaine de familles à Rivière-Madeleine. Il y a 25 rouets et 8 métiers en opération. On se sert pour la fabrication de la lingerie, de laine domestique provenant en bonne partie de la localité; on utilise aussi les chiffons. Le lin était autrefois cultivé dans cette localité, mais la concurrence des produits commerciaux a fait disparaître cette pratique. On fait usage de teintures commerciales.

Les modèles sont exécutés d'après des originaux de fantaisie, et leur qualité est moyenne quant à l'exécution et à la présentation.

Environ 15% de la production est destiné au commerce. Une dizaine de familles, utilisant les mêmes matières premières, fabriquent également pour la vente des produits crochetés. Les principaux acheteurs sont les touristes. Il y aurait lieu de songer à promouvoir cette industrie familiale dans la municipalité. La main-d'œuvre est abondante et l'on pourrait se procurer les matières premières à des prix très convenables. Pour obtenir un

tel résultat, il faudrait d'abord fonder un cercle de fermières; des cours de démonstration de tissage ont déjà eu lieu, mais il serait certainement opportun de répéter ces cours. Enfin, l'essor imprimé à l'élevage du mouton contribuerait au progrès des arts domestiques.

VII - TRANSPORT

a) Navigation

La municipalité de Ste-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine ne possède aucun quai. Cependant, les bateaux de la Clarke Steamship Co. y font escale. Ils ancrent au large et les marchandises sont chargées sur des barges. Il y a aussi quelques goélettes engagées dans le transport des marchandises. Voici le nom de ces bateaux avec leur tonnage respectif:

<u>Noms des exploitants et des bateaux</u>		<u>Tonnage</u>
La Cie de Navigation de Gaspé et Baie des Chaleurs	"MIRON L."	146
	"MECHINS"	71
	"CORONATION"	64
La Cie de fret de Gaspé,	"MAURICE M."	98

Au cours de la dernière saison (1936), la municipalité a reçu, par voie de navigation, environ 300 tonnes de produits agricoles, 60 tonnes de produits miniers et une vingtaine de tonnes de marchandises générales; elle a expédié environ 45 tonnes de poisson.

La localité aurait besoin d'un quai. Dans l'état actuel, le prix des marchandises se trouve augmenté par les frais de débarquement ajoutés aux frais de transport.

Le havre naturel est bien abrité contre les vents de l'ouest et du sud, mais pas du tout contre les vents du nord et de l'est.

b) Camionnage

Il y a dans la municipalité 5 propriétaires de camions. Aucun de ces derniers n'effectue le service des messageries. Ce sont des journaliers engagés occasionnellement dans le transport du bois. Les camionneurs que nous énumérons ici sont des commerçants de l'extérieur qui viennent vendre leurs produits dans la localité. Ils font une redoutable concurrence aux marchands locaux.

<u>Commerçants</u>	<u>Produits vendus</u>
A.L. Ross (MONT-JOLI)	Fruits et Légumes
Quebec Stores	Epiceries
Armand Desjardins (rimouski)	Pâtisseries
A. W. Patterson (Gaspé)	Pain - Tabac

La " Compagnie du Transport du Poisson de Gaspé", de Matane, dessert aussi par camion cette localité; elle achète le poisson des pêcheurs.

c) Autobus

Il existe à Rivière-Madeleine un service d'autobus, le même qu'à Saint-Joachim-de-Tourelle.

SAINT-OCTAVE-de-L'AVENIR

Cette colonie a été ouverte en 1932. Elle est établie à quelques milles de la mer et à une douzaine de milles de Cap-Chat. Elle coupe un plateau d'une superficie d'environ deux milles carrés, à plusieurs centaines de pieds d'altitude, dans les cantons de Cap-Chat, Romieu, Courcellette et Faribault.

Vers la fin de l'année 1934, la colonie comptait 42 familles, soit 290 âmes, venues de la paroisse de Cap-Chat. D'après les renseignements de M. l'abbé Rivard, curé de la colonie, la population de celle-ci, à l'été 1937, était de près de 1,200 âmes, dont 145 chefs de famille et 38 garçons établis.

Les colons n'ont aucune contribution individuelle à payer pour le fonctionnement des corporations scolaires ou religieuses. Ils seraient assez nombreux, mais ils n'ont pas un revenu suffisant pour maintenir les organisations paroissiales, scolaires et municipales.

Le sol de la colonie est argileux et fertile. Présentement, l'exploitation agricole assure au colon une certaine quantité de produits qui sont consommés dans la famille. La valeur de ces produits, ajoutés aux primes de colonisation, équivaut en moyenne à une somme de \$225 par colon. Ce dernier retire en plus \$100 de l'exploitation forestière et \$80 des travaux de voirie.

Sans s'occuper de la vente des produits forestiers, le colon pourrait vivre sur son lot et s'acquitter de ses obligations s'il avait au moins 1 acre en jardinage, 20 acres en grandes cultures et 3 vaches laitières.

La colonie compte 2 scieries en exploitation pendant environ quatre mois par année. Voici les raisons sociales de ces établissements avec la production annuelle de chacun d'eux pour 1937:

<u>Raison sociale</u>	<u>Production</u>
L.J. Roy & Frère	1,015,000 p.m.p.
Roy & Frère	1,168,000 "
TOTAL:	2,183,000 p.m.p.

Tout ce bois a été acheté des colons à l'état brut; environ 33,000 p.m.p. ont été sciés pour les besoins de ces derniers. Le reste, soit 2,150,000 p.m.p., a été vendu à la Compagnie Richardson de Cap-Chat.

Ces deux scieries occupent quelque 45 employés pendant la période de fonctionnement. Ce personnel est complètement recruté parmi les journaliers étrangers à la colonie. Les tableaux suivants nous donneront de plus amples renseignements sur ces scieries.

INDUSTRIE DU BOIS

PRODUCTION

EXPLOITANTS

	<u>Pour eux-mêmes</u> p.m.p.	<u>Pour les autres</u> p.m.p.
L.J. Roy & Frère...	1,000,000	15,000
Roy & Frère.....	1,150,000	18,000
	2,150,000	33,000

ORIGINE (p.m.p.)

Lots des colons

L.J. Roy & Frère...	1,015,000
Roy & Frère.....	1,168,000
	2,183,000

METHODE DE VENTE (p.m.p.)

EXPLOITANTS

	<u>Au commerce de gros</u>	<u>Aux colons</u>
L. J. Roy & Frère...	1,000,000	15,000
Roy & Frère.....	1,150,000	18,000
	2,150,000	33,000

DEBOUCHES (p.m.p.)

(James Richardson Co. Ltd. Cap-Chat Localité(colons)

L.J. Roy & Frère...	1,000,000	15,000
Roy & Frère.....	1,150,000	18,000
	2,150,000	33,000

EMPLOYES

	<u>Famille</u>	<u>Etrangers</u>
L.J. Roy & Frère...	1	18
Roy & Frère.....	2	20
	3	38

Les ressources ligneuses de la colonie sont suffisantes pour permettre aux deux scieries de continuer encore longtemps leurs opérations avec le même rendement annuel.

D'après des renseignements obtenus lors de notre visite, tous les lots seraient viables et il n'y aurait pas lieu de considérer la fermeture de certains établissements. Nous savons par contre que les classificateurs ont condamné une trentaine de lots quelque temps après notre passage dans cette colonie. Nous renvoyons au rapport des classificateurs pour de plus amples détails sur cette question.

L'état des maisons des colons est très variable. Les premières habitations que l'on voit en pénétrant dans la colonie sont surtout celles des pionniers, mais elles sont loin d'être bonnes; il y a là de véritables taudis dans lesquels s'entassaient des familles nombreuses et qui les protègent à peine contre les intempéries. Ayant touché une prime de construction de \$150, les colons qui sont venus s'établir en 1935 (plan Vautrin) sont mieux logés; ils sont au nombre d'une cinquantaine. Enfin, les derniers venus ont une allocation suffisante pour leur permettre de se loger convenablement. Ces renseignements nous furent fournis par M. l'abbé Auguste Rivard, curé de la colonie.

La terre arable de cette colonie et ses essences forestières sont de très bonnes qualités. Le défrichement y a progressé rondement jusqu'à date et les colons font, d'une façon générale, preuve de beaucoup de courage; nous avons vu des colons au travail des champs et du bois à 9 heures du soir.

Nous avons remarqué cependant que malgré les encouragements du curé et la bonne volonté des colons, l'enthousiasme de plusieurs de ces derniers, semblait en baisse. Cet état d'esprit se remarquait surtout parmi les pionniers de la colonie qui, eux n'ont pas reçu l'octroi de \$150 pour la construction d'habitations raisonnables. De plus, lors du passage des enquêteurs, le 25 juin 1937, les chemins étaient dans un état pitoyable et les colons semblaient passablement démoralisés par le retard apporté à la construction d'une route pour leur faciliter l'accès à la côte. Cette route, toutefois, a été construite depuis notre visite.

SAINT-BERNARD-des-LACS

La colonie Saint-Bernard-des-Lacs, mission de Sainte-Anne-des-Monts, fut fondée en 1932. A l'été 1937 elle comptait 340 habitants, dont 33 chefs de famille et 16 jeunes gens célibataires établis sur des lots. C'est la continuation de la paroisse Ste-Anne-des-Monts et elle deviendra probablement le prolongement de la municipalité du même nom. Le revenu des colons n'est pas suffisant pour maintenir les organisations paroissiales, scolaires et municipales. Une dîme de \$2 par tête est exigée pour le fonctionnement de la corporation religieuse.

La loi de la colonisation permet au colon de défricher et de mettre en culture 5 acres par année, ce qui devrait lui procurer un revenu prime de \$125 au maximum. Or, en pratique, cet objectif n'a jamais été atteint à St-Bernard-des-Lacs; en effet, on relève par colon un revenu moyen annuel de \$100 provenant de l'exploitation agricole, primes comprises. Outre ce revenu de \$100, il retire \$35 de l'exploitation forestière sur son lot. Environ 15 colons n'ont pas suffisamment de bois de construction; la quantité requise par colon est d'environ 6,000 p.m.p.

Au revenu moyen de \$135 que lui procure l'exploitation forestière et agricole sur son lot, il fait ajouter \$75 provenant de l'exploitation forestière ailleurs que sur son lot. Nous obtenons ainsi un revenu moyen total de \$210. Pour permettre au colon de vivre et de s'acquitter de ses obligations sans le supplément de la vente des produits forestiers, il lui faudrait 1/4 d'acres en jardinage, 30 acres en grandes cultures et 5 vaches laitières.

Il existe trois scieries employant au total un personnel temporaire de 45 recruté comme suit: main-d'oeuvre familiale, 7; colons, 21; étrangers 15.

Voici les trois exploitants de ces scieries avec, en regard, la production de chacun des établissements pour l'année 1937:

<u>Exploitants</u>	<u>Production</u> p.m.p.
Lauréat Tanguay.....	300,000
Octave Pelletier.....	300,000
Alfred Colin.....	400,000
TOTAL:	1,000,000

Soul M. Alfred Colin possède un planeur; il a plané cette année (1937) environ 60,000 p.m.p.

Ces trois petits industriels achètent leur bois des colons. Le tout, une fois scié, est revendu au commerce de gros, sauf 50,000 p.m.p. que M. Colin scie pour les besoins des colons. James Richardson Co., de Csp-Chat, est le principal acheteur de ce bois.

Au rendement actuel, ces trois entreprises ne peuvent espérer se maintenir avec les seules ressources ligneuses de la colonie. Il faudrait adjoindre à celle-ci, du côté sud, une superficie d'environ 3,000 acres pour assurer la permanence des scieries. Il y aurait lieu, semble-t-il de considérer la fermeture de certains établissements non viables et de transformer ces lots en réserves à bois.

Les tableaux suivants nous donnent quelques renseignements supplémentaires sur les scieries de la colonie.

P R O D U C T I O N

EXPLOITANTS

	<u>P o u r e u x - m ê m e s</u>		<u>P o u r l e s a u t r e s</u>	
	p.m.p.	Bardeaux	p.m.p.	Bardeaux
Lauréat TANGUAY	300,000	...	...	...
Octave PELLETIER	300,000	...	...	...
Alfred COLIN	350,000	...	50,000	...
	(Planage: 50,000		(Planage: 10,000	
	950,000	...	50,000	...

ORIGINE (p.m.p.)

Lots des colons

Lauréat TANGUAY	300,000
Octave PELLETIER	300,000
Alfred COLIN	400,000

1,000,000

METHODE de VENTE (p.m.p.)

Au commerce de gros

Lauréat TANGUAY	300,000
Octave PELLETIER	300,000
Alfred COLIN	400,000

1,000,000

DEBOUCHES (p.m.p.)

Province

Lauréat TANGUAY	300,000
Octave PELLETIER	300,000
Alfred COLIN	400,000

1,000,000

EMPLOYES

	<u>Famille</u>	<u>Etrangers</u>
Lauréat TANGUAY	3	6
Octave PELLETIER	1	15
Alfred COLIN	3	15
	7	36

L'ENFANT-JESUS-DE-TOURELLE

En arrière de Saint-Joachim, dans le canton Tourelle, se trouve la colonie de l'Enfant-Jésus-de-Tourelle. C'est le prolongement de la paroisse religieuse de St-Joachim-de-Tourelle et de la municipalité du même nom. Le nombre de colons se chiffre cette année (1937) à 253 résidents; là dessus, il y a 44 chefs de famille et 6 garçons établis. La contribution individuelle des colons pour le fonctionnement des corporations municipales, scolaires et religieuses est de \$25 en moyenne.

Le colon retire un revenu moyen de \$200 de l'exploitation agricole, y compris les primes et la valeur d'une certaine quantité de produits consommés dans la famille. L'exploitation forestière sur son lot lui rapporte environ \$100, les travaux de voirie \$50, le travail dans les scieries une trentaine de dollars.

Pour obtenir le revenu de \$300 de l'exploitation agricole et forestière sur son lot, le colon ne doit pas se contenter de la superficie de 5 acres que la loi de la colonisation lui permet de défricher annuellement.

Le colon pourrait vivre convenablement sans s'occuper du supplément de la vente des produits forestiers, à condition qu'il possède une superficie de 1/4 d'acre en jardinages, 50 acres en grandes cultures, et 5 vaches laitières.

Il n'y a qu'une seule scierie dans la colonie; elle appartient à M. Arthur Lévesque. Elle fonctionne environ 3 mois par année. Tout le bois utilisé provient des lots de colons. M. Lévesque a scié 700,000 p.m.p. en 1937. Il a vendu 550,000 p.m.p. à la Compagnie Richardson, de Cap-Chat. Le reste a été scié pour les besoins des colons. M. Lévesque possède également un planeur; il a plané cette année pour les colons, 50,000 p.m.p.

Cette industrie emploie une quinzaine d'hommes recrutés parmi les colons.

Pour assurer la permanence de ce moulin, il faudrait adjoindre à la colonie une superficie d'environ 360 acres dans l'angle sud-est du canton.

Certains établissements de cette colonie devraient, semble-t-il, être fermés et leurs lots rattachés à d'autres pour en faire des établissements viables; ce sont le lot 3 du rang III, le lot 3 du rang IV et le lot 7 du rang V.

CONCLUSION

Dans ce rapport sur l'inventaire des ressources naturelles du comté municipal de Gaspé-Ouest, nous avons été amenés à plusieurs reprises à insister sur la nécessité de mieux coordonner l'utilisation des richesses de ce territoire. Elles sont suffisantes pour faire vivre une population plus considérable que celle qui l'habite présentement. Toutefois, jusqu'ici on a été bien loin d'en tirer tout le parti possible. C'est surtout ce qui explique la précarité ou l'instabilité des modes de vie, les phénomènes d'émigration définitive ou temporaire de beaucoup de gens à la recherche d'emplois mieux assurés et plus rémunérateurs.

Pour que la population n'éprouve pas le besoin de chercher dehors sa subsistance, il faudra organiser de façon méthodique et permanente l'exploitation des ressources ligneuses de ce comté. Il faudra mettre en culture toutes les étendues de terre susceptibles de l'être, et qu'il ne vaudrait pas mieux laisser en forêt, puis en obtenir le rendement maximum pour l'alimentation, pour la vente sur le marché local ou ailleurs. Quant à la pêche, aussi longtemps du moins que n'auront pas été résolus les problèmes d'ordre scientifique et commercial avec lesquels elle est aux prises, elle ne pourra que très peu contribuer à faire vivre la population qui s'y livrera.

Joseph Risi, professeur à l'Ecole supérieure de
Chimie de Québec, chef de l'équipe.

Roland Fournier, professeur à l'Institut agricole
d'Oka;

Benoit Brouillette, professeur à l'Ecole des
Hautes Etudes commerciales de Montréal;

Maurice Pérusse, rédacteur du rapport.

BNQ



C 000 171 992